

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (12 Noms) LE NUMERO : 2 F
1er Janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4038-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121 rue La Fayette PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre
Octobre - Novembre - Décembre

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

En France on peut passer pour
Cultivé même si l'on est anal-
phabète en musique.

(Michèl Briquet) Fauteur de la
Musique.

N° 275 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

OCTOBRE 1974

Concours International de Musique de Vichy (C.I.S.P.M.)

15 et 16 Juin 1974

ATTRIBUTION DE LA LYRE D'OR DE VICHY

Vichy, capitale thermale, accueillait une fois de plus, les 15 et 16 juin dernier, six harmonies internationales venues disputer l'attribution de la Lyre d'Or, trophée particulièrement envié.

Les six harmonies participantes, qui avaient été désignées par leur Confédération Musicale, étaient les suivantes, par ordre alphabétique :
— ALLEMAGNE : Harmonie de Waiblingen Directeur Philippe Sonntag.
— BELGIQUE : Harmonie « Recht Door Zee » de Temse ; Directeur Marcel De Boeck.
— FRANCE : Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot de Sochaux ; Directeur Daniel Zemp.
— ITALIE : Harmonie de Morbegno ; Directeur Professeur Enzo Camardo.
— LUXEMBOURG : Harmonie Municipale de Schifflange ; Directeur Léopold Winaudy.
— TCHECOSLOVAQUIE : Harmonie de Kolln ; Directeur Commandant Jean Chrometz.

LES CONCOURS

Le concours, placé sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, (CISPM) (Président Albert Ehrmann) patronné par le Ministère des Affaires Culturelles, la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale du Centre, se déroula, en public, au théâtre du Grand Casino (salle de 1600 places), le samedi soir de 20 h 30 à 23 h et le dimanche matin de 8 h 30 à 9 h 30. L'ordre de passage des sociétés avait été fixé par tirage au sort. La présentation était assurée par Jean Joyeux, professeur au Conservatoire de Musique de Vichy.

Le morceau imposé : « Divertissement burlesque », écrit spécialement sur commande de l'Etat, par notre Président National, le Commandant Jules Semler-Collery, obtint un grand et légitime succès.

Outre le morceau imposé, chaque société interpréta une œuvre au choix, tirée au sort devant le public, parmi deux œuvres préparées.

Les œuvres exécutées furent les suivantes, par ordre de passage :
— France : Cap Kennedy, de Serge Lucey.
— Tchecoslovaquie : Prodana Nevostá (Extrait de Smetana).
— Allemagne : Telf (Konzertstück) de Haase - Altdorff.
— Luxembourg : Engländer, Poème symphonique de Stephan Jaeschel.
— Italie : Nabucco (suite de l'Opéra) de G. Verdi.
— Belgique : Allegro symphonique de Joseph Morenhout.

Le jury international était composé de MM. Moelier, Danois, Henk Van Lijnschooten, Hollandais et Otdard, Suisse.

LES DEFILES

Dès le samedi après-midi, afin de donner une première ambiance de fête, les Sociétés parcouraient en jouant deux des principales artères de la ville. Le dimanche matin, un court défilé amenait les Sociétés au monument aux morts, où une cérémonie solennelle se déroula en présence des Autorités, puis les conduisit à l'hôtel de Ville pour la réception officielle. En fin d'après-midi, après la grande fête du stade, un défilé général les groupait toutes, ainsi que l'Harmonie Municipale et la Société Musicale de Vichy, pour se rendre dans les jardins du Grand Casino où devait avoir lieu la lecture du palmarès et la remise des récompenses.

LA RECEPTION OFFICIELLE A L'HOTEL DE VILLE

Le dimanche, à 11 h 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville, M. le Docteur Lincarin, Conseiller Général-Maire de Vichy, entouré des Membres de sa Municipalité, recevait les Personnalités et les 600 participants au concours.

M. le maire, en une délicate allocution, souhaita la bienvenue aux musiciens, ayant un mot chaleureux envers chaque Nation représentée, sans oublier les deux Musiques de Vichy et leurs dirigeants, qui contribuèrent largement au succès de cette manifestation.

Il mit en relief l'œuvre accomplie par les Présidents Albert Ehrmann et Jules Semler-Collery, fidèles amis de la station et par le Président André Rollin, cheville ouvrière de ce magnifique concours, en y associant M. Jean Erard, le nouveau Directeur de la Société Musicale.

M. Ehrmann, Président de la CISPM, avec son habituel talent, brossa l'analyse de cette concentration de l'art et de la fraternité. Il tint à remercier la Municipalité et le Comité des Fêtes de Vichy. Il y associa les sociétés musicales de la station et tous ceux qui, de près ou de loin, travaillèrent à la présentation du concours. Il rendit un émouvant hommage au regretté Paul Rollin, Directeur de la société musicale de Vichy et au regretté Henri Lherondeau, secrétaire général de l'Harmonie Municipale de Vichy et de la Fédération Musicale du Centre, membres du Comité d'Organisation du précédent concours et qui sont tous les deux décédés récemment. Il exprima également sa re-

(suite page 3)

Notules musicales

Georges AUBANEL

Du 25 au 29 juin 1974 ont eu lieu à Warffum (Pays-Bas) le 9ème Op Roekeldais 1974, c'est-à-dire un grand festival international de danses folkloriques auquel participaient deux groupes de divers pays : Espagne, Suède, Irlande, Danemark, Allemagne, Finlande, Portugal, Angleterre, Pays-Bas et la France, qui étaient représentée par la « Miougrano » (La Grenade) de Fréjus. Ce groupe provençal pour qui j'ai écrit des œuvres pour galoubet et des harmonisations de vieux chants provençaux et arrivés, sous l'active direction de Pascal Toti à une grande qualité et je suis heureux de pouvoir dire qu'il a bien tenu sa place auprès des groupes parmi les meilleurs dans chaque pays. Des réjouissances plus modernes, Majorettes, course de bicyclettes, grand défilé, variétés par un orchestre et artistes de la télévision hollandaise, etc... ont donné à ces fêtes un grand attrait, complété par l'accueil si amical qu'ont reçu tous ceux qui ont logé chez les habitants dans des lieux abondamment fleuris et propres. Ces ren-

(suite page 3)

Pour le Centre Musical de Toucy

MONTANT DES SOMMES DEJA
REÇUES : 9.228,45 F

COMITE DES FETES de Strasbourg (B.-Rh.) : 1.000 F ; FEDERATION DES STES-MUSICALES (Hte-Garonne) : 100 F ; SOCIETE MUSICALE de St-Seurin-sur-l'Isle (Gironde) : 100 F ; LES ENFANTS DE L'AVENIR de Rigny-Ussé (Indre-et-Loire) : 100 F ; L'UNION INSTRUMENTALE BOIS D'AMONT, Les Rousses (Jura) 50 F ; Anonyme : 30 F ; M. Félicien PETIT, Orléans : 30 F.

TOTAL A CE JOUR : 10.658,45 F

Ludovic VAILLANT Professeur de Trompette au Conservatoire de Paris n'est plus

Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Ludovic Vaillant, professeur de trompette et cornet au Conservatoire National de Musique, survenu à Colmar le 6 août dernier.

M. Ludovic Vaillant avait succédé au Maître Eugène Foveau en 59 et c'est un professeur de très haute qualité qui disparaît.

Né le 10 avril 1912 à Lievin (Pas-de-Calais), il obtint un premier prix de cornet en 1929 au Conservatoire de Lille, et en 1933 un premier prix de trompette au Conservatoire de Paris (premier nommé).

De 1933 à 1939, il est trompette solo à l'Orchestre Symphonique de Paris, et à l'Orchestre National de la Radio dès 1934 et dans tous les grands concerts : Pasdeloup, Colonne.

Remarquable interprète des Maîtres classiques et modernes, Ludovic Vaillant avait acquis en France et à l'Etranger une grande célébrité, grâce à son style élégant et pur. M. Vaillant était membre du Jury au Concours d'Excellence de la C.M.F.

Ses obsèques ont été célébrées à Enghien le 13 août.

Nous adressons à Mme Vaillant nos respectueuses condoléances.

(suite page 4)

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

- Comité des fêtes de Strasbourg : 1.000 F
- Harmonie Municipale de Vichy : 200 F
- Harmonie Municipale de Montluçon : 200 F
- Musique Municipale d'Ajaccio : 100 F
- Harmonie de Charleville-Mézières : 100 F
- Société ou leçonnie de Rosny-sous-Bois : 100 F
- Société Musicale de St-Seurin-sur-l'Isle : 100 F
- Harmonie Municipale de Decize (Nièvre) : 100 F
- Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé : 100 F

DONS DES FEDERATIONS

- Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne 2.000 F
- Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest 1.500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Centre 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or .. 500 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Gers 300 F
- Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace 300 F
- Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.. 250 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Picardie 250 F
- Association des Chorales d'Alsace 200 F
- Fédération des Sociétés Musicales du Midi 150 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Haute-Garonne 100 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F
- Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

10ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F. NARBONNE

La Fédération des Sociétés Musicales du Gers, constate :

1) que les Ecoles de Musique de la Confédération Musicale de France dispensent un enseignement musical élémentaire qui n'existe nulle part ailleurs ;

2) que les Sociétés Musicales avec leurs Ecoles de Musique se heurtent à de grosses difficultés financières qui, dans la presque totalité des cas, ne leur permettent pas d'avoir un deuxième professeur ; un pour les anches, un autre pour les instruments à embouchure ; demande, pour permettre aux dites Ecoles de musique de donner un enseignement plus rationnel :

1) qu'il soit créé un corps de Maîtres de Secteur Musicaux, pour permettre aux élèves des Ecoles de Musique de bénéficier des Conseils de spécialistes pour l'étude de l'instrument de leur choix, analogue à

celui des Maîtres de Secteur d'Education Physique et Sportive qui exercent leur profession dans les Centres d'Initiation Sportive ou certains groupes de Sociétés Sportives après 17 heures, pour faire bénéficier de leurs conseils les jeunes qui désirent pratiquer telle spécialité sportive de leur choix. Ces Maîtres de Secteur Musicaux seraient comme leurs homologues sportifs rattachés à la Jeunesse et aux sports ;

2) que le recrutement de ces Maîtres de Secteur Musicaux ne pourrait s'effectuer sur concours que parmi des candidats titulaires d'un diplôme musical adéquat ;

3) ils seraient affectés dans les départements, pour donner aux Ecoles de Musique existantes, le professeur spécialisé qu'il leur manque.

Vœu adopté par le Congrès de Narbonne du 2 juin 1974.

Chanteur - Auteur - Compositeur

UNE NOUVELLE CARRIERE

Néo-troubadour, le chanteur-compositeur est en train de conquérir la scène, la radio, la télé, le disque, et... le cœur de toutes les filles.

Plus de paroller en quête de compositeur (ou vice versa) ni d'auteur et d'interprètes. Soyons le tout à la fois ! La mode est au fonctionnel !

An début du siècle, et jusqu'aux années 20, la chanson populaire - le « petit format » - démarrait dans les cours pour aller vers la notoriété. On formait le cercle autour d'un chanteur accompagné par un accordéoniste : « Allons les amoureux, et vous aussi grand-mère ! Au refrain ! Tous en cœur ! ». Tandis qu'un compère tournait insouciantement dans la foule : « Demandez les derniers succès de Bénéch, le célèbre compositeur de « L'Amour perdu », « Destinée fatale », etc. ! », et pour 50 centimes, vous aviez droit à une dizaine de chansons, imprimées - paroles et musique - sur une feuille double de papier-journal, à charge pour vous de les

découper ensuite séparément dans un format plus maniable.

Chaque chanson devait obligatoirement comporter trois couplets et un refrain. Amour rimait souvent avec toujours, caresse volontiers avec tendresse.

Elle nous contait l'histoire de la pauvre ouvrière séduite, celle des petits enfants perdus dans les flots bleus, ou, comme Montchus (un chanteur « engagé », déjà !), les horribles méfaits de l'homme rouge qui passe !

Vint ensuite la période d'entre les deux guerres, marquée par une nette évolution dans la chanson, évolution due en grande partie à l'introduction en France de la musique de jazz et à l'importation massive de chansons anglo-saxonnes, rééditées en France à l'usage, principalement, des nombreux orchestres de danse. Les lyrics en étaient traduits plus ou moins fidèlement en français par des paroliers spécialistes.

(suite page 4)

CARMINA BURANA

Cette gravure, très « présente », entame les 7 vol. qui résulteront pour la 1ère fois le manuscrit intégral et original des « Carmina Burana » (XIIème); collection de pièces internationales, en latin surtout. Les poèmes sont profanes. La musique témoigne de l'interférence des formes contemporaines: grégorien, chant de trouvère, chanson populaire. Un véritable événement historique-philologique-musicologique. Aucun voyage dans le temps n'a autant dépayyé.

Pour ce 1er vol., 2 centres d'intérêt: Carmina guitatum et potatorum (chansons à boire et à manger; ajouts; et à l'air de tous les plaisirs de la vie) et Carmina amoris infelicis (chansons de l'amour malheureux, parfois lestes).

Outre les ex. chantés (et la voix de contre-ténor est volontiers utilisée), certains purement instrumentaux, avec bombarde, psaltérion, flûte de corne, cornet à bouquin, mandole, rabab, tympanon, rubabe, vielle à roue, etc... Le « Clemencis Consort » s'est spécialisé dans le maniement d'instruments d'époque, parfois très rares. HARMONIA MUNDI 335.

ALBINONI : LES CORDES

Son Opus V groupe 12 Conc. pour cordes qui épouse une formule intermédiaire entre le conc. grosso et celui de soliste; ce dernier commence à avoir primauté. L'auteur adopte la façon coréenne, l'adapte en fonction d'une personnalité originale et débordante. Fantaisie inventive, liberté et richesse créatrices.

Concis, chaque conc. se partage en 3 mvts. Les volcs imparls sont fermement dessinés, sains, gais, bondissants, « pleins, vigoureux, carrés, allègres; simple, la rhéorique se base souvent sur les « notes fortes » de la gamme; sans cesse renouvelée, la verve s'appuie volontiers sur des marches harmoniques; les finales démarrent souvent sur un départ fugué. En général, les épisodes médians font uniquement fonction de courte détente, pour mieux donner relief aux allègres; mais certains ont caractère ou coupé spécial: expression lyrique intense (n° 2, 5 et 11) presto encadré d'adagios (3 et 12); celui du 4 jette une fleur mélancolique, celui du 8 est pastoral.

Conduits par Scimone, « 1 solisti veneti » font preuve de précision, d'énergie sans nervosité, de vitalité, clarté, virtuosité incisive et pure.

Complément: 3 Sinfonias au travail thématique plus ornemental (1ers mvts: brio étourdissant; 2ds: nobles; finales: clairs, vifs, dansants).

Dans œuvres et exécutions ravissent. La réalisation est fidèle et transparente, équilibrée et spacieuse. En album de 2d. ERATO STU 70756/77.

TARTINI : LE VIOLON

La renommée du violoniste-compositeur a défié le temps. Sa pléthorique production est essentiellement consacrée à son instrument. Caractéristique générale de ses Sonates: le lyrisme de chaque fer mouvement, sérieux et parfois dramatique, se « détend » dans les suivants.

D'après la légende, la Son. « Trille du diable » lui aurait été dictée par ce dernier, (chant géméux, souvent interrompu par les sarcasmes lucifériens!). Même tonalité douloureuse de sol mineur dans la Son. « Didon abandonné », au titre justifié seulement dans le 1er volet. Des relents de danse populaire envahissent le finale de chaque œuvre suivante: 5e Son. (1 - haute tenue du propos, 2 - fortement appoggiaturé) et 3e Son. (1 - s'ouvre sur des horizons larges et bleutés, 2 - volubilité gais).

Chez Michelucci: pureté, dignité; technique solide et non tapageuse. M. Sibinga et Walter lui apportent avec attention et modestie un soutien efficace et discret (basse continue). Leurs interprétations s'attachent plus aux valeurs classiques de la mus., qu'à la justification des éventuels supports anecdotiques. Tous soins apportés à l'enregistr. équilibré, au brochage sans reproche. PHILIPS 650 906.

L'ORGUE

Ces ex. puisés chez les grands organistes allemands ou nordiques des XVIIe et XVIIIe, proposent une mus. d'une sobriété et puissante solidité. La plus ancienne est Sweelinck: variations sur une chanson (la même vca traitée par Scheidt); « Fantaisie chromatique » qui porte son nom et qualitatif; une pièce profane, archaïque et pittoresque: le « Ballet du Grand Duc ».

Figurent aussi: Bachm, Fischer (4 « ricercar » pour des fêtes liturgiques), Pachelbel (important « ricercar ») et Scheide-mann (3 « chorals » travaillés sur des chants protestants). L'intérêt réside aussi dans l'audition des orgues historiques d'un monastère de Palma de Mallorca, doux, fluides, aux couleurs reposantes.

Acoustique parfaite. La notice porte uniquement sur l'instrument (génèse au cours des âges, disposition du planum, indication des registrations). HARMONIA MUNDI 948.

RAMEAU : LES INDES GALANTES

Opéra-ballet dont chaque « entrée » met en scène une histoire amoureuse alluée

dans un pays lointain. Après le prologue mythologique (Bellone contre Hébé), l'Amour fulra sous d'autres cieux: I. - le Turc généreux (le Pacha accorde la liberté à une esclave), II. - les Incas du Pérou (les obstacles à l'Amour d'une aborigène et d'un conquistador); III. - les fleurs (fête persane, où se noue une double intrigue assez cocasse); IV. - les sauvages (après des rivalités amoureuses, calumet de la paix dans des forêts d'Amérique). Ce pseudo-exotisme sert de décor à des situations conventionnelles; heureusement, le fade et invraisemblable livret est sauvé par la musique.

Ne nous imasons pas dans la querelle soulevée par la sortie de 2 versions simultanées. La présente a été composée en faisant la synthèse de différentes exécutions du XVIIIème. 80 n° au total: sinfonias (ritournelles: danses dans la mus. offre un attrait particulier) récitatifs (où Rameau se montre novateur, car la plupart ne sont pas tellement éloignés d'un « air ») et airs (dramatiquement très soumis aux sentiments exprimés par le texte).

Les interventions instrumentales n'hésitent pas à se faire descriptives (la tempête, le tremblement de terre sont de fameux moments). On se demande comment les contemporains du compositeur purent trouver sa mus. barbare, ne la comprennent pas; si elle sembla « révolutionnaire », c'est tout simplement qu'elle se mélangait étroitement à l'action, devenait action elle-même.

Les chanteurs adoptent un style noble, et se montrent convaincants dans des rôles pourtant factices. Ressortent notamment les soprani A.-M. Rodde (clarté) et R. Yakar (puissance); les basses Tréguier et Le Maizet (profond). On ne peut oublier ses nrs célébrés sur 3e: « Brillant soleil » et « Clarté du monde ». L'Ens. vocal Passage... l'ide, Malgoure dirige ses bons musiciens, qui jouent des instruments d'origine ou copies de baroque (musette à soufflets, taille de hautbois, basse de viole, trompette naturelle, etc...).

L'enregistr. sonne bien; bon équilibre voix-instruments; niveau d'intensité élevé. Livraison en coffret de 3 d.; livret, plaquette illustrée comportant étude complète. C.B.S. 77 365

BACH : CANTATES

« Partage ton pain avec l'affamé », demande la Cantate BWV 39. Centrée sur la notion d'amour du prochain, c'est donc la cantate de la compassion, de la charité. Un sermon séparé ses 2 parties (Chœur affectueux, suggérant par une lueur l'aurore qui vient. Bénédiction sur la miséricorde, affirmant l'air d'alto qui termine la 1ère partie et le choral qui clôt la 2de).

On doute de la paternité de la Cantate BWV 150, en raison de son style et de son orchestration. En tout cas, elle est concise et admirable (Alternant avec 3 chœurs qui sont autant d'éclats vers Dieu: sinfonia aux chromatismes douloureux, aria de sopr. où une certaine angoisse musicale dément la joyeuse sérénité des paroles; chaconne ample et intense).

Chanteurs excellents avec simplicité. Chœur (Heilbronn) qui « répond » parfaitement aux impulsions de Werner, Ens. instrumental onctueux (Wurtemberg) d'où se dégagent des solistes consciencieux, permettent des traductions: douce et intime de la 1ère, fervente de la 2ème. Acoustique « juste », dosée, fidèle. ERATO STU 70774.

MOZART :

LES QUATUORS A HAYDN

Les 6 Quatuors en hommage à Haydn pour ce qu'il lui devait, vont plus loin que le modèle. Le compositeur se désolidarise du style « à la mode » pour préparer la voie à Beethoven; l'écriture est « nouvelle », les développements exceptionnellement organisés et ingénieux. Cet ensemble cohérent se classe parmi le meilleur de sa production on la matière (23 quatuors).

Le n° 14, savamment élaboré, constitue une préface significative (4. - synthèse de plusieurs styles). Le n° 15 est caractérisé par une austérité qui frôle le tragique (1. - s'oriente peu à peu vers une expression assez dramatique, 3. - énergique et sombre; quel contraste avec la légèreté du trio!). Le n° 16 poursuit une évolution psychologique décontractante, inverse du précédent (1. - planent mystère et inquiétude, 2. - la poésie s'accompagne d'une prenante émotion, 3. - ferme, presque gai, 4. - enjoué).

Le n° 17, (mal) surnommé « La chasse », fait figure de divertissement (1. - joyeuse lumière, 2. - menuet, trio allé, 3. - méditatif, 4. - mousseux). Le n° 18: richesse thématique et ampleur des développements on imposent (dans les variations du 3, il est merveilleusement tiré parti des individualités et combinaisons instrumentales). Enfin, le n° 19 est dit « les dissonances » à cause de son étrange introduction lente (2. - rêverie mobile et captivante, 4. - tonifié par de volubiles traits rythmiques).

Le « Quatuor Bartok » possède une seule amo. Sérieusement pensée, réalisée avec gravité, ses versions se trouvent en conformité avec les intentions de Mozart, acruées dans le moindre détail et traduites avec minutie. Elles sont d'une

étonnante densité; même le K. 458 n'apparaît pas superficiel. Et la rigueur de la mise au point n'éteint pas la flamme de l'inspiration.

Réalisation limpide; l'air circule entre ses divers plans, bien « dosés ». Elle flotte dans une atmosphère à la fois feutrée et concentrée. En coffret de 3 d. HUNGARATON CALB 33 à 35 (distrib. Discodisc).

MOZART :

SERENADE « HAFNER »

La 7ème sérénade, K. 250 pour un mariage, est copieuse, pleine d'insouciant entrain, très plaisante. Dans ses 8 parties, les n° 2 à 4 forment un ravissant petit concerto de violon incorporé.

(1. - solennel, joyeusement brillant, 2. - le soliste vagabonde à travers des rêveries fleuries, 3. - menuet assez grandiose, 4. - rondo véloc, gai, spirituel, 5. - menuet galant, rustique; trio étonnant, 6. - « rond », heureux, 7. - menuet craquant de santé, coupé par 2 doux trios, 8. - finale jovial et débridé, comme il se doit).

Boskovsky Imprimu au « Vienna Mozart Ens. » un style agréable, alerte, léger, fin, parfois éclatant, qui « chante » et « respire » à l'aise. Interventions du viol. s' : virtuosité calme, luminosité. Le d. est un parfait serviteur des irrésistibles qualités de l'exécution. DECCA SXL 6614.

GRETRY :

L'ORCHESTRE

Un Belge qui subit l'influence italienne et vécut en France. Cette anthologie apporte bien des pagas inconnues. Les « Danses villageoises » sont constituées par 7 extraits dansés de diverses œuvres scéniques, disposés en suite et réorchestrés par Govaert. Charme délicieux d'une mus. sans problème, faite pour plaire à un public qui aimait le théâtre aimable cadré dans une campagne souriante.

Après une suite de ballet tirée de Céphale et Procris (tambourin en diable, menuet gracieux, gigue vigoureuse) voici 3 ouvertures: Richard Coeur de Lion (fausement archaïque), L'épreuve villageoise (franchise et fraîcheur); Les mariages samnites (énergie et éclat). Cela est conduit avec simplicité sans fadeur, neteté sans raideur, finesse sans minceur, par Straus à la tête de l'Orch. de Liège.

Enregistr. : rondeur et puissance. Voix de son maître C 055-11655.

SCHUMANN : LE PIANO

L'Humoreske op 20: inspiration absolument dégagée du souci de construire et libre de toute dépendance littéraire. Caractères: délicatesse, fantaisie, fougue, poésie qui tantôt se mue en rêve tantôt se cristallise en action. Kempff fait montre d'une sensibilité exquise, simplement capricieuse au fil des fluctuations des intentions schumanniennes. Il ne cherche pas à « vaincre » le clavier, mais plutôt à se confier à lui.

Le cycle de 9 pièces titrées intitulé Waldszenen évoque des impressions sylvestres, non des descriptions. Quelle fraîcheur, inattendue chez ce tourmenté! Notre artiste le joue comme un pastel (même le « Lieu maudit » n'a rien d'effrayant... tout juste un peu mystérieux) accordant une poésie complice au message humain.

Réalisation: instrument nettement cerné, sans le moindre flou dans les contours, sans le moindre halo d'imprécision. D.G.C. 2530 410.

FRANCK, LAZZARI : VIOLON ET PIANO

La Sonate de Fr. est connue, ne nous étendons pas. Elle s'élabore autour d'un petit groupe cyclique, mais ce savant jeu de l'esprit ne « barre » pas l'émotion artistique: il la stimule au contraire. Classicisme et romantisme coexistent parfaitement.

Parlons plutôt de la Sonate de Lazzari. Cet Italien (1857-1944) disciple de Fr., fit carrière en France (« La lépreuse »). Sa sonate est aussi dédiée à Ysaye, et cyclique (th. en parenté avec le prélude de « Dédala »). (1. - dès l'introduction, à une attaque franche à l'unisson s'oppose une réponse réveuse et floue; développement long et uniforme, 2. - très lyrique, 3. - de mélodieuses envolées alternent avec un motif de « toccata-lanfara »).

La traduction du Fr., chaleureuse, bien « courbée », décide d'accuser le contraste de « tempérament » entre les 2 premiers mvts. Benedetto: pureté, simplicité, langage direct, qualités ici majeures; A. d'Arco: sa technique solide et discrète lui permet de soutenir son rôle important sans « déborder ». Dans Laz., leur fougue fait d'autant plus merveille qu'ils savent écouter les voix raisonnables. Leur « présence », la très soignée reproduction salt l'apporter, Notice profuse et littérariante. CALLIOPE 1814.

L'ORCHESTRE : STRAWINSKY

Un coupleage judicieux et économique: la trilogie des grands ballets (intégral) en 2 d. (pour le prix d'un) sous la dir. de Dorât.

L'Oiseau du feu (1910) montre l'héritage du passé: les couleurs de Rimsky-K., l'orchestration wagnérienne. Cette version est

bariolée (l'oiseau), féérique (les princesses, la berceuse), violente (Kastchéi); vivante et active, elle sollicite et délivre les sortilèges.

Pétrouchka (1911) est avant tout de la musique russe, à cause des sources populaires et de la débauche des sonorités. Traduction animée, pittoresque, truculente, mais sensibilisée au côté « comédie humaine ».

Si Le sacre du printemps (1913) plonge aussi des racines dans la tradition slave, il pousse des racines plus lointaines et profondes dans les rites incantatoires que vécut l'aube de l'humanité. L'exécution? poésie et mystère inquiétants, conduite rythmique virulente, vitalité débordante, saveur bouillonnante, enthousiasme et frénésie non paroxystiques.

Réalisation pure et soignée: dans un espace aéré, clarifié, la stéréo détermine bien les vecteurs directionnels. En album-pochette: notice historique et analytique. PHILIPS 6755007.

LA MUSIQUE ET LA NATURE

Nouveau centre d'intérêt de cette collection didactique. Ne nous étendons pas sur les œuvres, toutes connues. Leur tendance n'étant descriptive qu'à des degrés, divers, classons-les: 1) les évocations libres, 2) les imitations plus cernées:

1) Extraits des « Saisons » de Haydn (Automne: sinfonia, chœurs des chasseurs. Hiver: sinfonia, chant des fileuses, histoire à la voilée); 1er mouvement de la « Pastorale » de Beethoven; « Nuits dans les Jardins d'Espagne » (Au Généralife: capiteuses senteurs) et « l'Amour sorcier » (Danse rituelle du feu) de De Falla; « La Mer » de Debussy (De l'aube à midi sur la mer, miroitement glorieux, Jeux de vagues; capricieux. Dialogue du vent et de la mer: un combat éternel).

2) 2 des « 4 Saisons » de Vivaldi (Le printemps: oiseaux et sources; sommeil du chevrier; danse champêtre. L'été: chaleur lourde; temps troublé; orage); le 2ème mvnt du 13ème Conc' orgue-orch. de Haendel (coucou et rossignol); « Siegfried » de Wagner (Murmures de la forêt: bruissement de feuilles, chants d'oiseaux).

Collation d'exécutions dues à divers formations et chefs. On appréciera la finesse du printemps, la poésie de l'été; l'excellence du sopr. T. Stich-Randall dans Haydn; la fraîcheur de la Pastorale; la délicatesse du Wagner; la générosité du De Falla; une « Mer » palpitante...

2 d. en album-pochette (le pressage du 2d ne vaut pas celui du 1er). Notice complète sur compositeurs et œuvres. GUILDF SMS 5209/10.

LA GUITARE

Pour l'ordonnement du programme, on a choisi de remonter le cours du temps! Pourquoi pas? Succèsivement: volet médian du Conc' de Aranjuez, nostalgique et hiérarchique (Rodrigo); transcriptions d'Asturias (Albeniz); d'un gracieux larghetto de Cimarosa, d'une bourrée et d'un prélude de Bach; enfin clair et insouciant Conc' en do de Vivaldi (1. - bon enfant, 2. - rêverie berceuse, 3. - bonne humeur).

Sur sa guitara à 10 cordes, Dintrich obtient des sonorités nettes, affirme une indéniable musicalité. Il joue Rodr. avec sensibilité. Alb. avec habileté, Cim. avec charme; il donne B. avec des nuances

opportunes. Viv. avec une vivacité légère (et poésie dans le n° 2). Pour les premiers auteurs, « teinte » moyennement espagnole. Gravure claire. DECCA (QUA-DRAPH.) 278 032.

MUSIQUE ETHNIQUE : JAVA

1) Cette réalisation consacrée aux gamelans — ens. d'instruments à percussion métalliques, utilisant 2 échelles musicales — a retenu 7 orch., certains enregistrés pour la 1ère fois.

Diverses influences historiques ont marqué la musique indonésienne; elle nous apparaît scintillante et souvent magique.

Morceaux joués: « Le vénérable serpent combattant » et « Le vénérable buffle combattant », au caractère mystérieux; « Le vénérable tonnerre de fleurs », etc... Après le n° 6, dans une tournée vers le monde extérieur, voici l'ens. le plus captivant, d'une poésie puissante: « Le vénérable oiseau de paradis » (avec parties chantées).

Ces 2 d., enregistrés sur place (palais du Sultan) par le musicologue Bruner, sont inclus dans un album documentaire illustré: renseignements généraux, analyses. ARCHIV PRODUKTION W23017.

2) Là encore, on entend le gamelan, qui comporte gender (métallophones) rabab (vièle) tambours, bonang (gongs) etc... Il accompagne chants et mimiques (mus. destinée à soutenir le spectacle d'un théâtre d'ombres).

Une nuit de Wayang Kulit, légende de Wahju Tjakraningrat (soit de combats); tels sont les titres. On subit une fascination à l'audition (pourrait prêter de l'essentiel support visuel) de cette mus. rituelle, éminemment sacrée, et comme intemporelle.

Sur album: notes, notice analytique documentée, fouilles, et utilitaire car sa minutage minutieux permet de la suivre pendant l'écoute. Travail sérieux et intéressant (réalisation Bruner et H. de Trayssac). C.B.S. 6550.

Roland CHAILLON.

« LES MUSICIENS DU SOIR »

Le 2/6. — Les participants de la Chorale « Allegro » de Strasbourg chantent dans la joie, sous la dir. d'un chef jeune et intelligent. Malheureusement, l'effectif se renouvelle à 50 % chaque année (apport étudiantin) ce qui exclut tout travail en profondeur et empêche toute homogénéité véritable.

Le 16/6. — L'Harmonie municipale de Besançon, conduite par M. Mollère, présente une marche avec la batterie-lanfara (mais l'ensemble est-il au même diapason?), « Poète et paysan » (brillant, mais est-ce assez précis dans les « traits » et suffisamment nuancé?), une œuvre moderne puis « Trumpet voluntary ».

Le 30/6. — Polyphonia Romantica, chant du terroir harmonisé. Lieds de Brahms (avec piano 4 mains), Magnificat de Durante (avec l'Orch. de chambre), tel est le programme proposé par l'Ens. vocal « Le Madrigal » (Colmar). Le chef M. Matter, tient bien en main son monde. sculpte les phrases, équilibre les plans. Il est réconfortant d'entendre l'Orch. des Cndets (Conservatoire). Regretions que le son ait été mal retransmis.

R. CH.

Advertisement for Selmer Paris instruments. It features two circular portraits of men, likely composers or musicians, and a collection of various woodwind instruments including flutes, clarinets, saxophones, and trumpets. The text reads 'classique - moderne' and 'MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE'. At the bottom, it says 'HENRI SELMER PARIS' and provides contact information: '18 rue de Valenciennes - 75019 PARIS - Tél. 623 06 74'.

Concours international de Vichy

(Suite de la 1ère page)

connaissance au Ministère des Affaires Culturelles qui a accordé une subvention en faveur du concours et l'a doté de trois vases de Sèvres. Il souhaita, en terminant, qu'un jour prochain, tous les pays se trouvent réunis par la musique.

Le Commandant Jules Semler-Collery remit alors la médaille d'or de la Confédération Musicale de France à M. Ourceyre, maire adjoint de Vichy et à M. Barthelot, secrétaire général du Comité des Fêtes. On procéda ensuite à un échange de cadeaux souvenirs.

M. le maire remettait également la médaille de la Ville de Vichy à Mlle Astrid Luling, député-maire de Schiffange (Luxembourg) et membre du conseil de l'Europe, qui accompagnait l'Harmonie de sa ville. Puis on leva son verre à l'Amitié Européenne.

Personnalités musicales présentes à la réception :

- M. Albert Ehrmann, Président de la CISPM.
- M. Christnach, secrétaire général de la CISPM.
- M. le Commandant Jules Semler-Collery, Président de la CMF.
- M. Puttemans, Président de la Confédération de Belgique.
- M. Schoetengen, représentant la Confédération du Grand Duché de Luxembourg.
- M. Girau, Vice-président de la CMF.
- M. Texier, secrétaire administratif de la CMF.
- M. Vriez, Président de la Fédération de Franche-Comté.
- M. Wegi, Président de la Fédération d'Auvergne.
- M. Relin, Président de la Fédération du Centre.
- M. le Docteur Deffay, Vice-Président de la Fédération du Centre.
- M. Georges Hardin, Directeur du Conservatoire et de la Philharmonique de Nevers.
- M. Moeller (Danemark), Henk Van Hijnshoeten (Hollande) et Godard (Suisse), membres du jury.

Tous les chefs des sociétés participantes.

LA GRANDE FETE DU DIMANCHE APRES-MIDI

Le dimanche, à 15 h, toutes les sociétés se groupèrent au Stade Municipal. Sous un soleil éclatant, faisant scintiller les instruments et les ornements des tenues, elles défilèrent, l'une après l'autre dans l'ordre alphabétique des Nations (La France venant en dernier). Les deux Harmonies de Vichy réunies (140 exécutants) participèrent à cette magnifique présentation ; elles ouvraient la marche en signe de cordial accueil ayant à leur tête M. Jean Erard, chef de la Société Musicale, M. Victor Dutriez et M. André Lafaye, respectivement chef adjoint et tambour-major de l'Harmonie Municipale.

Chaque Musique se plaça, dans un ordre impeccable, sur la pelouse face à la grande tribune, et joua son Hymne National, tandis que les couleurs étaient hissées aux mâts formant un écran multicolore. Puis ce fut l'exécution des morceaux d'ensemble :

1) Hymne Officiel de la Confédération Musicale de France de Roger Boutry, sous la direction de M. André Relin, Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Vichy et Président de la Fédération Musicale du Centre ;

2) Concordia « Hymne de l'Amitié Internationale » de Jules Semler-Collery, sous l'énergique direction de l'auteur.

L'ovation des 3.000 personnes présentes salua ces interprétations grandioses et impeccables.

(A noter que les deux chefs avaient pu faire répéter chaque société, au cours de la journée du samedi).

Ensuite, chaque société prit place, à tour de rôle, sur un vaste podium installé près de la tribune et joua le morceau de choix qui n'était pas sorti au tirage au sort de la veille. Voici les titres des œuvres exécutées :

- Allemagne : Ungarische Rhapsodie de A. Reindel.
- Belgique : Crassus en Spartacus (ouverture) de Marcel De Boeck.
- Italie : Le lac des cygnes (ballet-suite) de Tchaïkovsky.
- Luxembourg : Epaminondas (ouverture dramatique) de Gustave De Roeck.
- Tchécoslovaquie : Rodny Kraj (Prechra) de Jindich Pravecok.
- France : Symphonie du nouveau monde (Final), de Dvorak-Pierre Dupont.

LA LECTURE DU PALMARES ET LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

A 19 h, sur la terrasse du Grand Casino, avait lieu la proclamation tant attendue des résultats du concours et la remise des récompenses par les personnalités suivantes :

- M. le Docteur Lacarin, maire de Vichy.
- M. Ourceyre, maire-adjoint de Vichy.
- M. Girou, adjoint au maire de Vichy, délégué aux Affaires Culturelles.
- M. Ehrmann, Président de la CISPM.
- M. le Commandant Jules Semler-Collery, Président de la CMF.
- M. Yvon Auchat, Président du Comité des Fêtes de Vichy.
- Mlle Contoux, Conseillère Municipale, Présidente de l'Union du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie de Vichy.

Une foule considérable, massée dans le parc du Grand Casino, assistait à cette cérémonie.

La Lyre d'Or de la Ville de Vichy a été attribuée à l'Harmonie Municipale de Schiffange (Luxembourg).

Par ordre alphabétique des Nations les autres sociétés participantes reçurent respectivement :

— Harmonie de Walbilingen (Allemagne) : une coupe offerte par le Comité des fêtes de la Ville de Vichy ;

— Harmonie « Recht Door Zee » de Temse (Belgique) : un vase de la Manufacture de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles ;

— Harmonie de Morbegno (Italie) : une coupe offerte par l'Union du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie de Vichy ;

— Harmonie de Kolín (Tchécoslovaquie) : un vase de la Manufacture de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Le Luxembourg a brillé pour la troisième fois à Vichy, mais les autres concurrents — tous de valeur — n'ont pas démerité pour autant. Ainsi en a décidé un Jury neutre, composé de trois éminents musiciens, de compétence indiscutable. Il fallait un premier !... Toutes les sociétés participantes ont droit à nos vives félicitations ; elles ont bien représenté leurs nations et ont fait honneur à la CISPM.

LA CLOTURE

Le dimanche soir à 20 h, au Marotel de Bellerive, situé dans un cadre agréable, sur la rive gauche de l'Allier, la Municipalité offrait un dîner aux personnalités et aux dirigeants des Sociétés, clôturant ainsi, dans une chaude et cordiale ambiance, ces deux grandes journées musicales.

Vichy, station thermale internationale, au rayonnement artistique incontestable, bénéficiant d'un environnement exceptionnel d'eau, de verdure et de fleurs, avait su, comme toujours, recevoir ses hôtes qui repartirent enchantés de leur séjour, au cours duquel ils purent apprécier l'organisation minutieuse d'un Comité des Fêtes dynamique et la gentillesse des habitants.

Le lundi après-midi, la Musique Tchécoslovaque, qui avait prolongé son séjour, donnait encore un concert fort goûté devant 2000 auditeurs enthousiastes.

ETUDE DU RYTHME

f. : facile. m.f. : moyenne force. d. : difficile

- Becker - COURS COMPLET DE SOLFÈGE**
 - 4° volume : 13 leçons sur des rythmes de danse
 - 4 a - deux clés mélangées : sol et fa
 - 4 b - cinq clés mélangées : sol 2°, fa 4°, ut 1°, 3°, 4°
 - 4 c - sept clés mélangées : sol 2°, fa 3°, 4°, ut 1°, 2°, 3°, 4°
 - Acc. pour toutes les versions BL 712
- 8° volume : 14 études sur des rythmes irréguliers comprenant un thème varié**
 - 8 a - cinq clés mélangées : sol 2°, fa 4°, ut 1°, 3°, 4°
 - 8 b - deux clés mélangées : sol 2°, fa 4°
 - 8 c - sept clés mélangées : sol 2°, fa 3°, 4°, ut 1°, 2°, 3°, 4°
 - Acc. pour toutes les versions BL 814
- Bitsch - 12 LEÇONS DE SOLFÈGE RYTHMIQUE avec accompagnement (d.) (BL 818)**
 - Les mêmes, sans accompagnement :
 - Vol. a - En clé de sol
 - Vol. b - Sept clés mélangées
- Cardin - SOLFÈGE RYTHMIQUE, en 4 volumes sans accompagnement**
 - Clé de sol :
 - 1° volume : mesures simples (f. et d.)
 - 2° volume : mesures composées (m.f. et d.)
 - Les mêmes sur 3 clés mélangées (sol 2°, fa 4°, ut 4°)
 - 3° volumes : mesures simples (f. et d.)
 - 4° volume : mesures composées (m.f. et d.)
- Dandelot - ETUDE RYTHMIQUE, en cinq cahiers**
 - 1° cahier : mesures simples (f.)
 - 2° cahier : mesures composées
 - 3° cahier : rythmes simultanés
 - 4° cahier : mesures simples (complément au 1° c.)
 - 5° cahier : mesures composées (complément au 2° c.)
- Devèze - 110 DICTÉES RYTHMIQUES (t.f. à t.d.)**
- Dubois (P.M.) - 44 DICTÉES RYTHMIQUES ou leçons de solfège rythmique (t.f. à d.)**

- Huguet - LA LECTURE MUSICALE DISSOCIEE**
 - A. Le rythme parlé :**
 - A-1 Débutant et préparatoire ; A-2 Élémentaire 1 ; A-3 Élémentaire 2 ; A-4 Moyen 1 et 2 ; A-5 Supérieur.
- Le Prev - RYTHMIQUE. Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes. Cahier 1.**
- Lequien - 150 DICTÉES RYTHMIQUES à une partie (f. à t.d.)**
- Rieunier (F.) - 22 DECHIFFRAGES RYTHMIQUES INSTRUMENTAUX pour tous les instruments (f. à d.)**
- Rueff - 22 ETUDES DE RYTHMES, sans accompagnement (d.)**
- Thurner - SOLFÈGE OU DICTÉES DES RYTHMES, édition revue et augmentée par G. Dandelot (f., m.f., d.)**
- Vachey - COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL GÉNÉRAL de l'initiation au stade élémentaire**
 - Cours initial (1° année). E-1 50 lectures rythmiques en clé de sol
 - Cours préparatoire (2° année). E-2 40 lectures rythmiques en clé de sol
 - Cours élémentaire (3° année). E-3 40 lectures rythmiques en clé de sol
- Weber (A.) - 60 LEÇONS DE LECTURE RYTHMIQUE sans accompagnement, en 2 cahiers (d.)**
- LEÇONS PROGRESSIVES DE LECTURE ET DE RYTHME, sans accompagnement, en 6 volumes :**
 - Volume I : clés de sol 2°, fa 4° (f.)
 - Volume II : clés de sol 2°, fa 4° (m.f.)
 - Volume III : clés de sol 2°, fa 4° mélangées, clé de ut 4 ou 1° (m.f.)
 - Volume IV : clés d'ut 4° ou 1° et mélange des clés d'ut (4° ou 1°) et des clés de sol 2° et fa 4° (d.)
 - Volume V : clés d'ut 3°, 1° ou 4° et mélange des 5 clés (d.)
 - Volume VI : clés d'ut 2°, fa 3° et mélange des 7 clés (d.)

Alphonse LEDUC 175, rue St-Honoré - 75001 PARIS - Tél. 260.62.47 et 48.61

Notules musicales

(Suite de la 1ère page)

contres entre groupes de grande qualité donnent naissance à de solides amitiés génératrices de grandes joies. Il est regrettable que la France soit si en retard dans cet amour des chants et danses populaires.

Il est curieux que nous admirions des negro-spirituels, inspirés de musique religieuse, alors que cette source a été utilisée bien avant en France et dans divers autres pays. Je connais des chants de moisson que je préférerais toujours à des negro-spirituels. Ce n'est pas seulement dans les richesses du folklore que l'ignorance des Français est blâmable, mais dans des richesses musicales d'auteurs qui ont eu (et l'ont encore à l'occasion) un succès très grand et qui sont sous le boisseau. Est-ce qu'en France on pourrait appeler une chorale « Les Disciples de Massenet » ? Or cette chorale existe à Montréal ; nous l'avons entendue à Paris, mais le hic de cette histoire c'est qu'à l'occasion d'une récente tournée en France, elle a voulu honorer J. Massenet en effectuant une sorte de pèlerinage à Egreville (Seine-et-Marne) où vécut et a été inhumé ce compositeur. Toutes les personnalités du

pays étaient là pour les recevoir. Cette visite débuta par une messe chantée en l'église Saint-Martin, à la mémoire du compositeur ; puis défilé jusqu'au cimetière, précédé par l'harmonie d'Egreville dirigée par Jean Médinger ; dépôt de gerbe sur la tombe et une minute de silence ; discours. Après un buffet campagnard au restaurant de la Réunion, la chorale partit en emportant des œuvres originales de Massenet remises par sa petite-niece, Anne Mussenet. On parle d'un jumelage entre Egreville et une commune du Québec... Je ne trouve pas cela ridicule ; je dois beaucoup à Massenet et c'est une satisfaction, que j'ai déjà eue pour ma part, de voir le Français plus apprécié à l'étranger que dans son propre pays.

Je constate, toujours avec regret, l'absence d'activité du chant choral ; cette réflexion me vient du fait que, sur ce journal, toutes les demandes concernent les instrumentistes. Avez-vous lu que telle chorale a besoin de ténors, sopranos ? On peut chanter du Debussy, du Ravel, sans grande connaissance de la musique alors que pour jouer leurs œuvres instrumentales, il faut une technique éprouvée ? Le remède à cela ? Doubler les Ecoles de musique de Maîtres comme celle de l'O.R.T.F. Alors le chant en commun deviendra facile et renaitra la vogue de chanter des Canons (il y en a de très beaux, signés par de grands Maîtres) qui reste la façon la plus simple et pratique de chanter à plusieurs voix grâce à la connaissance d'une seule mélodie ; c'est une initiation à la polyphonie. Le solfège est avant tout vocal et jamais la pratique instrumentale seule dans ce domaine ne remplacera la voix.

Il y a une fonction du chef d'orchestre un peu spéciale, et je dois avouer que pas mal de chefs d'orchestre ne s'y sentent pas attirés. Il s'agit du chef qui dirige une représentation théâtrale dans laquelle la mise en scène, les chanteurs, les choristes, et même les danseurs, créent une ambiance qui au début peut paraître paralysante. J'ai entendu une exécution du Requiem de Fauré trop rapide, sans sensibilité ni sens vocal et respiratoire, dirigée par un excellent prix de conduite d'orchestre du Conservatoire de Paris ; j'en déduis que l'enseignement reste instrumental. C'est pourtant cette fonction qu'ont pratiquée presque tous les grands génies lorsqu'ils prenaient la baguette... Voix et Instruments sont les deux manières qui alimentent la Musique.

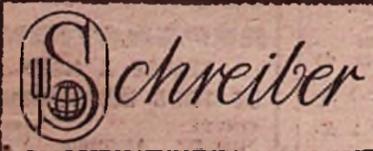
Le festival Jean Vilar 1974 d'Avignon. (Pourquoi Festival ? Pourquoi Jean Vilar ?) vient de se terminer. Il est regrettable que la qualité des premières années, qui avaient apporté le succès, n'ait pas été maintenue ; on l'a laissé dégénérer en une véritable foire. En allant à Avignon cette année, j'ai été attristé de voir la débauche

d'affiches par terre ou collées n'importe où, en particulier sur les arbres ; il faut bien prévenir le public des expositions, des spectacles (entre 50 ou 60 représentations dans la même journée !). Dans cette démesure où est la joie, la fête, le festival ? Quel est le pourcentage d'œuvres médiocres et d'œuvres valables ? Les amateurs de festivals ne s'intéressent pas aux expériences de certains auteurs trop pressés ou cherchant encore qu'elle sera leur personnalité. Avignon est devenue une ville cabaye, comment s'y reconnaître ?

Il y a eu la musique contemporaine, de notre temps, qu'on n'entend jamais à l'église, au dancing, dans les chansons ; elle n'a pas été présente aux émissions de Radio pendant les trois jours de deuil du Général de Gaulle et du Président Pompidou. Grâce à la radio, j'ai pu entendre des extraits de « Rabelais en liesse », de Guy Reibel et les Liaisons Dangereuses de Claude Prey, avec un colloque très instructif ; ces deux œuvres, en 2ème audition toutes deux, n'ont pas satisfait comme à leur première audition, on a même parlé d'un certain malaise... Pour la première, aucune once de joie mais des tonnes d'ennui malgré certaines recherches sur l'écriture chorale ; la seconde m'a paru inutilement compliquée, je ne les crois pas vouées à une grande carrière. Voilà de l'argent, des efforts dépensés inutilement ; ceci était possible en temps de prospérité, peut-être des temps plus sévères remettront certaines choses à leur place... Par contre, une œuvre musicale que je n'ai pas eu l'occasion d'entendre, mais sur laquelle tout le monde semble d'accord, c'est l'opéra « UBU-ROI » musique d'Antoine Dubanel, qui est remarquable ; si je le signale, en toute confiance, c'est que j'ai déjà apprécié les qualités lyriques de la musique de compositeur dans d'autres œuvres. J'ai toujours l'espoir que finira un jour l'exode de la musique chantante réfugiée en Amérique depuis la fin de la guerre 1914-1918 et elle continuera avec les Français qui seront les dignes successeurs des Gounod, Massenet, Messager, Lecoq, etc...

A Avignon, je n'ai pas trouvé une seule carte postale avec la notation rythmique exacte de la Chanson du Pont d'Avignon ; par contre un dépliant sur Avignon pris au Syndicat d'Initiative, nous apprend que c'est sous le Pont d'Avignon qu'était la guinguette, dans l'île de la Barthelasse (sous une arche) où l'on dansait et en 1854 à Paris dans « Le Sourd ou l'Auberge Plaine » d'Adolphe Adam avait mis au goût du jour la chanson déjà célèbre dans le midi.

(suite page 4)



MERLIN

la flûte soprano scolaire

SONATA
poirier et cèdre de Floride.
en série, à des prix de série,
la qualité et le fini
des instruments anciens.

DOIGTÉ BAROQUE
SOPRANO

ALTO
TÉNOR

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez



ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26

PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne
Simple perforation

16 F (13.30)

BOIS

Doigté baroque
Double perforation

23 F (19.20)

Doigté moderne
Simple perforation

21 F (17.50)

Chez votre fournisseur ou chez :



ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris
LEDUC Tél. 260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

Chanteur - Auteur - Compositeur

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Evolution aussi dans la conception même, dans la structure musicale de la chanson. Un premier motif de huit mesures, repris une deuxième fois, suivi d'un motif intercalaire différent, également de huit mesures, et, pour terminer, reprise du premier motif de huit mesures. Le couplet perd de son importance et se réduit bien souvent à huit mesures seulement.

Durant des années, cette métrique uniforme servira de canevas aux compositeurs : même les Français l'adoptèrent. En composant sa chanson, l'auteur pensera surtout à l'énorme débouché que représentent les orchestrations de musique de danse destinées aux innombrables formations de jazz.

Mieux, l'habitude prise par les traducteurs de mettre des paroles « françaises » sur de la musique « étrangère » incitera certains paroliers à opérer de la même manière - disons - « à contrario » - pour leurs nouvelles chansons d'inspiration française.

Vers les années 30, l'avènement du cinéma « parlant et chantant », autant que le développement spectaculaire de la radio, amènent un nouveau bouleversement dans la production des chansons. Plus besoin de chanteurs des rues pour les faire connaître - la circulation automobile les a d'ailleurs condamnés. Le cinéma et la radio sont des moyens bien plus efficaces et plus directs. Plus un seul film sans sa chanson, même si elle tombe comme un cheveu sur la soupe ! Les vedettes qui ont leurs entrées à la radio signent des contrats très avantageux avec les éditeurs de musique et de disques. On lance une chanson du haut vers le bas. Au sens propre comme au figuré, c'est moins pénible que de la porter à bout... de volx du bas vers le haut.

Impossible de parler de cette époque sans évoquer la mémoire de Vincent Scotto. On ignore s'il les a effectivement toutes écrites, mais il a signé plus de mille chansons ! Incontestablement, c'est la grande période marseillaise pour la chanson (et même pour le théâtre et le cinéma). Si parfois la qualité fait défaut, peu importe ! C'est la quantité qu'on vise : un bon filon à exploiter, et en la matière nos Marseillais sont orfèvres.

Pour réussir dans la chanson, un seul moyen : être dans la bonne filière. Le marché est aux mains de quelques magnats, qui en ont fait le trust absolu, écartant impitoyablement, quel que soit leur talent, ceux qu'ils n'auraient pas choisis.

Et pourtant, quelques années avant la guerre 1939-1945, quelqu'un se fraya tout de même un chemin dans cette jungle inhospitalière : Charles Trenet, « le fou chantant ». Véritable novateur, il apportera un peu d'air frais, de jeunesse, et beaucoup de poésie à la chanson française, hélas bien « polluée », dirions-nous aujourd'hui, par tous ces rejets des « usines à chansons ».

C'est bien lui le précurseur - sans guitare ! - de nos actuels chanteurs-auteurs-compositeurs, une véritable fusée qui a éclaté dans le ciel parisien, voilà plus de 30 ans, et qui y brille encore aujourd'hui. Réussite exceptionnelle en ce domaine, mais aussi, ô combien, alimentée par un réel talent qui a su se renouveler au fil des années, un dynamisme qui a pu forcer les portes de la forteresse du « show-business ».

Au cours de ces 25 dernières années, à l'exploitation « commerciale » de la chanson a succédé son exploitation « industrielle », grâce surtout aux formidables progrès intervenus dans l'industrie du disque et à l'énorme développement des moyens de reproduction de la musique.

Quand on parle « chansons », on ne pense plus « chanteurs » mais « disques ». Nos jeunes, quand ils se rendent à une fête, une réunion amicale, n'emportent plus que quelques « petits formats » pour parer à toute éventualité, puisqu'ils ne veulent plus et ne savent plus chanter. Ils transportent disques et électrophone... La plupart des théâtres de variétés, cafés-concerts, cabarets, orchestres de dancing ont disparu. C'est l'ère du disque, le 45 ou le 33 tours, le juke-box, le stéréo, et maintenant la cassette, en attendant la vidéo-cassette...

Les industriels de la chanson en sont même arrivés à « fabriquer » aussi des vedettes elles-mêmes. Nous en avons de nombreux exemples. Il est bien plus rentable pour eux de lancer un chanteur inconnu, après lui avoir fait signer un contrat qui ne lui laissera, pendant tout un temps, que d'assez maigres profits sur la vente des disques, que d'édifier une vedette chevronnée, dont les prétentions sont à la mesure de sa popularité.

Un fait caractéristique de notre époque : les chanteurs sont lancés par le disque, avant même que d'être « vus » par le public. Ils

n'affrontent le tour de chant que quelques années plus tard (et à la T.V. d'abord, grâce au « playback »).

D'où cette conséquence : les chanteurs qui font du « tour de chant » ne sont plus des chanteurs mais des « show-men » à la manière des « show-men » U.S.

Point question ici de dénier tout talent à nos actuelles vedettes de la chanson, dont certaines ont une culture musicale et même une culture tout court bien au-dessus de la moyenne, mais plutôt de stigmatiser l'indigence de certaines productions, qui ont connu le gros succès uniquement par le biais d'un savant matraquage audiovisuel, radio et télé, complété par quelque « énarque » révélation dans une certaine presse à scandales spécialisée. Une pauvre musique, écrite sur un texte insipide (ou l'inverse, comme vous voudrez), le tout enregistré par un piètre chanteur sans voix et sans talent, fera tout de même carrière et rapportera beaucoup d'argent à l'éditeur, si le tout est lancé avec adresse par une publicité bien orchestrée... ce qui n'est pas peu dire quand il s'agit d'une chanson !

Que tout ceci, néanmoins, ne soit pas pour vous décourager a priori si vous désirez, vous aussi, devenir chanteur-auteur-compositeur, et surtout si vous vous sentez particulièrement attiré vers un certain genre de musique très à la mode. Alors... achetez une guitare électrique et un « jean » délavé que vous choisirez une taille en-dessous du gabarit de ce que vous aurez à y loger.

Vous n'avez pas de voix ? Peu importe ! Il y a belle lurette que ça ne sert plus à rien ! Une bonne « sono » y pourvoira. Vous n'êtes pas musicien ? Qu'à cela ne tienne ! Avec quelques notes que vous pêcherez par-ci par-là dans les « tubes » des copains, vous arriverez bien à composer une musique aussi valable que la leur !

L'accompagnement ? Mais c'est enfantin ! Demandez qu'on vous montre où placer vos doigts sur votre guitare pour donner l'accord parfait et celui de 7ème de dominante, et vous pourrez faire le tour du monde !

Les paroles ? Vous n'avez aucune disposition pour la poésie ? C'est pourtant simple. Tenez, voici un exemple qui devrait vous suffire pour écrire votre premier succès

*Sur la route y'a un' auto
Dans l'auto y'a un' belle fille
Sus l'par'brise y'a pas d'orange
Bis...
Re-bis...*

Le troisième vers n'a aucun rapport avec les deux premiers ? Ça ne veut rien dire ? Mais mon pauvre ami, vous êtes un demeuré ! C'est justement parce que ça n'a aucun rapport que ça fait très « in » ! Ça au moins c'est pas du déjà vu !

Ainsi, vous êtes paré. Le dernier vers, vous le répétez sans arrêt, sans discontinuer, jusqu'à écoulement, en faisant marcher votre sono de plus en plus fort. Alors... vous provoquerez un véritable délire !

Si après cela, il n'y a pas dix fabricants de disques à... vos pieds pour vous proposer un enregistrement et que ça ne passe pas le million de disques au bout de six mois... c'est à désespérer d'avoir du talent.

Robert De Leersnyder.
(Extrait du « Musicien Fédéré »)

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 3)

Je regrette beaucoup que l'on n'ait pas poussé le souci de documentation jusqu'à reproduire cette version car on se serait aperçu qu'elle commence logiquement sur le premier temps et non sur le second comme je n'ai cessé de le faire remarquer depuis très longtemps.

Pour terminer je signale une Exposition à l'Hôtel de Sully, du 3 octobre au 3 novembre, une exposition franco-anglaise de 120 instruments (cordes, vents, percussion) appartenant aux collections du Horniman Museum, du Victoria and Albert Museum (Londres) du Musée Instrumental du Conservatoire National Supérieur de Paris (14, rue de Madrid, Paris 8ème) qui organisera des visites guidées et, au moins un concert donné sur ces instruments.

Georges AUBANEI.

ASSUREZ VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

NOS CONCOURS

CHATEAUDIN, 9 Juin 1974

Le concours international du 9 juin 1974 célébrait le 85ème anniversaire de l'harmonie locale.

Organisé de main de maître par M. Pécet, directeur de l'Harmonie Municipale et de l'École de musique aurait eu son plein succès si l'incélément du temps n'avait privé le nombreux public rassemblé au stade du splendide concert prévu après un défilé triomphal. Dès le premier morceau les éclats célestes « s'en sont donnés à cœur joie », aussi a-t-on été obligé d'inviter les dirigeants de sociétés à se rendre à l'Hôtel de Ville où avaient été donnés les résultats du concours et remise des récompenses.

Un jury de haute qualité avait œuvré pendant la serene matinée, parmi les invités le commandant J. Semler-Collery, le Maître S. Lancel, le commandant Dondeyne, le capitaine Boyer et de nombreuses personnalités musicales locales ou régionales. Toutes les opérations étaient sous le contrôle et en présence de M. Anne, président honoraire de la Fédération de Normandie, vice-président de la C.M.F. et de M. Chaplain, successeur de M. Anne à la présidence de la Fédération normande.

Les morceaux imposés étaient fort bien assortis aux divisions des sociétés en présence : Imperia de Maclochil (plectres). Chant de la Gitane de R. Bréard (chorales) Mini Symphonie de S. Lancel, Weekend de Liesenfelt, Juniorina de Semler-Collery, Marche Symphonique de Barat, Prélude et Danse de Barat, Célébre Polonaise de Chopin, Esquisses Médiévales de Fallouin, Menuet de Dondeyne (harmonies et fanfares), Andante et Menuet de la Surprise de Haydn (Juniors). Pour les batteries : les morceaux imposés par la C.M.F. desquels pour l'avvenir il faut exclure Rhuu et Danube de J.-F. Brun. de trop grande difficulté.

LE PALMARES

DIVISION D'HONNEUR

Chorale homme « Les Vieux Amis » de Lyon, 1er prix par 28/30, félicitations au directeur. Un vase de Sévres offert par le ministère des Affaires Culturelles.

DIVISION EXCELLENCE B

Estudiantina d'Argenteuil 1er prix ascendant par 30/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par la ville de Chateaudun.

Philharmonique Municipale de Nevers, 1er prix ascendant par 29/30, félicitations au directeur. Cette société se voit confier la coupe Marc Delmas assortie de 10.000 AF.

Harmonie Municipale de Chartres, 1er prix ascendant par 28/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par l'Harmonie de Chateaudun.

DIVISION SUPÉRIEURE

(1ère Section)
Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, 1er prix ascendant par 28/30, félicitations au directeur. Un vase de Sévres offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie Municipale de Reims, 1er prix à l'unanimité par 27/30. Coupe offerte par la SOPELEM.

Union Musicale de Saint-Genest-Lerpt, 1er prix par 28 1/2/30, félicitations au directeur.

Harmonie Municipale de Laval, 1er prix par 26/30, félicitations au directeur.

(2ème DIVISION (1ère Section)
Harmonie de Thorigny, 1er prix ascendant par 29 1/2/30, félicitations au directeur. Prix de 500 F offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie de Courrières, 1er prix ascendant par 28 1/2/30, félicitations au directeur. Prix de 450 F offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie « Les Amis Réunis » de Melle, 1er prix à l'unanimité par 27/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par Paulstra.

(2ème DIVISION (2ème Section),
Fanfare d'Ouzouer-le-Marche, 1er prix par 26/30.

Fanfare de Queslaine, 1er prix par 26 points.

(3ème DIVISION (1ère Section)
Harmonie « Les Travailleurs » de la Beauvrière, 1er prix ascendant par 28/30, félicitations au directeur. Prix de 400 F du ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin, 1er prix ascendant par 28/30, félicitations au directeur. Prix de 350 F offert par le ministère des Affaires Culturelles.

(3ème DIVISION (1ère Section)
Harmonie Municipale de Violaines, 1er prix ascendant par 29/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par l'Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales d'Eure-et-Loir.

Harmonie La Genilsiennne de Genlis 1er prix ascendant par 29/30, félicitations au directeur. Prix de 300 F offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie « La Lyre Frontonnaise » de Fronton, 1er prix ascendant par 29/30, félicitations au directeur. Prix de 300 F offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie Sainte-Cécile de Meslay-du-Maine, 1er prix ascendant par 29/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par l'usine Paulstra.

Harmonie de Saint-Privé-Saint-Mesmin, 1er prix ascendant par 28/30, félicitations au directeur. Prix de 200 F offert par le ministère des Affaires Culturelles.

(3ème DIVISION (2ème Section)
Harmonie de Nazelles-Negrin, 1er prix ascendant par 28/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par le Café du Commerce.

LEZAY, 16 Juin 1974

PALMARES

Les amis réunis de la Ferrière, 3ème D, 3ème S, 1er Prix : 1 coupe. Sainte Cécile de la Chapelle-St-Laurent, 3ème D, 3ème S, 1er Prix à l'unanimité : 1 coupe.

Avenir Musical de Perigne, 3ème D, 3ème S, 1er Prix ascendant : 3ème D, 2ème S : 1 coupe offerte par la Municipalité de Lezay.

Batterie - Fanfare de Cerizay, 3ème D, 3ème S, 1er Prix ascendant : 3ème D, 2ème S : 1 coupe de 200 F offert par la Boulangerie Coopérative de Lezay et 1 coupe.

Cligue Municipale de Chalus : 3ème D, 2ème S, 1er Prix à l'unanimité : 1 coupe.

La St-Hilaire de Saint-Hilaire-de Voust : 3ème D, 2ème S, 1er Prix ascendant : 3ème D, 1ère S. Félicitations et mention au Directeur. 1 clarinette offerte par la Confédération Musicale de France et 1 coupe.

Harmonie Sainte Cécile Coulonges-sur-l'Autize : 3ème D, 1ère S, 1er Prix à l'unanimité, mention au Directeur : 1 coupe.

Le Réveil Michelaïs de Meschers : 3ème D, 1ère S, 1er Prix à l'unanimité : 1 coupe.

Union Musicale de Cerizay, 3ème D, 1ère S, 1er Prix ascendant : 2ème D, 2ème S : 1 palme offerte par la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest et 1 coupe.

Harmonie Port-Neuf La Rochelle : 3ème D, 2ème S, 1er Prix ascendant : 3ème D, 1ère S : 1 coupe offerte par les Sapeurs-Pompiers de Lezay.

Société Philharmonique de Mirebeau : 3ème D, 1ère S, 1er Prix ascendant : 2ème D, 2ème S, mention au Chef. Prix de 400 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles et 1 coupe.

Echo de l'Antenne de Malna, 3ème D, 1ère S, 1er Prix ascendant : 2ème D, 2ème S, mention au Chef. Prix de 300 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles et 1 coupe.

Symphonia de Pons, 2ème D, 2ème S, 1er Prix à l'unanimité : 1 vase de Sévres offert par le Ministère des Affaires Culturelles et 1 coupe.

Le Sol natal de Réaumur, 2ème D, 2ème S, 1er prix à l'unanimité : 1 coupe.

Fanfare de Saint-Michel-de-Mesnard de la Barotière : 2ème D, 1ère S, 1er Prix ascendant : 2ème D, 2ème S, mention au Chef. Prix de 300 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles et 1 coupe.

Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne, 1ère D, 1ère S, 1er Prix à l'unanimité, mention au flûtiste, mention au Directeur : 1 coupe offerte par le journal « La Concorde ».

Harmonie Municipale de Chateauleraut 1ère D, 1ère S, 1er Prix à l'unanimité, mention au Directeur : 1 coupe offerte par les Commerçants et Artisans de Lezay.

Batterie - Fanfare du Cercle de Pouzauges, 1ère D, 1ère S, 1er Prix à l'unanimité : mention au Chef, 1 médaille offerte par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et 1 coupe.

Harmonie Municipale de Saurmur : Supérieure B, 1er Prix à l'unanimité : 1 coupe offerte par Mme Mounier, libraire à Lezay.

Fanfare Ste-Marguerite de Gradi-gnan, Excellence A, 1er Prix ascendant : division d'honneur, mention au Directeur : Prix en espèces de 500 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles et 1 coupe.

Palmarès des Majorettes par ordre croissant de mérite Hors concours : Majorettes de Port-Neuf.

Majorettes de La Ferrière : 1 diplôme et 1 coupe.

Majorettes de Pouzauges : 1 diplôme et 1 coupe.

Majorettes de St-Michel de Mesnard de la Barotière : 1 diplôme et 1 coupe.

Majorettes de Meschers : 1 diplôme et 1 coupe.

Majorettes de Saint-Hilaire de Voust : 1 diplôme et 1 coupe.

Majorettes de Surgères : 1 diplôme et 1 coupe + 1 prix de 200 F offert par la Fanfare de Lezay.

Fanfare de Patay, 1er prix ascendant par 28/30 félicitations au directeur. Coupe offerte par le président de la Fédération Musicale de Normandie.

BATTERIES-FANFARES
1ère DIVISION (1ère Section)
BATTERIE D'ACCOMPAGNEMENT
Les Amis Réunis de Melle, 1er prix à l'unanimité par 27/30 félicitations au directeur. Coupe offerte par le Café Le Rally.

2ème DIVISION (1ère Section)
Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, 2ème prix par 23/30.

BATTERIES-FANFARES DE MARCHÉ
2ème DIVISION (2ème Section)
Ancienne Batterie-Fanfare d'Artenay, 1er prix ascendant par 28/30. Coupe offerte par les Etablissements Hermelin.

SAVERNE, 23 Juin 1974

Concours international de chant choral

C'est la chorale Concorde de Saverne qui a été chargée par l'Association des Choraux d'Alsace d'organiser le concours international de chant choral 1974. Cette magnifique manifestation s'est donc déroulée le dimanche 23 juin dans le cadre du château des Rohan. Cette ancienne demeure princière, spacieuse, est toute indiquée pour recevoir les nombreuses chorales concurrentes.

Dès huit heures du matin, donc, le château et ses abords furent envahis de chanteurs. Venus d'Alsace bien sûr (Sessenheim, Ingwiller, Strasbourg, Baldenheim, Bouxwiller, Plobsheim, Kolbsheim, Attenschwill-Sélestat, Sainte-Marie-aux-Mines, Ier, Mulhouse, Molsheim, Blotzheim, Wissembourg, Haguenau) mais aussi des Vosges (Saulxures-sur-Moselle) du Nord (Aubercourt) du Centre (Roanne) et de Belgique (Jupille, Liège) ces groupes se présentèrent suivant un horaire précis devant le jury appelé à apprécier la valeur de chacun et à départager les concurrents. Et ce jury n'eut pas la tâche facile étant donné le niveau élevé de la majorité des ensembles.

Sous la présidence d'honneur du Commandant Semler-Collery président de la Confédération Musicale de France, le jury était présidé par M. Haller, directeur du Conservatoire National de Musique de Mulhouse. Y siégeaient également M. Joseph Muller, professeur d'éducation musicale et président de la commission de musique de l'Association des Choraux d'Alsace, M. Cl. Ebling, professeur d'éducation musicale et organisateur du concours scolaire de Strasbourg, M. G. Andres, artiste musicien de Strasbourg et M. le Dr. Mays, directeur de chorale à Saint-Louis (Haut-Rhin).

Après le concours proprement dit, la municipalité de Saverne était à recevoir les organisateurs, le jury et les délégués des chorales. Le Dr. Wolff, maire de la ville, dit sa joie en ce jour de la fête des Roses, d'avoir également pour hôtes ceux qui cultivent le noble art du chant. Le président Semler-Collery remercia tous ceux qui avaient si bien organisé cette belle journée et félicita les chorales pour leurs magnifiques prestations.

Après déjeuner, c'est dans la grande salle des fêtes de Monsviller, une localité voisine, qu'eut lieu l'audition d'honneur. Toutes les sociétés présentes eurent à cœur d'offrir à ce vaste auditoire un aperçu de leur répertoire. Chacun fit de son mieux dans une atmosphère de liesse générale.

Vint enfin la lecture du palmarès. C'est l'Ensemble vocal de Roanne qui totalisa le plus grand nombre de points et s'adjugea ainsi la plus haute récompense : le vase de Sévres offert par le Ministère des Affaires Culturelles. De nombreuses formations eurent le plaisir de se voir attribuer un premier prix : pour plusieurs, ce fut aussi l'accès en division supérieure.

Ainsi se termina cette magnifique journée, résultat d'une longue suite d'efforts pour tous ces chanteurs. En félicitant le président Rauscher, le directeur Fischer et tous les membres de la chorale Concorde de Saverne pour leur esprit d'hospitalité et leur parfaite organisation, félicitons toutes les chorales participantes même les malchanceuses de cette journée car toutes ont prouvé leur vitalité, leur esprit d'émulation. Grâce au courage de ces formations, le noble art du chant choral, parfois déprécié de nos jours, aura attesté sa permanence et prouvé sa valeur au service de la fraternité et de la paix.

ACHETEZ LE MACARON AUTOCOLLANT

RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE Argenture BOIS Nickelage Argenture Vernis FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

- PARIS -

Fournisseur de la Garde Républicaine

Musique de Romorantin, 1er prix ascendant par 28/30 félicitations au directeur Un clairon basse offert par la Confédération Musicale de France.

3ème Div. S.O.N.
Harmonie de Meslay-du-Maine, 1er prix à l'unanimité par 27/30, félicitations au directeur. Coupe offerte par « Les Sans Rivus ».

ORCHESTRES JUNIORS
Jugendkapelle de Schweinfurt (République Fédérale d'Allemagne), mention excellent. Félicitations au directeur. Vase de Sévres offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie Charleville - Mézières, mention excellent, félicitations au directeur. 1 clarinette offerte par la C.M.F.

NOS CONCOURS

FLORANGE

Concours du 16 juin 1974
Palmarès du concours-festival de musique

Le concours-festival de musique organisé par l'Harmonie municipale s'est terminé dimanche, en apothéose. Après la soirée très réussie de vendredi soir, avec la chorale « Chanterelle » et l'harmonie de Florange la soirée dansante, organisée samedi soir, dans le dancing « Le Domino », sur la place Charles-de-Gaulle, avait attiré une foule très nombreuse, qui s'adonna aux plaisirs de la danse jusque tard dans la nuit, au son de l'orchestre Grandey et ses rythmes.

La journée de dimanche fut consacrée, en matinée, aux concours de musique, qui se sont déroulés dans différentes salles de la ville. L'après-midi, après un court défilé des dix-huit sociétés invitées présentées devant le podium, où s'étaient rassemblées les personnalités. Ce furent alors plus de 900 musiciens qui exécutèrent ensemble la sonnerie « Au Drapeau », puis « Sambre et Meuse » et enfin « La Marseillaise ».

Après un lâcher de pigeons, organisé par la société colombophile « Le Relais Florangeois », M. Lewis, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, procéda à la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à M. Marcel Schneider, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle, ainsi qu'à M. Pierre Jacquelin, président de l'Harmonie municipale de Florange.

Ce dernier devait donner ensuite lecture du palmarès de cette mémorable journée et dont voici les résultats :

- HARMONIES ET FANFARES**
- Harmonie d'Aumetz, 29 pts, 1er prix ascendant. Félicitations du directeur. Grand prix : coupe de l'Harmonie municipale de Florange ;
 - Harmonie de Clouange, 27 pts, 1er prix ;
 - Harmonie de Volmerange-les-Mines, 26 points, 1er prix ;
 - Harmonie de Distroff, 24 pts, 1er prix ;
 - Harmonie de Kirschnaumen, 22 pts, 1er prix ;
 - Harmonie de Manom, 20 pts, 2ème prix ;
 - Harmonie de Hettange-Grande, 19 pts, 2ème prix.

- ACCORDEONS**
- Club de Saint-Avoid, 29 pts, 1er prix ascendant. Grand prix : coupe offerte par l'ATCL ;
 - Club de Girumont, 28 pts, 1er prix ascendant ;
 - Club d'Audun-le-Roman, 28 points, 1er prix ascendant.

- DEFILE**
- 1) Société Union Distroff ;
 - 2) La Lyre Hettange-Grande ;
 - 3) L'Harmonie d'Aumetz ;
 - 4) L'Harmonie de Volmerange-les-Mines ;
 - 5) Les Cadets de Moulins-lès-Metz.

A 17 h., l'Harmonie des Houillères du bassin lorrain, sous la direction de M. Roland Boitel donna un concert qui fut très applaudi, et cette journée se termina par un bal gratuit, animé par l'orchestre des « Joyeux Compagnons » de l'Harmonie municipale.

A ces différentes manifestations, nous avons noté la présence de M. le sous-préfet de Thionville ; M. Robert Schmitt, sénateur de la Moselle ; M. Léon Arnould, vice-président du conseil général de la Moselle et maire de Florange, entouré de ses adjoints ; M. Lewis, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. Raymond Lafond, président de la Fédération des sociétés musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, etc.

Sur la place Charles-de-Gaulle de nombreux stands avaient été installés grâce au dévouement de M. Séraphin Decol, vice-président de l'Harmonie municipale, et la chaleur tropicale dans les gosiers bien aiguisés par les succulentes saucisses grillées, jambon et autres merguez.

Tard dans la soirée, la place des fêtes retrouva son calme et il convient de féliciter M. Pierre Jacquelin et son comité pour l'organisation de cette importante manifestation musicale et de la façon parfaite dont elle s'est déroulée.

Le congrès mondial du saxophone à Bordeaux (2-6 juillet 1974)

Ce congrès mondial au cours de ses 5 journées a fait entendre en 60 concerts, l'élite internationale de 500 saxophonistes venus à l'appel de Jean-Marie Londeix, un des plus célèbres saxophonistes de notre temps, professeur au Conservatoire de Bordeaux, et président de l'Association des Saxophonistes Français, tout le siège est dans les locaux de notre Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris.

Plus que tout autre le musicien de nos sociétés sait ce que ces sociétés doivent à Adolphe Sax dont l'invention du saxophone et de divers instruments à embouchure qui portent son nom, a été, à partir de 1840, un développement considérable des formations musicales dans tous les pays. Le congrès de Bordeaux, outre l'hommage rendu à Adolphe Sax a eu pour but de faire connaître davantage les immenses ressources du saxophone dans le domaine de la musique classique, tel qu'il est utilisé dans les ensembles instrumentaux.

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

BATTERIES - FANFARES

MORCEAUX IMPOSES POUR L'ANNEE 1975

BATTERIES FANFARES

dans tous les concours organisés par les Fédérations et placés sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

N.B. — Il est entendu que les batteries-fanfarses qui prendront part à plusieurs concours la même année ne pourront obtenir qu'un seul 1er prix ascendant.

FORMATION N° 1

CLAIRONS, CLAIRONS BASSES ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Div. (ttes sect.)	VIVENT LES JEUNES (Ne pas exécuter les parties (ad Lib)	R. Martin
2ème Div. (ttes sect.)	LA CHARNOLUD	Margueritat
1ère Div. (ttes sect.)	JOYEUX TAPINS	Margueritat
Div. Supér. (ttes sect.)	TEMPETE SUR LE TILLET	Champel
Div. d'Excell. et d'Hon.	SOLMYODAU	Champel

FORMATION N° 2

CLAIRONS, CLAIRONS BASSES, TROMPETTES BASSES, CORNS ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Div. (ttes sect.)	MARCHE DE L'ETOILE	R. Martin
2ème Div. (ttes sect.)	AQUITAINE-MARCHE	Margueritat
1ère Div. (ttes sect.)	LA GABATUM	R. Martin
Div. Supér. (ttes sect.)	SALUT AUX FANFARES	Champel
Div. d'Excell. et d'Hon.	MISSISSIPPI	R. Martin

FORMATION N° 3

CLAIRONS, CLAIRONS A PISTONS, CLAIRONS BASSES ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Div. (ttes sect.)	LE VIEUX MALBOROUGH	R. Martin
2ème Div. (ttes sect.)	HONNEUR ET PATRIE	R. Martin
1ère Div. (ttes sect.)	NORD ET MIDI	Champel
Div. Supér. (ttes sect.)	CORTEGE DE LA REINE POUCKETTE	Champel
Div. d'Excell. et d'Hon.	AU PAYS LIMOUSIN	R. Martin

FANFARES DE TROMPETTES

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Div. (ttes sect.)	LE PERE LA TROMPETTE	R. Martin
2ème Div. (ttes sect.)	FANFARE JOYEUSE	Margueritat
1ère Div. (ttes sect.)	DE PADIRAC	Margueritat
Division Supérieure	SCHERZO-VALSE	J. Decamps
Div. d'Excell. et d'Hon.	HABANERA	Philipp

FANFARES DE TROMPES

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Div. (ttes sect.)	NEMROD	Andrien
2ème Div. (ttes sect.)	SOUS-L'ORME	G. Gadenne
1ère Div. (ttes sect.)	LE MOULIN DE GRANVILLE	Branquart
Division Supérieure	REVE DE DIANE	M. Lasalmonie
Div. d'Excell. et d'Hon.	NOCE MONTAGARDE	G. Gadenne

FANFARES DE MARCHE

Il est entendu que dans cette formation, seuls les tambours, clairons, trompettes et cors seront jugés et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant, les sociétés se présentant dans les groupes A et B fanfares de marche ne pourront concourir qu'en 3ème, 2ème et 1ère division.

Au-delà de la 1ère division, les fanfares de marche qui désireraient accéder à la division supérieure devront obligatoirement concourir en BATTERIE-FANFARE formation n° 1 ou n° 2.

GRUPE A : TAMBOURS ET CLAIRONS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Division	LES DRAGONS DE NOAILLES	J. Semler-Colleiry
2ème Division	HYMNE DE L'INFANTERIE DE MARINE	Cappé
1ère Division	SAMBRE ET MEUSE	Rauski

GRUPE B : TAMBOURS, CLAIRONS, TROMPETTES ET CORNS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	AUTEURS	EDITEURS
3ème Division	LA « CONCORDE » PASSE	Meunier
2ème Division	LE DRAPEAU DE LA PAIX	M. Millot
1ère Division	LOUIS XIV	M. Millot

Pour les Batteries-Fanfarses, les fanfares de trompettes et les fanfares de marche, l'épreuve de sonnerie est obligatoire; les sonneries réglementaires du « Guide Pratique du Fanfariste » sont seules valables dans nos concours.

Le « Guide Pratique du Fanfariste » est en vente aux éditions Renatto-Deslaurier, 25, rue Michelle-Comte, 75 Paris-3ème.

N.B. — En plus du morceau imposé et du morceau au choix, les Batteries-Fanfarses auront à exécuter une sonnerie réglementaire, et une marche Tambour qui seront tirées au sort, parmi les sonneries et marches suivantes :

L'ouverture du BAN et le Rappel de pied ferme pour les sociétés classées en 3ème division et la 1ère, 2ème ou 3ème marche Tambour du premier groupe pour l'ensemble des tambours de la société.

AU DRAPEAU, AUX CHAMPS, et le GARDE A VOUS, pour les sociétés classées en 2ème division et la 1ère, 2ème ou 3ème marche Tambour du deuxième groupe.

AU DRAPEAU, AUX CHAMPS et AUX MORTS, pour les sociétés classées en première division et la 1ère, 2ème ou 3ème marche Tambour du troisième groupe.

Toutes les sonneries précédentes, et la Marseillaise — arrangement — pour Batteries-Fanfarses de A. Tremine, éditions J.-M. Champel pour les sociétés classées en Supérieure, Excellence ou Honneur et l'une des 5 marches Tambour du quatrième groupe.

Toutes les marches Tambour seront tirées au sort parmi les quatre groupes qui figurent pages 5, 6, 7, 8, 9, 10, et 11 dans la Méthode Nouvel Enseignement Pratique du Tambour Tome II de A. Tremine, éditions Robert Martin.

Pour les fanfares de trompettes, même programme mais prendre les sonneries correspondantes dans le Guide Pratique du Fanfariste page 10, 11 et 13.

RECOMPENSES

Les prix sont accordés à la valeur réelle de l'exécution. Ils sont attribués suivant un nombre de points dont le maximum est établi de la façon suivante :

Marche Tambour	0 à 2 1/2
Sonnerie	0 à 2 1/2
Morceau imposé	0 à 15
Morceau au choix	0 à 10
TOTAL	0 à 30

Premier prix ascendant	28 Points à 30
Premier prix à l'unanimité	25 Points à 27 1/2
Premier prix	22 Points à 24 1/2
Deuxième prix	15 Points à 21 1/2

EDITEURS DE MUSIQUE

- R. MARTIN, 9, rue Boecard, 71 MACON (Saône-et-Loire).
- FORTER, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54 NANCY (Meurthe-et-Moselle).
- GRAS, 36, rue Pape-Carpentier, 72 LA FLECHE (Sarthe).
- LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75 PARIS-1er.
- J.-M. CHAMPEL, Boite Postale N° 2, 01 NEUVILLE-SUR-AIN (Ain).
- RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75 PARIS-3ème.
- LES EDITIONS DE PARIS, 28, boulevard Poissonnière, 75 PARIS-9ème.
- MARGUERITAT, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.
- PHILIPPO, 34, boulevard Poissonnière, 75 PARIS-9ème.
- A. DAUGE, 8, rue Winston-Churchill, 57 METZ (Moselle).
- ALPHA, 54, rue d'Hauteville, 75 PARIS-10ème.
- P. BREARD, 8, allée Jean-Bouin, 92 CHATENAY-MALABRY.
- TOP-EUROPA, 53, route Léon-Lachamp, 13 MARSEILLE-8ème.
- J. DECAMPS, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75 PARIS-14ème.

CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE 1974-1975

(Arrêté du 5 juin 1974)

Les vacances sont ainsi fixées : Vacances de la Toussaint : du mardi 29 octobre 1974 après la classe au lundi 4 novembre au matin.

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre après la classe au vendredi 3 janvier au matin.

Vacances de février : Zone A : du samedi 1er février après la classe au lundi 17 février au matin.

Zone B : du samedi 8 février après la classe au lundi 17 février au matin.

Zone C : du samedi 15 février après la classe au lundi 24 février au matin.

Vacances de Printemps : du samedi 22 mars après la classe au lundi 7 avril au matin.

Grandes vacances : du samedi 28 juin après la classe au lundi 15 septembre au matin pour les élèves de tous les ordres d'enseignement.

Académies :

Zone A : Air, Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Rennes, Rouen, Toulouse.

Zone B : Créteil, Paris, Versailles.

Zone C : Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Poitiers, Reims, Strasbourg.

N'OUBLIEZ PAS

D'ACHETER

LE MACARON

AUTO-COLLANT

C.M.F.

ENSEMBLE DE CUIVRES DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS



Ces artistes jouent les Instruments COURTOIS Pour tous renseignements, s'adresser à M. Pierre SOUFFLET, 19, rue du Pavé de Chauvry -- 95130 FRANCONVILLE - Tél. : 803.51.90

Manifestations 1974-1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
30 novembre et 1er décembre 1974	MONTBELIARD (Doubs) 25200	Concours régional d'Accordéon, organisé par « L'Accordina de Bethoncourt » - 25200 Montbéliard.	M. Baudier Raymond, Président de l'Accordina 6, Impasse Pascal - Bethoncourt, 25200-Montbéliard.
18 mai 1975 (Pentecôte)	OLIVET (Loiret)	Concours National pour Harmonies et Fanfares.	M. Galland, président, 255, rue du Pressoir-Tonneau, 45160 - Olivet ou à M. René Plane, secrétaire du concours, 408, route d'Ardenne, 45160 - Olivet, tél. 66.59.98.
1er juin 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Maunoury, 28000 Chartres.

CONSORTIUM MUSICAL Editions PHILIPPO-COMBRE

24, Boulevard Poissonnière - 75009 PARIS
C.C.P. PARIS 286-25 Tél. 824 89-24 et 246 52-22

SOLFÈGES - DICTÉES - TRAITÉS

AGAMENNON	Solfège à l'usage des instrumentistes
AUBANEL	Solfège rythmé 1er livre
BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 1er volume
"	Cours pratique de solfège, 2ème volume
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque
"	Solfège clé de fa
"	Solfège, clés sol et fa mélangées
DOUEL J.	Précis d'harmonie expérimentale
"	Traité pratique de réalisation harmonique
"	Traité élémentaire de contrepoint
"	Essai de pédagogie musicale
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers, chaque
ELWART	Traité d'harmonie élémentaire
EXCOFFIER	Solfège manuscrit
"	Abrégé rationnel de mécanisme
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque
"	L'emploi du métronome
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles
GARAUDE	Solfège des enfants
GOUARNE	Petit traité d'harmonie
GRANIER	Solfège manuscrit
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix
IRI J.	Solfège pratique. Voir prix
ITHIER L.	Traité complet d'harmonie pratique
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber
"	Réalisations des devoirs contenus dans le complément
LEMARIE	Théorie élémentaire
"	Solfège élémentaire
MALEZIEUX	Solfège théorique et pratique
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque
"	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque
MERLOT	Théorie
"	Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut
"	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté
"	60 leçons de solfège (clé de sol et fa)
MINARD	Traité rythmique
MOREAU	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque
"	Solfège
"	Solfège avec accompagnement
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale
"	Année scolaire de musique
NERINI Emile	Précis de théorie musicale
"	Questionnaire correspondant au précis
OULLIE	Mon premier solfège
"	Théorie simple et pratique
PANSEON	ABC du solfège
"	Suite de l'ABC
PETITJEAN	Traité d'harmonie élémentaire
RAWSON	Traité d'orchestration jazz
REBER	Traité d'harmonie
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes, chaque
"	Avec accompagnement de piano, numéros 1 et 2
"	Abrégé de la théorie
"	Grande théorie
"	Questionnaire
RODOLPHE	Solfège par Chapelier
"	Solfège à 2 voix
ROUGNON	Petite théorie solfège
"	Petit solfège récréatif
"	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque
"	Traité d'harmonie 1er volume
"	Traité d'harmonie 2ème volume
SALMON	Cours complet d'harmonie
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume
"	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume
"	Année préparatoire de solfège
"	Précis de dictées musicales
"	500 dictées musicales et 1.822 exercices, 1er volume
"	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque
THOMAS	Grande théorie en 3 volumes, 1er volume
VAULTIER	2ème volume
"	3ème volume
VIGNOLO	Solfège élémentaire
"	50 leçons de solfège
"	La mesure, en 2 volumes, chaque
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental A instruments en si bémol
"	Solfège d'ensemble instrumental B instruments en mi bémol
"	Solfège de clairon
"	Solfège d'ensemble instrumental C instruments en Ut
WORSCHER	Solfège appliqué à la guitare, en 2 cahiers, chaque
WURMSER	8 leçons de solfège

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ **ALUSUISSE FRANCE S.A.** — **SAINT-FLORENTIN** (Yonne) offre nombreuses possibilités d'emplois pour **OUVRIERS-SPECIALISES** et **EMPLOYES**. Préférence donnée à bons musiciens. Possibilité de logement. Adr. candidature à la Direction de l'usine **ALUSUISSE FRANCE, B.P. 52 à SAINT-FLORENTIN**.

■ Ville de la région Sud-Est recherche pour son Ecole Municipale un Professeur de Cor d'Harmonie pouvant enseigner le solfège dans les Ecoles de la ville. Emploi temps complet. Ecr. journ. sous No 165.

■ Harmonie Municipale de **MONTOIRE-sur-le-LOIR** (Loir-et-Cher), rech. urg. pour rentrée scol. 74, amateur cuivre ; préf. trompette, capable donner cours Ecole de Musique tous cuivres. Emploi et logt. assurés. Ecr. M. Patrick **CHAPRON, Direct.**, Hôtel de Ville, 41800 **MONTOIRE-sur-le-LOIR**. Tél. : 29 ou 30.

■ Quatuor cuivres amateur cherche corniste pour musique ancienne et baroque. Ecr. M. Jacques **DEITTE**, 34, rue R.-Gauthey, Paris-17e.

■ Cercle d'Etudes Musicales de la Côte de Jade et du Pays de Reiz. Tambour-Major recherché pour harmonie — 1ère Division. Préférence donnée à musicien bon hautboïste. Situation assurée par ville du Pays de Reiz. Vacances batterie-musique en sus. S'adr. M. Maurice **VEILLET**, Président-Directeur (avec timbre réponse) B.P. No 40, 44210 **PORNIC**.

■ **ETIVAL - CLAIREFONTAINE** (Vosges), sur l'axe **NANCY-SAINT-DIE-COLMAR**, recherche un Chef de Musique retraité ou ancien Chef de pupitre pour diriger une musique de 50 éléments. Ecr. M. **GEORGEL Marie**, 88480 **ETIVAL-CLAIREFONTAINE**.

■ Harmonie Municipale de **MIMIZAN** (Landes) recrute musiciens : Trompette, Trombone, Cor, Clarinette. Emploi assuré. Donner âge, références musicales et professionnelles à M. **CLAVERIE**, Chef de Musique, 40200 **MIMIZAN**.

■ « Commune Région Grenobloise recherche animateur spécialisé pour Maison de Jeunes. Cond. diplômes : Baccalaur. et C.A.P.A.S.E. Trait. début. suiv. indice majoré 215. Adresser candidature à la revue sous No 166 qui transmettra **URGENT** ».

■ Importante Maison d'Editions Musicales recherche vendeur bibliothécaire, teneur de stock, **PLACE STABLE**. Sérieuses réf. et connaissances musicales exigées. Ecr. au journal sous n° 170 qui transmettra.

■ Commune région grenobloise, recherche apparteur - enquêteur possédant permis conduire V.L. Emploi réservé par priorité à musicien jouant tambour, caisse-claire, timbales et pouvant former élèves pour harmonie (ind. pour cela). Ecrire au journal sous le numéro 167 qui transmettra.

DIVERS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René **TUVERI**, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 **PARIS**. Tél. : 206.09.61.

■ Vends fonds **MUSIQUE - INSTRUMENTS** avec appartement, grande ville à l'Est de Paris, bien placé, bon chiffre, cause retraite. Prix intéressant. Facilites. Ecr. au journal sous No 171.

■ A vendre divers instruments anciens ophicéides, basson, flûte, violoncelle, pistons, très belle contrebasse à corde tête de lion sculptée, parfait état, traités d'instrumentation et d'orchestration, partitions complètes piano et chant, opéras et opéras-comiques. Ecr. offre à M. **MICHEL**, Moulin-Bel-Air, 84300 **CAVAILLON**.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ H. 29 ans, B.T. Méca. Desc. Indust., 10 ans exp. plannings et lancement Music. 1er clar. et saxo Armée Dijon, ch. poste technicien ou dessin. Région **PARIS** ou **SEINE-et-MARNE**. Ecr. au journ. sous No 173.

■ Clarinetiste, excellentes références, 40 ans, dynamique, expérience, recherche départements 27, 60, 76, 80, direction Harmonie, cours d'instruments. Ecr. journ. sous No 163.

■ Ex-chef de Musique jouant Trompette, trombone et connaît tous cuivres, haute compét. 60 ans, anc. comb. très dynam. célib. désirant vivre retraite paisible, cherche poste Chef de Musique ou Harmonie dans petite ville ou commune agréable. Ecr. au journ. sous No 169.

MUSIQUE MILITAIRE

■ 8 places sont disponibles à la Musique Régionale, 27e R.L. à **DIJON**, pour des engagés de 2 à 3 ans, dans les pupitres suivants : 1 flûte, 2 clarinettes, 2 trompettes d'harmonie, 2 trombones, 1 tuba ou contrebasse à cordes. Toutes possibilités de suivre des cours au Conservatoire de **DIJON**. Nomination au grade de caporal-chef très rapidement. Préparation aux concours de sous-chefs de Musique des Armées possible. Pour tous renseignements, écr. au Chef de Musique de 1ère classe, le Capitaine **Jean COURREGELONGE**, Musique Régionale, 27e R.L. Caserne Junot, 21032 **DIJON-CEDEX**. Tél. : 32.56.00, P. 443.

■ La Musique régionale du 5e R.L. dispose de places de Musiciens dans tous ses pupitres. Pour tous renseignements, s'adr. à M. le Capitaine **GRELL**, Chef de Musique de 1ère classe, Musique Régionale du 5e R. Infanterie ; Camp de Satory, 78013 **VERSAILLES**.

CONCOURS

■ Concours sur Epreuves pour recrutement d'un Professeur de Piano pour le Conservatoire Municipal de Musique. — Poste de 18 heures hebdomadaires avec participation aux activités artistiques organisées par le Conservatoire. Concours le jeudi 7 novembre 1974. Clôture des inscriptions : Mercredi 23 octobre 1974. Tous renseignements : Service des Affaires Culturelles ; Mairie d'**ANNECY** 74000.

OCASIONS

■ Occasion exceptionnelle — A ceder lots importants matériel d'orchestre (symphonique et d'Harmonie). Musique pour piano et violon. Partitions d'orchestre petit et grand format. Liste sur demande. S'adresser au journal sous No 172.

■ Recherche basse sib bon état. M. **BOULANGER**, 16, rue du Square Carpeaux, Paris-18ème. Tél. : 727.05.12.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.-P. **LOUP**, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ Harmonisations, orchestrations. Tous arrangements musicaux. M. **Léo LAURENT**, 171, Faubourg Poissonnière, 75009 **PARIS**. Tél. : 378.56.92.

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « **ROYAN - LA ROCHELLE** », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973, 2) « **Salut au 17ème R.I.** ». Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974, 3) « **POURQUOI PAS ?** ». Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau d'orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F. envoi franco. Remise 10 % aux Sociétés. M. A. **BONTEMPS** - Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 **EVRON**. (Suite page 16)

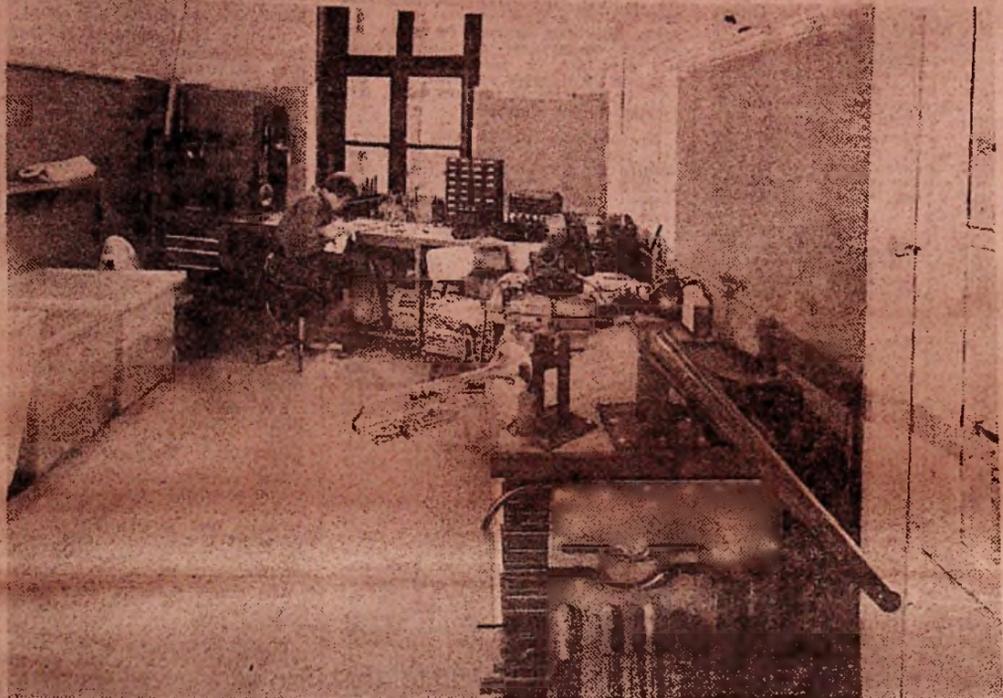


ARLOD S.A.

8, Place des Victoires, 75002 PARIS. Téléphone : 236.09.60 & 61



**VENTE, SERVICE APRÈS VENTE & RÉPARATION
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT
Atelier spécialisé pour les bois et les cuivres**



Ouvert du lundi au vendredi sans interruption de 9 h. à 18 h. (Atelier fermé de 12 h. à 14 h.)

**CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON
C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de
Toucy)**

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Chorales d'Alsace

Le Congrès de l'ASCA
les 11 et 12 mai 1974

C'est Mulhouse, chef-lieu d'arrondissement sur l'Ill, centre industriel et de richesse minière, qui réunissait les délégués et représentants de l'Association des Chorales d'Alsace pour le Congrès annuel.

LA VEILLE DU CONGRES :

Précis au rendez-vous, samedi soir à 17 h. au siège de l'Association 10, rue du Manège à Mulhouse, les membres du Conseil et de la Commission de Musique, en présence de leur président, M. Alfred Moerlen,

se rendirent au Monument aux Morts pour y déposer une magnifique couronne en souvenir des morts et disparus et pour honorer la mémoire de tous les chers membres défunts. Ils se souviennent particulièrement de ce jour où, il y a trente ans, la Ville de Mulhouse a subi le premier bombardement ayant fait de nombreuses victimes parmi la population.

Les conseillers se sont ensuite réunis dans le salon vert du Restaurant du Caveau du Théâtre pour une séance de travail aux fins de la préparation de l'Assemblée Générale du lendemain.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

LE CONGRES :

L'organisation ayant été confiée à la Chorale « Alliance », le Congrès a eu lieu dans son magnifique Chalet situé chemin des Cadets, en face du Restaurant du Jardin Zoologique, dans un jardin ombragé et qui a ravi tous les participants. C'est là que les congressistes ont été accueillis par MM. Jacques Muller et Habersbusch, président, respectivement président - délégué, pendant que les chefs de chœurs se sont donné rendez-vous au siège de l'ASCA, 10, rue du Manège pour la préparation des chœurs à interpréter.

ORDRE DU JOUR.

- 1 - Allocution de bienvenue de M. Jacques Muller, président de la Chorale Alliance.
- 2 - Ouverture du Congrès 1974 par le président Alfred Moerlen.
- 3 - Appel des Sociétés.
- 4 - Lecture du procès-verbal du Congrès de Haguenau en 1973 par M. J.-P. Moser.
- 5 - Rapport du trésorier général de l'Association, M. Aimé Moser :
 - rapport des vérificateurs des comptes.
 - décharge au trésorier.
 - désignation de deux vérificateurs pour le nouvel exercice.
- 6 - Fixation des cotisations.
- 7 - La commission de musique de l'Association chante.
- 8 - Rapport du service des récompenses et distinctions par M. André Jung.
- 9 - Décharge au Conseil pour la gestion 1973.
- 10 - Renouvellement partiel du Conseil et de la Commission de musique.
 - Conseil : membres sortants rééligibles : MM. Dussel, Laugner, Mercker, Moerlen, Moser Aimé, Stengel.
 - Commission de musique : membres sortants rééligibles : M. Muller, Stocky, Valentin, Weber.
- 11 - Les concours de chant choral scolaire :
 - Centre de Mulhouse le 15 mai, M. Alfred Moerlen ; Centre de Strasbourg, le 22 mai, M. Claude Hebling.
- 12 - Le Festival de chant choral de la Jeunesse à Colmar, le 19 mai M. Joseph Muller.

- 13 - Le concours international de chant choral 1974 organisé sous l'égide de la CMF par la Chorale de Saverne, M. Albert Rauscher.
- 14 - Fixation du Congrès de l'Association en 1975.
- 15 - « L'organisation d'un festival de chant choral. Expérience et réflexions ». - Exposé de M. Roger Munsch, membre de la commission de musique, directeur de chorale.
 - 11 h 15 Interruption de séance.

C'est par une cordiale bienvenue que M. Jacques Muller, président de la Chorale « Alliance », s'adressa à l'Assemblée en rappelant le souvenir du Congrès de 1959, organisé par sa chorale dans le même cadre. Il félicita le Conseil de l'Association de l'initiative prise d'échelonner le Congrès sur la journée et de permettre ainsi d'approfondir les problèmes causés aux chorales.

M. Muller souhaite à tous une agréable journée qui devra laisser aux délégués un bon souvenir du Congrès 1974 à Mulhouse.

Le président de l'Association, M. Moerlen, ouvre alors le Congrès à 9 h 15 en remerciant M. J. Muller, président de l'« Alliance », en le félicitant d'être à la tête d'une si active chorale qui, lors de ses nombreux déplacements, représente dignement notre Association. Il félicite au même temps, les membres du Comité de l'« Alliance » avec, à sa tête, M. Raymond Habersbusch, président-délégué, qui, en parfaite collaboration avec le bureau de l'Association, ont préparé ce Congrès d'une manière exemplaire. Il adresse un grand merci à tous les responsables.

Le secrétaire général fait l'appel des sociétés.

Pour le département du Bas-Rhin : sur 32 sociétés inscrites, 16 sont présentes, 7 sont excusées, 9 n'ont pas répondu.

Pour le département du Haut-Rhin : sur 27 sociétés inscrites : 15 sont présentes, 1 représentée, 2 excusées, 9 n'ont pas répondu.

Les chiffres des absents ont impressionné le président de l'Association qui, avec véhémence protesta contre cette indifférence et ce désintérêt. Il souligna la négligence constatée dans l'observation des délais pour les réponses, ce qui rend l'organisation du Congrès par une chorale plus difficile, surtout en matière d'hébergement, location de chambres d'hôtel, et de prévision du nombre de participants au banquet officiel et qui oblige les responsables d'adresser des rappels quelques jours avant le Congrès, ce qui entraîne des frais.

Le Congrès annuel de l'Association doit être suivi car c'est la manifestation importante de l'année où sont débattus les problèmes de toutes nos chorales et décidées les mesures à prendre pour l'avenir dans l'intérêt du chant choral dans nos départements.

Considérant l'importance d'un Congrès, et le nombre exagéré des absents au Congrès de cette année, l'Assemblée décide à l'unanimité, d'adresser une lettre de protestation contre cet état de désintérêt et les invite à se montrer dans l'avenir solidaires les uns des autres et plus unis que jamais au sein de l'Association.

Le secrétaire-général, M. J.-P. Moser, donne lecture du procès-verbal du Congrès de Haguenau, les 19 et 20 mai 1973 qui est adopté à l'unanimité.

Dans son rapport financier, le trésorier, M. Aimé Moser, dresse un tableau de la situation financière de l'Association en passant en revue le bilan et les différents comptes. Il en résulte une situation saine et une gestion fort équilibrée à laquelle le trésorier apporte tout son savoir ainsi qu'une grande part de son activité.

Dans le rapport de MM. Schlick et Girny, les vérificateurs témoignent de la tenue exemplaire des comptes, de la concordance des chiffres et encaisses avec les écritures et extraits de banque. Ils proposent à l'Assemblée de reconnaître le bien-fondé et de donner décharge au trésorier.

L'Assemblée, unanime et par acclamations, approuve les comptes de l'exercice et témoigne sa reconnaissance à notre si dévoué et dynamique trésorier. Le président tient à remercier son fidèle collaborateur du travail fourni qui ne tient pas seu-

lement les comptes et les écritures, mais qui procure à l'Association les fonds nécessaires pour son fonctionnement, qui finance les Concours de Chant Choral Scolaire et qui assure la parution du bulletin « Chorales d'Alsace », notre si magnifique bulletin, unique dans notre Pays.

Par la suite, l'Assemblée reconduit MM. Schlick et Girny comme vérificateurs de comptes pour une nouvelle année (1974).

Point No 6 : Fixation des cotisations.

Le trésorier, devant l'augmentation des cotisations à la CMF de 7 -- à 10 F. -- et de l'abonnement au Journal de la CMF de 6 -- à 10 F. -- soit une augmentation de 7 F. -- par an --, se voit obligé de proposer à l'Assemblée une augmentation des cotisations de 10 F. par an et ceci à partir du 1er janvier 1975.

La proposition est acceptée et le nouveau taux des cotisations fixé avec effet du 1er janvier 1975.

M. Jung, secrétaire-adjoint, chargé du Service « Récompenses » dresse un rapport détaillé et précis des attributions décernées durant l'année. Il rappelle que l'Association tient à la disposition des chorales des fichiers individuels permettant de tenir à jour le dossier des distinctions pour les membres méritants. M. Jung avise l'Assemblée que les informations se rapportant aux conditions d'obtention de médailles et de diplômes ont à nouveau été insérées dans le bulletin No 42-43 « Chorales d'Alsace ».

Les délégués ayant très apprécié les communications de notre secrétaire-adjoint lui témoignent leur reconnaissance par des applaudissements très nourris.

M. Joseph Muller, président de la Commission de Musique, avise le Congrès que les archives de l'Association viennent d'être dotées d'une œuvre ancienne, résumé des événements marquants tel que le Concours de Chant de 1858 à Strasbourg, en présence du compositeur Hector Berlioz. De nombreux textes et documents de M. Alois Andler, ancien membre de l'Asca, chargé de la rédaction du bulletin de l'Asca, M. Muller analysera ces archives et fera paraître des articles intéressants et extraits dans les prochains bulletins.

Parlant de l'avenir et souhaitant tous ceux qui ont contribué au développement de la chorale d'Alsace, M. Jos Muller propose d'organiser une nouvelle impulsion en organisant dès la rentrée, en septembre, des réunions mensuelles avec les chefs de chœurs et avec les chanteurs désirant se perfectionner. Une première étape - test aura lieu à Colmar, selon M. Muller, il faudra choisir entre mercredi matin et samedi après-midi.

Après avoir entendu les différents rapports, l'Assemblée est invitée par le président à donner décharge au Conseil pour la gestion 1973, celle-ci est exprimée à l'unanimité. Le président, M. Moerlen, remercie tous ses collaborateurs de leur dévouement inlassable à la cause du chant choral et les invite à servir les causes, à rester fidèles au poste et à garder confiance dans l'avenir.

Le renouvellement partiel du Conseil et de la Commission de Musique n'apporte aucun changement. Tous les membres - sortants ont été reconduits dans leurs fonctions, savoir :

- pour le conseil : MM. Dussel, Laugner, Mercker, Moerlen, Moser Aimé, Stengel.

- pour la Commission de Musique : MM. Muller Joseph, Stocky, Valentin, Weber.

Concours de Chant Scolaire à Mulhouse : M. Moerlen peut annoncer la participation de 22 chorales avec 800 petits chanteurs qui se présenteront devant un jury dont le président d'honneur est Monsieur Georges Favre, docteur ès-lettres, Inspecteur général de l'Instruction Publique à Paris. Tout est prêt pour accueillir le 16 mai 1974 au théâtre Municipal de Mulhouse, cette remarquable jeunesse chantante.

Pour le Centre de Strasbourg, dont M. Claude Hebling signe « responsable », ce sera un record de participation avec 30 chorales scolaires réunissant 1200 chanteurs.

M. Hebling lance un appel à la générosité des Chorales et aux bonnes volontés pour l'aider et le soutenir dans sa tâche. M. Habersbusch, président-délégué de la Chorale « Alliance » de Mulhouse, offre une coupe au nom de sa Chorale.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix - Grand choix

E^S DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation - Tél. (99) 30.34.48

M. Müller, de Colmar, fait savoir que le Festival de Chant Choral de la Jeunesse à Colmar, prévu pour le 10 mai, est reporté au 16 juin à cause des élections présidentielles. Une vingtaine de chorales y participeront : entre autres les lauréats de Strasbourg. Les organisateurs contribueront à la réussite de ces concours et Festival ont ainsi posé les jalons du chant choral en Alsace. Qu'ils soient vivement félicités !

Le Concours International de Chant Choral, les 22 et 23 juin 1974 à Saverne :

Le président de la Chorale de Saverne, M. Rauscher, expose le déroulement de ces festivités. Le concours lui-même aura lieu dans le château des Rohan. Les repas seront pris dans les différents restaurants de la Ville. Le concert de l'après-midi suivi de la proclamation du palmarès aura lieu dans la salle des fêtes de Mouswiller, pouvant contenir 2000 personnes et qui fera ce jour son plein.

M. Rauscher pense que l'organisation n'a rien négligé pour satisfaire tous les participants mais regrette infiniment l'absence de trop nombreuses chorales de notre Association. Ont été invoquées comme excuses valables les frais importants d'un déplacement surtout pour les Sociétés très éloignées. Le concours de Saverne sera de qualité, vu la participation des chorales :

- Royal Cercle Choral - Jupille-St-Amand - de Jupille - s-Meuse - Belgique.
- La chorale Mixte des Mineurs d'Auberehichon.
- L'Ensemble Vocal de Roanne.
- Le Royal Cercle Choral Liégeois, Liège (Belgique).

El il réunira environ 900 chanteurs. M. Rauscher et tous ses collaborateurs sont vivement félicités.

Pour le Congrès de l'Association en 1975 qui devra se dérouler dans le département du Bas-Rhin, M. Moerlen sollicite une candidature susceptible d'accepter l'organisation. La Chorale « Fraternelle » de Strasbourg-Montagne Verte, dont une délégation est présente et se déclare d'accord, soumettra la proposition à la décision de son Comité. M. Moerlen les remercie d'avance et reste pour tous les détails, à leur entière disposition.

Il est 11 h 15 : afin de respecter l'horaire de la limitation de la Municipalité au vu d'honneur à la salle des Colonnnes à 11 h 30, le président demande d'interrompre le Congrès et invite les participants à se rendre à l'Hôtel de Ville de Mulhouse. La réception à la salle des Colonnnes :

En l'absence du député-maire, M. Emil Müller, l'adjoint délégué aux Affaires Culturelles, M. Fortmann, entouré de MM. Fuller et Carla, respectivement conseiller général et conseiller municipal, remercie d'avoir choisi la Ville de Mulhouse comme lieu de congrès et souhaite à tous une cordiale bienvenue. Il encourage tous les dirigeants qui propagent ce noble art qu'est la culture du chant en ignorant nullement les difficultés qu'ont les sociétés, difficiles de recrutement de chanteurs, parfois aussi de directeurs, etc... Il encourage tous ceux qui ont l'intention de cultiver l'art et la culture et se dévouent sans compter et invite les congressistes à lever le verre pour boire à la prospérité du chant choral, à celle de la chorale « Alliance », à celle de l'Association et à son président M. Moerlen. Ce dernier, remercie du fond du cœur M. Fortmann pour les paroles chaleureuses et réconfortantes et le prie de vouloir bien transmettre les salutations et les remerciements bien sincères à M. le Député-maire et à son Conseil Municipal pour le soutien de la Cité Mulhousienne et dont d'autres villes importantes pourraient prendre exemple.

De retour au Châtelet, tout le monde s'installe à table pour goûter la succulente choucroute alsacienne faisant honneur au « cordon bleu » de l'Alliance. Elle régnait une ambiance saine parmi tous ces chanteurs d'Alsace, par une magnifique journée de printemps.

Le président, M. Moerlen, clôture le banquet en remerciant une fois encore la Société organisatrice, la félicitant de l'idée excellente d'offrir aux dames l'arbre de la famille sous forme d'un pin des Landes sous aëlophane, prêt à être planté et aux messieurs un corderon en métal.

Le congrès reprend à 14 h 30 par une aubade donnée par la chorale « Alliance » sous la direction de M. Trömmenschlager qui invita tous les congressistes à une répétition d'ensemble d'un chœur russe chanté en canon.

L'intermède choral fut suivi d'un exposé, fort intéressant, de M. Teolis, délégué régional de la Fédération des Auteurs, compositeurs et Editeurs de Musique.

Dans un premier stade, le délégué régional donna l'historique du concept de la propriété littéraire et artistique. M. Teolis résolut ensuite l'accord du 8 juin 1963, modifié par avenant le 24 février 1973, entre les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Les Sociétés présentes ont été dotées d'un dossier contenant les règlements, les modalités d'application avec tableaux à l'appui, des redevances sur recettes, réductions ou exonérations. C'est à l'unanimité que l'Assemblée remercia M. Teolis pour le passionnant exposé fait et des acclamations formées en témoignement.

À ce point divers, le secrétaire fait part d'une demande d'admission de la Société Chorale « Typographia » de Strasbourg dont le responsable correspondant est M. Charles Roth, 1 A, rue David Gruber à 67200 Stras-

bourg, le président actif de la Société est M. Roger Geyer, 1, rue des Roseaux à 67800 Bischheim et le directeur M. Bernard Lienhardt, 59, place de la Fontaine à 67200 Strasbourg-Kronembourg. Admission prononcée à l'unanimité.

Avant de clôturer ce Congrès, riche en animation, fertile en décisions, M. Moerlen procéda à la remise de la bannière de l'ASCA à la Société Chorale « Alliance » de Mulhouse qui en assurera la garde jusqu'au prochain Congrès.

C'est dans une ambiance saine et amicale que M. Moerlen, président de l'Association, leva l'Assemblée à 17 h 30 et tous se quittèrent satisfaits de la journée du Congrès à Mulhouse.

Le Secrétaire-Général
J.-P. MOSER

ALSACE MUSIQUES

L'Harmonie de Bischheim représente la France au concours international de musique à Ebinger - Taifigen - Onstmettingen (R.F.A.) et obtient un premier prix avec félicitations.

Cette manifestation, organisée du 7 au 10 juin dans le cadre du 5ème Bundesmusikfest 74 (Festival de Musique Fédéral) peut être considérée comme le carrefour des sociétés musicales d'Europe. Elles étaient 160 avec plus de 7.000 musiciens à se donner rendez-vous. La participation internationale était particulièrement importante. Outre les Allemands qui, bien entendu, fournirent le contingent le plus fort, se rencontrèrent des musiques des pays suivants : Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Luxembourg, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Italie, Suisse et comme seule société française, l'Harmonie de Bischheim qui, sous la direction de Charles Dromson s'était soumise aux épreuves de la « Hochschule » (division la plus élevée d'Allemagne). L'interprète exemplaire de l'ouverture de concert « Trift » de Haase-Altendorf (morceau imposé) et de la suite « Trois inventions » de Pi Scheffer, morceau choisi lui valut l'attribution d'un premier prix avec félicitation du jury composé par le Professeur Somp Tanzer (Autriche), le professeur Dr. Wolfgang Suppan (Autriche), le Directeur de la Musique Hans Schmidt (Bavière), le professeur A. Gschwind (Suisse), le Directeur de la Musique Josef Hozer (Bavière) et le professeur Albert Haberling (Suisse).

Doit-on le souligner spécialement ? L'organisation de cette manifestation gigantesque était exemplaire, aucune faille, aucun décalage dans exécution du programme qui se déroula conjointement dans les trois villes. Pour les Bischheimois, l'accueil avait été organisé par la Société de Musique de Balingen qui avait également assuré leur hébergement. Un accueil plus que cordial tout à l'honneur du président de cette société M. Rendschmidt et de ses adjoints MM. Lacher, Hohl et Zimmermann. La salle de répétition de cette société était fin prête pour l'ultime répétition à laquelle Charles Dromson avait convié ses 60 musiciens et musiciennes.

Entre temps, une agréable surprise attendait le Dr. Jean Rothgerber président et Monsieur Robert Bottemer secrétaire général de l'Harmonie de Bischheim à la réception et au banquet auxquels le Dr. Bruno Heck ancien ministre et président du « Deutscher Volksmusikerverband » avait convié les délégations étrangères. Ils eurent la joie d'y rencontrer le Président d'honneur de la Confédération Musicale de France M. Albert Ehrmann, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. La joie fut réciproque puisque le président Ehrmann accepta de diriger l'Harmonie dans une pièce de circonstance, lors d'un concert.

Mais le séjour dans le Jura Souabe permit également aux musiciens de Bischheim de nouer des relations avec bon nombre d'ensembles étrangers. C'est ainsi que des contacts amicaux eurent lieu entre les différents présidents, chefs et musiciens présents. Il est vrai que les multiples idômes de cette palette cosmopolite ne facilitèrent pas toujours des entretiens équilibrés mais la bonne volonté aidant (la musique n'est-elle pas internationale ?) tout le monde s'est entendu à son aise dans cette « entente cordiale ».

Il y eut, bien entendu, des conversations sur un point central où en présence du Dr. Haus Fiblizer Ministre-Président du Land Bade-Wurtemberg, le directeur de la Fédération Musicale Allemande M. Helmut Haase dirigea l'immense orchestre formé par les harmonies présentes. Spectacle imposant et étonnant à la fois que de voir et d'entendre cette multitude de musiciens de tant de nations différentes s'exprimer en une seule langue : la musique.

Mais la palme revient incontestablement à l'organisateur de ce festival Monsieur Raimund Wolf, président administratif de la Fédération Allemande, cheville maîtresse de cette organisation, qui tel un général entouré de son état-major dirigeait les opérations jusque dans les moindres détails.

Et s'est finalement les larmes aux yeux, que Charles Dromson et ses braves, premiers nommés au palmarès, prirent connaissance du résultat fort flatteur de l'épreuve qui honora non seulement Bischheim et l'Alsace, mais la France entière.

L'heure du départ ayant sonné, les musiciens de toutes les nations se dispersèrent en emportant de leurs excellents hôtes le meilleur des souvenirs.

Quant à l'Harmonie de Bischheim qui depuis son retour au cesse de recevoir d'innombrables marques de sympathie, elle est fermement décidée à progresser sur le chemin du succès sur lequel elle se trouve engagée depuis une dizaine d'années et espère avec ferveur que l'artisan de cette profession, son chef Charles Dromson, lui soit conservé.

PROGRAMME :

- Fnnfare « Ainsi parla Zarathoustra » Richard Strauss.
- « Water Music » Allegro, Haendel.
- « Trift » Ouverture, Haase-Altendorf. Suite « Three Inventions », Pi. Scheffer. — Inconsidéré, capricieux, méli-méio.
- « Irma la Douce » (Sélection), Marguerite Monno.
- « Anateka » (Sélection), J. Bock.
- « Marche Lorraine », L. Ganne.

L'Harmonie de Bischheim au pavillon Joséphine

Impeccable... Ce qualificatif, en général peu utilisé par les spectateurs toujours critiques de toute manifestation artistique, tombait de toutes les lèvres vendredi soir à l'issue du concert donné par l'Harmonie de Bischheim au pavillon Joséphine.

En fait, les musiciens et musiciennes de l'ensemble qui vient de remporter un magnifique prix d'excellence au concours international de musique d'harmonie en Allemagne, se sont surpassés vendredi. Devant leur public, les membres de l'Harmonie qui dirige M. Charles Dromson avec autant d'autorité que de talent, se sont comportés en musiciens de classe... internationale. Le programme qu'ils présentèrent comportait les deux pièces qui ont valu à l'Harmonie de Bischheim la distinction qu'elle a rapportée d'Allemagne : le fameux « Trift » de Haase-Altendorf et une suite des « Three Inventions » de Pi Scheffer. Les deux morceaux ont été exécutés d'une façon magistrale et applaudis avec chaleur.

Mais au fil de la soirée, les auditeurs, fort nombreux dans la salle des concerts du pavillon, ont pu également entendre les extraits du répertoire « américain » de l'Harmonie et les fantaisies qui donnent à ce répertoire une fraîcheur et une variété appréciées par des auditeurs de tous âges. « Irma la douce », « un violon sur le toit », le « Salut au 55ème », considéré par les amis de l'Harmonie comme étant le morceau de bravoure de la formation, la « Marche Lorraine » et quelques morceaux offerts — hors programme — au public ont manifestement créé une ambiance détendue, amicale dans la salle, parmi les personnes venues entendre l'Harmonie et qui se sont surprises en train de fredonner les airs que le concert leur avait remis en mémoire.

En si agréable compagnie, l'heure du coure-jeu est arrivée bien trop vite. De nombreux auditeurs seraient encore restés au pavillon. Mais, ainsi que l'a fait remarquer le présentateur avec humour, « ces musiciens et leur chef ont déjà une longue journée de travail derrière eux... ? ».

Que des amateurs... Sans doute, mais que beaux amateurs de professionnels n'égalent pas. Des amateurs en tout cas que le public strasbourgeois aura grand plaisir à reentendre.

M. Th. G.

ARDENNES

Mai et juin à la F.M.A.

Très chargée en sorties annuelles et particulièrement la vie de la F.M.A. et de ses sociétés, a été dominée par les examens fédéraux, les surves de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières au concours de Châteaudun et le 55ème congrès fédéral.

Examens fédéraux

Si les examens de DE (51 candidats en DE1 et 41 en DE2) avaient pu avoir lieu à la date prévue (21 avril), ceux de DM et DS (prévus pour le 5 mai) ont dû être reportés à l'Ascension, jour de multiples commémorations, en pleine période d'examens.

Aucun candidat ne put se présenter en DS et 15 en DM et 4 en DM2 purent être auditionnés par les jurys.

Par contre, le 16 juin, 392 candidats de DP1 et DP2 (dont plus de la moitié présentés par les sociétés carolo-macériennes), nécessitèrent la mise sur pied de 19 jurys répartis en 6 centres d'examen dispersés à travers tout le département.

L'Harmonie municipale de Charleville-Mézières à Châteaudun

Le 6 juin, cette société, au prix d'un gros effort financier se déplaça au complet au concours international, après un intense travail d'hiver et de printemps.

La Batterie-Pantale (direction M. Vandenberghe) obtint le 1er prix avec « Le Caid », « Marching thro », « Georgia » et « Sonnerie aux Morts ».

L'Orchestre Juniors (dir. R. Thibout) obtint la note « excellent » avec félicitations du jury et une clarinette « cadeau pour son interprétation de « Andante et Minuetto » de « Haydn » et de « Poète et Paysan » (Von Suppe).

Enfin, l'Harmonie tout entière avec « Week-end » (de Liesenfeld) et « Les Préludes » (de Liszt), dirigés par J. Mosato, obtint le 1er prix (note : 28 sur 30) en division supérieure A, ce qui lui valut l'accès en Excellence I et les plus vives félicitations du jury (MM. Dondeyne Proust et Renoncé).

Après leur retour, les musiciens carolo-macériens et leurs chefs firent l'objet, à l'Hôtel de Ville, d'une chaleureuse réception offerte par M. A. Lebon député-maire, en présence de MM. Padoy, directeur du cabinet du Préfet des Ardennes ; Dauchy, président de la FMA ; Lombardy, Idem...

La plupart de ces morceaux avaient été joués, en ultime répétition - concert avec en plus « Quadrille de la Chauve-Souris » et « Train de Plaisir » de Strauss ; « Ouverture en ut » de Catel ; à Donchery où leur prestation fit naître l'idée d'une résurrection (en cours) de l'Harmonie locale et le furent depuis, avec le ballet de danses contemporaines de la « Jeanne d'Arc » (société de gymnastique carolo-macérienne également) au château de Montcornet (au cours d'une reconstitution médiévale en présence du prince de Crotoy) et à l'issue du 55ème congrès fédéral de Carignan, avant d'être enregistrés par l'ORTF « Lorraine » (ainsi que l'Harmonie des Deux-Vireux).

Le 55ème congrès

Organisé sous une forme nouvelle axée sur un travail intensif de congrès le matin, une suppression (par compression financière) du festival, une cérémonie d'ensemble limitée à 3 sociétés et un spectacle nocturne gratuit en plein air des 2 formations carolo-macériennes précitées, ce 55ème congrès ne vit que 19 sociétés représentées (sur 40), vu sa date et les multiples festivités de fin d'année.

En présence de M. Vin (conseiller régional et général), Pierron (maire de Carignan), Dauchy (président de la FMA, entouré de son conseil d'administration, les comptes rendus du 54ème congrès, moral et financier de 1973-74, des examens fédéraux 1974 furent adoptés à l'unanimité ainsi que le relèvement à 50 F du droit de cotisation fédérale et à 5 F du droit d'inscription aux examens.

MM. Beauvill (Rimogne), Kowacki (SNCF C.M.), Pihet (UM Nouzonnoise), Droche (Vouziers), Barret (Deux-Vireux) et Thibout (HMC M) furent élus ou élus au conseil d'administration qui devra pourvoir, en septembre, au remplacement du secrétaire Dumay et du secrétaire adjoint Lechène (tous deux de l'HM Sedan).

L'apéritif d'honneur vit la présence du député Sourdil et de MM. Lancel et Dondeyne, compositeurs et le repas officiel, celle du nouveau Préfet des Ardennes Baudouin qui affirmèrent tous la nécessité et les besoins (à la satisfaction desquels, ils apporteront toute leur aide) des sociétés de musique populaire...

Un temps superbe permit ensuite le défilé des 3 harmonies de Charleville-Mézières, Nouzonville et Carignan ; les cérémonies officielles : hommage aux morts locaux, transmission du fanion, morceaux d'ensemble (« Salut au 117ème RI » de Bontemps, « La Victoire ou la Mort » de Chomel et « La Marseillaise ») dirigés successivement par MM. Alexandre, Pihet et Dauchy, et remise de décorations à des chevrons de Sedan, Carignan et Marut (dont 2 musiciens de nationalité et domicile belges recevant la médaille de 20 ans de service en France après plus de 50 ans en Belgique déjà) terminées par un brillant concert de l'UM de Nouzonville dirigé par P. Pihet pour 1/3 martial, 1/3 classique, 1/3 américain.

Un violent orage faillit compromettre la soirée mais sa brèveté permit un spectacle inoubliable pour les quelque 3.000 présents (dont la plupart des officiels) présidés, le sous-préfet de Sedan Pellerin, le secrétaire de la C.M.F. R. Thirault, l'apothéose en étant le « Cap Kennedy » (de S. Lancel) joué et dansé sous la direction de D. Dondeyne et Mlle Dhan à l'issue de 2 heures de spectacle enchanteur, réalisé grâce aux municipalités et sociétés yvoisines et carolo-macériennes unies.

Une terrible nouvelle, cachée à tous durant 24 heures, ne fut révélée qu'après le spectacle, le décès subit dans la nuit précédente, de Mme Pierre Tisseron, épouse du président de l'HM de Ch-M, (qui se faisait une fête à l'avance de ce concert) qui fut inhumée 3 jours plus tard en présence des autorités civiles du chef-lieu, du président et de plusieurs membres de la CA de la FMA et de dizaines de musiciens disponibles de Ch-M.

Musique tous azimuts

En dehors de ces 3 grands pivots de la vie musicale ardennaise, et nous en avons énumérés, il y a une initiative officielle du Conservatoire Municipal de Charleville-Mézières (500 élèves, dont 200 déjà pourvus d'instruments) :

— la renaissance des « Feux de la Saint-Jean » à Beaumont-en-Ardenne, avec « la Renaissance » locale (batterie-tantale recréée) ;

— l'élection de M. Grenier à la présidence de l'HM de Rethel qui a innové avec « un méchant » concert ;

— les concerts de gala des sociétés de Nouzonville (avec le programme présenté dont « l'Andante à Alger », « Carmen », « Mésopotamie », « Brazil », « Revue de Varonique »,

« Parsifel », « Faust » et de son chef Diederich « Prélude et Pastorale », Deux-Vireux « l'Españole », Le Parc du Sourire », « La Vierge Joyeuse » de l'H. SNCF de Charleville-Mézières (qui, comme Vireux, est en Allemagne cet automne) de Girel, Monthermé, Rogny, Vouziers...

— les sorties en Belgique des sociétés de Vireux et Carignan (4 et 6) le clarinetiste E. Harbault, qui au la cheville surannée du 55ème congrès, vient d'obtenir à Strasbourg la licence d'enseignant musical.

BOUCHES-DU-RHONE

Cours d'instructeurs et de chefs de musique

Depuis le début d'octobre 1973, il existe, dans notre Fédération au cours d'instructeurs et de chefs de musique ouvert aux élèves qui ont obtenu les meilleurs notes aux examens fédéraux en catégorie supérieure.

Sous diverses réserves, suivant l'affluence des candidatures, le nombre des élèves étant limité, il peut être possible à des chefs ou des sous-chefs en excédent de venir suivre ce cours sans forme de recyclage.

L'examen de passage, de la 1ère année en 2ème année, a eu lieu à Marseille, le samedi 15 juin.

Le jury était composé de M. Bouffier, professeur au Conservatoire, prix de Trombone et de solfège du Conservatoire National de Paris, attaché au ministère des Affaires Culturelles, et M. Walter, compositeur-chef de musique de la Région Marseillaise en présence de M. Claude Amalbert, président de notre Fédération.

Les épreuves écrites, orales et pratiques, ont été dirigées par M. Gilbert Guy, professeur de musique et chef d'orchestre.

Le professeur, responsable de ce cours, M. Jean Pascal, dans un esprit d'impartiale amitié, n'a pas voulu participer à cet examen.

Onze élèves ont suivi les cours pendant cette première année. Dix se sont présentés régulièrement pour subir les épreuves.

Sur dix candidats, trois ont été admis à passer en 2ème année, ce sont : MM. Blain, Georges, Lathl Jean-Claude, Formosa Marcel.

Les autres candidats dont certains auraient pu être admis, ont accepté le redoublement de l'année, certains que le bénéfice de l'ensemble donné sera très appréciable pour la continuation normale en 2ème année.

Les cours pour la 1ère année et la 2ème année reprendront début octobre 1974.

Il est à signaler qu'un cours de stage juniors qui vient de commencer le 7 juillet, un des derniers jours à l'examen de passage, M. Lathl, a pris possession de sa bazoote et a très bien remporté à ce stage l'attribution des 53 points maximum.

En concert, il a été très apprécié, que ce soit à Saint-Remy-de-Provence le 5 juillet, que ce soit le lendemain à Sisteron, que ce soit le nombreux et très attentif.

Il ne nous reste qu'à continuer l'œuvre commencée dans le plus grand bien de nos musiques actuelles.

Centenaire de l'Union musicale de Plan-de-Cuques

Compte rendu paru dans le journal « Le Méridional - La France » en date du 11 juin 1974.

Ce journal a donné son autorisation pour l'insertion dans notre journal fédéral.

1874... Cette année-là, quelques musiciens de Plan-de-Cuques, animés par M. Chappé, arrière-grand-père de l'actuel chef de musique de l'Union Musicale, M. Edouard Chappé, compositeur qui dirige avec compétence et dévouement cette formation, avaient décidé de s'associer pour créer cette union laquelle, depuis, est restée saine et vaillante dimanche dernier, elle a fêté son centenaire.

Pour célébrer cet événement, M. Maurice Farnet, président de l'Association avait, avec ses collègues, mis au point un programme particulièrement choisi qui fut très apprécié par la population de la ville laquelle, malgré de nombreux départs en week-end, avait tenu à s'associer nombreuse aux diverses festivités. Celles-ci furent ouvertes samedi soir par l'aubade à la population au cours d'un défilé dans les artères de la ville, défilé auquel participèrent la musique de Plan-de-Cuques, drapeau en tête porté par le fidèle Martin Jean, musique dont les exécutants se présenteront dans une nouvelle tenue brillante cadencée de la municipalité à l'occasion du centenaire.

Derrière cette musique, la population put applaudir l'Harmonie de Loupe et la Fanfare d'Eschschreien, venues spécialement d'Allemagne, déplacement organisé par le comité de jumelage Eschschreien - Plan-de-Cuques.

EN JUBILE EN MUSIQUE

Toute la journée au dimanche fut consacrée aux nombreuses récompenses musicales prévues par les organisateurs, récompenses auxquelles participèrent les autorités régionales et locales, parmi lesquelles on notait la présence de M. Tabellini, attaché culturel auprès du Consulat d'Allemagne, M. An-

fonnel, commandant la brigade de Gendarmerie; M. Arnoux, président des Anciens Combattants; M. Marc Galeazzi, directeur de la MJC; M. l'abbé Noël Brignoles, etc.

Après un nouveau défilé dans les rues de la ville, les trois musiques se retrouveront sur la place de l'Eglise, devant le monument aux morts où des gerbes furent déposées par le président M. Maurice Farcet et par le maire, M. Maurice Bertrand.

Le drapeau de la musique de Plan-de-Cuques acheté en 1898, recouvert des malis de M. Amalbert, président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR, la médaille du Centenaire.

Les délégations des villes de Loope et Engelskirchen décorant à leur tour le drapeau de la bannière de leur musique locale.

Après l'exécution de la sonnerie aux morts et de la Marsellaise, les trois musiques offrirent un premier concert à la population dans la cour de l'école.

Après ce concert, chacun se retrouva au Clocheton où fut servi le banquet. Au cours de celui-ci, de nombreux discours furent prononcés par MM. Farcet, Bertrand, Amalbert, Courrial, président d'honneur de la Fédération et de la Société de Musique; Hesse, directeur de l'administration de la ville, d'Engelskirchen; Fabricius, président du comité de jumelage.

De nombreux cadeaux furent alors échangés entre l'Union Musicale de Plan-de-Cuques et les musiques allemandes, personne n'étant oublié dans cette généreuse distribution.

Le président Amalbert avait tenu à associer à cette cérémonie de centenaire le benjamin de l'Union Musicale de Plan-de-Cuques, âgé de 12 ans, en lui déclarant qu'il devrait, à son tour, dans 50 ans, porter témoignage auprès de ses collègues des événements de cette journée afin que le flambeau de la communauté soit transmis de génération en génération.

UNE SOIREE CHAMPETRE

En fin d'après-midi, plus de mille personnes se retrouvèrent au Parc Mirémont où les trois musiques offrirent à la population un concert classique au cours duquel le Grilhet de Plan-de-Cuques apporta sa collaboration en exécutant de nombreux danses pendant les intermèdes.

Alors que le soir tombait, l'assistance, debout, reprit en chœur la Coupo Santo suite de la Marsellaise exécutée par l'Union Musicale de Loope et l'Hymne allemand par l'Union Musicale de Plan-de-Cuques.

Un bal à trois orchestres finit tard dans la nuit, au Clocheton, les fêtes du centenaire de l'Union Musicale de Plan-de-Cuques.

Concert par l'Orchestre Symphonique SNCF de Marseille le 20 juin 1974 dans la salle des Antiques.

A la suite de diverses difficultés, l'OSM n'avait pas eu la possibilité de se faire entendre en début de saison.

Grâce à une collaboration confiante avec l'Ensemble symphonique de Marseille (Dr Garlet, président) et le groupe Sainte-Cécile (M. Grandini, président), un concert a pu être mis sur pied et donné le 20 courant. La direction en a été confiée à Jeno Rehak, chef d'orchestre à l'Opéra de Marseille, dont la baguette élégante et précise a communiqué aux musiciens toute la fougue et le dynamisme requis par les œuvres mises au programme.

L'ouverture de Titus, opéra de Mozart, enlevé avec brio.

La Symphonie Oxford, de Haydn, les divers mouvements en ont été rendus avec toute la précision nécessaire et le respect des nuances.

La deuxième partie débutait par une autre page symphonique célèbre: la Symphonie No 8 de Schubert (Inachevée).

L'auditoire a pu apprécier l'application et un certain respect des intentions de l'auteur exprimées dans les deux mouvements de l'œuvre par les musiciens attentifs à la baguette de Jeno Rehak.

Enfin le concert se clôturait par les non moins célèbres Danses Hon-

groises No 5 et No 6 de Brahms. Si dans un mouvement d'humeur le compositeur aurait dit que ces danses étaient des erreurs de jeunesse, leur facture a été telle que des erreurs semblables ont traversé le temps avec un succès qui ne départit pas.

Sous les applaudissements, l'Orchestre a dû biffer la No 5.

En résumé, cette soirée placée sous le signe de l'entente, est à mettre à l'actif de la tenacité des dirigeants, allés au savoir et à la bonne volonté des musiciens, émanés par une main sûre à la disposition d'un chef talentueux.

Parmi l'auditoire éclairé nous avons pu relever la présence de hauts fonctionnaires de la SNCF représentant M. Trade, directeur de la région de Marseille, ex-cuse, et des chefs de service: M. Amalbert, président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR; Mlle Colle, professeur de piano; M. Mein, professeur au Conservatoire; M. Meynard, secrétaire général de l'Harmonie des Cheminots SNCF de Marseille, représentant M. Berthel, empêché.

Le stage juniors, organisé tous les ans depuis 1970 par la Fédération des Sociétés Musicales des B. du R. s'est déroulé cette année à Sainte-Colombe (H.-A.) du dimanche 30 juin au dimanche 7 juillet.

Les stagiaires et leurs cadres ont été reçus dans la vaste propriété, aménagée en colonie de vacances, appartenant à la municipalité de la ville de Plan-de-Cuques, cité hospitalière, où s'étaient effectués les stages des années précédentes. L'accueil que leur réserve M. le maire, Maurice Bertrand, accompagné de M. Flori, fut comme toujours très chaleureux.

Dans ce cadre de montagne, les jeunes stagiaires, au nombre de 55, ont reçu une instruction, qu'on ne peut leur donner dans tous les centres urbains, par des chefs qualifiés, connus bien au-delà de notre département, et dont il suffit de mentionner les noms: MM. Léon Puget, Stéphane Mateja, Joseph Chappe, Clément Amalbert.

Sous la conduite respective de ces chefs, trois concerts furent donnés en soirée, le vendredi 5 juillet, à Saint-Rémy-de-Provence et le samedi 6, à Sistoron; enfin, le concert de clôture le dimanche 7, à 11 h., à Sainte-Colombe.

Les œuvres, travaillées au cours du stage et exécutées aux trois concerts, furent applaudies par un très nombreux public, attentif et émerveillé par la cohésion de cet ensemble composé de musiciens âgés de 10 à 18 ans provenant des quatre coins de notre département.

Quatre journées de travail ont suffi à leur donner l'homogénéité nécessaire et à leur apprendre à jouer sous quatre baguettes différentes. De plus, il est à noter que la marche Russe, Washington Post, a été dirigée par le jeune J.-Claude Latil, 17 ans, élève du cours de direction que notre Fédération a créé, depuis octobre 73, sous la haute maîtrise de M. Léon Puget. Ce jeune futur chef a été abondamment applaudi par l'assistance, ainsi que par ses collègues de l'ensemble.

Le programme se composait des œuvres suivantes:

Fantaisie sur Violettes Impériales de V. Scotto; Idylle Bretonne, pour deux hautbois, de Pillevesre; My Fair Lady, opérette américaine de F. Lowe; La Tourterelle, pour petite flûte, de Damaré; Dans les Jardins de Schubert, mosaïque, arrangement de Corroyez; Menuet du stage 73, thème fourni par les jeunes, orchestré par L. Puget; L'Arlésienne, 2ème suite, de G. Bizet; La Housarde, valse militaire de L. Ganne; Washington Post, de F. Souza.

Nous devons remercier M. Sappel, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes de Haute-Provence, qui honora le stage de sa visite le jeudi 4, et fut le promoteur du concert à Sistoron.

Quant à M. Firmin, membre du conseil d'administration de notre Fédération, c'est grâce à lui que nous avons pu nous déplacer jusqu'à Saint-Rémy-de-Provence et le concert que nous y avons donné, a été la meilleure façon de le remercier.

tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie
Basses - Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Pub. Diffusion Graphique

Couesnon
31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
Tél. : 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

CENTRE

CREUSE
BUSSIERE-DUNOISE

Festival départemental du 19 mai 1974

Sous le patronage de la FMC l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse a tenu son Congrès annuel le dimanche 19 mai 1974, à Bussière-Dunoise, sous la forme d'un festival de musique qui a réuni une bonne partie des Sociétés du département, sous la présidence du Docteur Déffay, Vice-président de la FMC et Président de l'Union Départementale, représentant le Président Fédéral empêché.

La date fixée depuis plusieurs mois a failli ne pas voir le déroulement de la fête, en raison du 2ème tour des élections présidentielles, mais les autorités municipales et préfectorales, très compréhensives, n'y ont mis aucun empêchement compte tenu de la difficulté pour les organisateurs de reporter le festival à une date ultérieure et sachant bien qu'un rassemblement musical a quelque chose de tous ne pouvait perturber la journée électorale.

La société musicale de Bussière-Dunoise avait admirablement fait les choses pour recevoir ses invités. Malheureusement, la fête fut endeuillée par la disparition, le jour même, de Marcel Vergnaud, un des fondateurs de la société locale, hospitalisé depuis quelque temps, mais qui, à 75 ans, tenait encore vaillamment un pupitre de clarinette. Médaille d'Or de la C.M.F. 65 ans d'activités musicales dans la région, le départ de M. Marcel Vergnaud crée un grand vide et laisse des regrets unanimes. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 21 mai, surintendances du festival, en l'église de Bussière-Dunoise, avec la participation musicale de 90 de ses camarades Creusois, placés sous la direction de M. Albert Lerouge et en présence d'une foule d'amis.

Mais revenons au festival qui put néanmoins se dérouler, tout en sachant tristement que participaient les sociétés suivantes:

Cuperet, Jarnages, La Souterraine,

Dun-le-Palestel, Bonnat, Roches, Moutier-Malcard, Evaux-les-Bains, St Vaur, Bussière - Dunoise, Aubusson Aigurande (Indre).

Les morceaux d'ensemble ci-après furent brillamment exécutés sous la direction de M. Georges Plon, chef de l'Harmonie Départementale: Défilé des Bataillons, Stalag IV A d'André Relin, La Creuse d'Adolphe Jouannet, Marche de la Garde Consulaire à Marengo.

La journée se termina par un vin d'honneur réunissant tous les participants. Une minute de silence fut observée en hommage à M. Marcel Vergnaud à la mémoire duquel le festival a été dédié.

Une fois de plus les sociétés musicales de la Creuse auront fait preuve de leur vitalité et nous les en félicitons.

NIEVRE

Résultats des examens

Alors que l'on dit partout que la Musique est perdue en France, il est un département au moins qui tient à prouver le contraire, malgré son peu d'étendue et de population: c'est celui de la Nièvre.

Durant les mois de mai et de juin, le Président départemental Jean Julien a présidé à toutes les sessions d'examen, tant d'éducation musicale que d'instruments. Il s'est entouré à cette occasion de personnalités compétentes.

Six sociétés de ce département ont présenté, cette année, 312 élèves en éducation musicale et 140 élèves en instrument. En voici le détail:

SOCIÉTÉ P.J. - uns e-dél. Ryannhd
Société Philharmonique de Clamecy. — Solfège: 34 élèves; Instrument: 16 élèves.

Harmonie de Cosne-sur-Loire. — Solfège: 58 élèves; Instrument: 41 élèves.

Cercle Symphonique de Fourchaumont. — Solfège: 40 élèves; Instrument: 9 élèves.

Union Musicale Municipale de Fourchaumont. — Solfège: 81 élèves; Instrument: 44 élèves.

Les Espoirs de l'Accordeon de Fourchaumont. — Solfège: 18 élèves; Instrument: 15 élèves.

Cercle Symphonique - section de Vauzelles. — Solfège: 81 élèves; Instrument: 15 élèves.

Un grand bravo à tous ces élèves, à leurs dévoués professeurs et à leurs dynamiques directeurs. J.-J.

DECIZE

Programmes des concerts donnés par l'Harmonie Municipale (2ème division - 2ème section - 70 exécutants), sous la direction de M. Désiré Sully.

Auditorium des Halles, samedi 18 mai 1974 à 21 h.:

1. — Le clairon de Moudros, Aigle militaire avec tambours et clairons de Henri Colthe.

2. — Egmont, ouverture de Ludwig van Beethoven.

3. — Snow-March, Pas redoublé avec tambours et clairons de Fernand Wautier.

4. — Danses hongroises No 5 et 6 de Johannes Brahms.

5. — Spécimen, Marche de concert pour harmonie de V. Tunné.

6. — Le pays du sourire, fantaisie sur l'opérette de Franz Lehár, chantée par M. Elie Poulard, soliste de l'Harmonie de Decize.

7. — Teistar, Marche avec tambour et clairons, de Jos Collins.

Samedi 1er juin 1974 à 21 h.:

1. — Le jour le plus long, Marche de concert avec tambour et clairons, de Paul Anka.

2. — Cavalerie Légère, de Franz von Suppe.

3. — Marche des parachutistes Belges, avec tambours et clairons de P. Leemans.

4. — Marche Triomphante d'Aida, de Giuseppe Verdi.

5. — Tigré Roi, Fantaisie Jazz, de N. La Roca.

6. — Le Réve Passé, Marche chantée de G. Krier, soliste M. Elie Poulard.

7. — Le Roi François, fantaisie avec la batterie de Roger Coltheux.

Samedi 15 juin 1974 à 21 h.:

1. — Parade à Chicago, Marche américaine avec tambours et clairons de Georges Besso.

2. — L'arlésienne, suite d'orchestre, de Georges Bizet.

3. — Prélude.

4. — Intermezzo.

5. — Adagio.

6. — Farandole.

7. — Les Dragons de Noyelles, Marche avec tambours et clairons, de J. Semler-Collery.

8. — Ballet Égyptien No 2091, de A. Lukink.

9. — A travers nos provinces, Fantaisie folklorique française, de Laurent Delbecq.

10. — Marche Tintamarresque, Marche de concert pour Harmonie de Francis Popy.

11. — Teistar, Marche avec tambours et clairons, de Jos Collins.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours: **Paul BEUSCHER!**

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

NEVERS

Société des concerts névernaïses
Compte rendu du concert
du 21 mai 1974

Le mercredi 21 mai 1974 à 21 h., la société des concerts névernaïses terminait sa saison musicale 1973-1974 par une soirée donnée à la Maison de la Culture de Nevers. Elle avait fait appel à deux instrumentistes dont la réputation très flatteuse s'étendait à toute l'Europe. Il s'agissait de Jacques Guyot, corniste, soliste à l'ORTF, membre des concerts Colonne et ayant été nommé tout dernièrement cor solo de l'Orchestre régional du Capitole de Toulouse ; le second soliste était Guy Touvron, trompettiste bien connu de tous les musiciens de la Fédération musicale de France, 1er prix de trompette et de cornet du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, grand Prix International d'interprétation musicale de Munich et tout récemment deuxième prix du Concours International de Prague. Jeannine Capderou, professeur de chant au conservatoire de Nevers et soliste entendue très fréquemment sur les ondes de l'ORTF prêtait également son concours à cette manifestation musicale.

L'ouverture d'Iphigénie en Aulide de Gluck débutait le concert et l'orchestre placé sous la direction de Georges Bardin, par une minutie de l'ensemble, une cohésion parfaite, des nuances très délicatement amenées donnait le ton à ce programme très éclectique. Jacques Guyot, avec le concerto No 3 en mi b majeur de Mozart sut mettre en valeur les multiples possibilités expressives de cet instrument et son talent sûr ainsi que son incontestable « métier » lui valurent de vifs applaudissements amplement mérités. Puis Guy Touvron allait donner d'une part avec le concerto en ré majeur de Torelli et le concerto en mi b majeur pour trompette de Haydn, une éclatante démonstration de son admirable talent allié à une virtuosité et une sonorité dignes de son maître Maurice André. Ce furent, pour l'une et l'autre de ces œuvres, de véritables ovations qui vinrent saluer et récompenser Guy Touvron et avec une gentillesse et un sourire des plus agréables, il n'hésita pas à redonner en bis le final des deux concertos.

Il est à remarquer que l'accompagnement de ces trois pièces, très discret, par l'orchestre sut également mettre en valeur s'il en était besoin, les qualités de ces deux solistes.

Entre les deux concertos de trompette, l'orchestre avait une œuvre très colorée et difficile d'interprétation « l'Amour sorcier » de Manuel de Falla. Dans cette œuvre Jeannine Capderou, avec sa belle voix de contre-alto, donnait un cachet tout particulier aux répliques en « gl-tan ». On peut dire, sans être taxé d'exagération que l'orchestre s'est véritablement surpassé, sous la baguette de Georges Bardin. L'une et l'autre ont remporté un très grand succès et ont enthousiasmé le public qui emplissait la grande salle de la Maison de la Culture.

Il est dommage que cette saison se termine si tôt et nous attendons avec impatience cette formation, son chef et son présentateur très brillant Maurice Bertin-Denis, pour la saison prochaine.

CHARENTE

Bancs d'essai
à Aubeterre-sur-Dronne

Il semble que ce soit là le titre qui convienne pour parler de nos festivals, car si ces manifestations sont considérées un peu comme des kermesses et si les sociétés restent libres de jouer ce que bon leur semble, il n'en demeure pas moins que les jurés, tout en ayant l'esprit plus large que pour un concours, se montrent tout de même un peu chatoillieux et ne distribuent pas les « bons points » à tous vents. C'est ce qu'on a vu le 2 juin dernier à Aubeterre, où, sur quatorze sociétés venues subir leur « petit examen de passage », cinq seulement ont obtenu la plus haute récompense décernée dans nos festivals : le premier prix à l'unanimité avec félicitations du jury qui est allé à une harmonie (Souillac), un club d'accordéons (Chalais) et trois batteries (Saint-Aigulin, La Couronne et Cozes). Il faut, cependant, noter que trois autres sociétés (Sauze-Vausais, Cognac et Luxe) ayant froissé cette récompense d'un point, auraient pu porter à huit (sur quatorze) le nombre de sociétés qui, à l'issue de ce festival, ont montré qu'elles étaient aptes à affronter un concours ; d'ailleurs, Luxe l'a bien prouvé puisque cette courageuse petite société de troisième division n'avait pas craint quinze jours plus tôt, d'affronter ses juges à Villefagnan où elle avait décroché un premier prix avec une obtention à Aubeterre, ce qui dénote les proportions gardées — au prix obtenu à Aubeterre ce qui dénote une égalité d'exécution pour la société et, surtout, une égalité de jugement de la part des jurés.

Ce qui, faut regretter, c'est la faible participation des sociétés à la mise sur pied du morceau d'ensemble : six sociétés seulement, sur les douze auxquelles il était imposé, ont pu jouer « Clairon Chef » sous la direction de l'auteur, M. Roger Coiteux. Il y a là, non seulement un manque de gratitude vis-à-vis du compositeur et des organisateurs — qu'il faut féliciter pour la parfaite organisation de cette journée — mais aussi une sorte d'impolitesse inadmissible envers un public compact et en-

thousiaste qui n'avait pourtant pas ménagé ses applaudissements et encouragements ni au défilé ni à l'audition de l'après-midi. Ne concluons pas sur cette... « fausse note » de laquelle, d'ailleurs les organisateurs n'ont pas tenu rigueur puisque, malgré les pénalisations, tous les concurrents ont obtenu une coupe prise dans le magnifique étalage offert par les autorités et commerçants du canton, lesquels ont ainsi remercié nos sociétés de musique et rendu hommage au regretté président de la Fanfare d'Aubeterre : M. Georges Blanc à qui la mort a interdit de voir se réaliser ce festival.

L'ancienne ville-étape des pèlerins de Compostelle avait également accueilli, le 16 juin dernier, quatorze sociétés dont une chorale (Blagnac) venue de la Haute-Garonne et qui a favorablement impressionné le jury puisqu'elle a obtenu le maximum à égalité avec l'Ecole d'accordéons de Limoges que nous avons eu le plaisir de revoir, cette formation ayant participé au concours de Villefagnan où elle a obtenu un prix ascendant. Les accordéons charentais (Angoulême et Chalais) se sont aussi très bien comportés et ont eu chacun le maximum : cela confirme ce que nous avons écrit plus haut (Aubeterre) à savoir que ces formations paraissent, sinon fin prêtées, du moins aptes à affronter un concours après quelques séances de raccords et de « signolages ».

Du côté des Harmonies, la palette était très peu fournie : deux sociétés seulement (Sainte-Hermine et Chassenault) avaient honoré ce festival, où le maximum leur a échappé pour un point, et une formation junior (Cognac) restée égale à elle-même. Quant aux batteries, la « palme » de ce festival est allée à une Division supérieure (Cognac) et deux troisième division ; il semble cependant que les jurés se soient montrés plus difficiles pour les quatre autres formations de cette catégorie. Il n'empêche que, de ce côté-là aussi, une compétition peut être envisagée quoique Cognac ait déjà participé à Villefagnan où il n'a pu décrocher l'ascendance faute d'avoir lu le règlement des concours.

Un orage ayant éclaté au moment du départ du défilé, fit craindre pour le reste de la journée. Heureusement, il n'en fut rien, le programme se déroula comme prévu et, à part une pénalisation, toutes les sociétés furent réunies sous la baguette de M. Colruze, lequel dirigea le morceau d'ensemble de composition : Clairon Chef, repris et dirigé une deuxième fois par M. Gouyoux, directeur de la Lyre de Saint-Michel.

Chaleureusement applaudie par un public nombreux, chaque société reçut, en remerciement, une coupe ou un objet d'art choisis dans la vitrine constituée par les autorités locales, les dirigeants de la société organisatrice, les services publics, les commerçants, les artisans... de la localité.

On ne nous pardonnerait pas de passer sous silence les formations de majorettes qui ont apporté leur charme dans ces trois manifestations charentaises. Cependant, il est bien difficile, dans l'état actuel des choses, d'émettre un jugement ou pronostiquer quel que ce soit au sujet de ces groupements féminins car rien n'est bien défini à leur égard. Sans doute les évolutions se font-elles avec ensemble, sans doute la dextérité naturelle des jeunes filles leur permet-elle de pratiquer le twirling avec aisance mais les prestations sont au stade de la disparité, chaque groupe évoluant selon sa propre conception de tel ou tel mouvement ou selon sa propre « interprétation » (si l'on peut dire) de telle œuvre musicale. Pourtant, ces formations gagnent beaucoup si elles étaient — au même titre que nos sociétés de musique — mises en compétition suivant des critères bien déterminés : même musique, mêmes mouvements, même évolutions se situant, naturellement, à mi-chemin entre le « pas cadencé » et la chorégraphie.

Il semble donc que le moment soit venu de jeter les bases d'un règlement qui, non seulement permettrait aux jurés de se faire une opinion en toute connaissance de cause, mais alimenterait ces « bataillons » à se classer et à choisir l'évolution correspondant à leur classement. Il est souhaitable que la C.M.F. se mette au travail dans ce sens.

H. M.

CHAMPAGNE
ET MEUSE

Assemblée générale du 1er mai 74
à Commercy (Meuse)

M. Raymond Bigotte, président, salua les représentants des sociétés venus nombreux et les remercia de leur attachement à la Fédération, en particulier à M. Edmond Leroy, président délégué pour le département de la Meuse et directeur de l'Harmonie Municipale de Commercy qui a eu la charge d'organiser ce congrès. Des remerciements furent également adressés à M. Favrot, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports de la Marne pour son action auprès du conseil général de la Marne afin d'obtenir une aide matérielle pour les sociétés fédérées.

Il fut procédé au renouvellement du comité directeur pour 1974.

Président, M. Raymond Bigotte, 6, rue Marie-Stuart, Reims.
Président-trésorier, M. Henri Jantzy, 28, rue Chabaud, Reims.
Président adjoint (Meuse), M. Edmond Leroy, 113, rue du 155ème, Commercy.

Vice-présidents, M. Henri Leforge, 30, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Reims ; M. Gabriel Gillain, 23, rue des Semonts, Epernay ; M. Marcel Leclair, 14, bis, rue Houzeau-Mulron, Reims.

Services fédéraux : honorifiques, M. Maurice Beaum, 114, avenue J.-Jaurès, Reims ; assurances, M. Gabriel Gillain, 23, rue des Semonts, Epernay ; du journal, M. Marcel Leclair, 14, bis, rue Houzeau-Mulron, Reims.

Secrétaire de séance, Mme Jacqueline Hallé, 124 bis boulevard Saint-Marceaux, Reims.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 4 mai 1975, à Epernay (Marne).

FRANCHE-COMTÉ
ET BELFORT

Congrès à Baume-les-Dames
les 8 et 9 juin 1974

En prélude au congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort et du Festival de Musique qui se sont déroulés le dimanche 9 juin 1974 à Baume-les-Dames, le Comité fédéral s'est réuni le samedi 8 dans la salle du conseil municipal de la mairie de cette ville, sous la présidence de M. Georges Vriez. De nombreux problèmes furent mis au point par MM. les membres des différentes commissions : artistique, auteurs, administrative, finances, récompenses et assurances, avant d'aborder les questions à l'ordre du jour du congrès. Au moment de la clôture de la séance, M. Camille Pochon, vice-président, au nom du comité, a adressé ses très sincères félicitations à M. Georges Vriez, notre président fédéral, à l'occasion de son 80ème anniversaire et, après lecture des états de services du jubilaire, lui a donné l'accolade au nom de tous.

A 21 h., place de l'Europe le corps de musique de Landwehr, harmonie militaire de l'Etat de Genève (80 exécutants) sous la direction du lieutenant Riebina, donna un concert réussi et bien goûté. Sous le chapiteau, un bal animé par Jean Molard et l'orchestre Domino a réuni jeunes et moins jeunes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

CONGRES DE 9 JUIN 1974

La Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort a tenu, ce jour, son assemblée annuelle à Baume-les-Dames.

Dès 9 h., le président Georges Vriez salua et remercia les délégués présents, tout en déplorant les abstentions ; ses remerciements sont allés également à la cheville ouvrière de l'organisation du congrès, M. Gérard Scheid, directeur de la Fanfare de Baume-les-Dames, aidé par MM. J. Wetstein, président ; J. Wetstein, secrétaire ; à M. le conseiller général, maire de Baume-les-Dames et à son conseil municipal qui ont voulu une musique digne de leur cité et qui y sont parvenus. Le président fédéral fit connaître la marche satisfaisante de la Fédération, les résultats des examens fédéraux : 1.415 élèves présentés ; la sélection par MM. Hermann, président de la CISP.M. et Semler-Colliery, président de la CMF, de l'Harmonie du personnel des automobiles « Peugeot » de Sochaux pour représenter la France au concours international de musique pour l'attribution de la Lyre d'Or de Vichy, c'est un honneur qui rejallit sur notre Fédération. M. Vriez passe en revue les questions qui figuraient à l'ordre du jour du congrès d'hiver 1973 de la Confédération Musicale de France dont le compte rendu a passé in extenso dans les journaux de la CMF de novembre, décembre 1973 et janvier 1974.

Les rapporteurs des différentes commissions : M. Camille Pochon, vice-président, pour celles des récompenses et artistique ; M. J.-P. Compagnon, pour les auteurs ; M. Fernand Poirot vice-président, pour la commission administrative ; M. G. Vuillemin, pour les finances ; M. P. Prost-Romand, vice-président, pour les assurances, traitent chacun dans sa branche les divers chapitres indiqués à l'ordre du jour.

Au moment du renouvellement partiel du comité, les membres sortants étant rééligibles, M. Vriez, président, d'une part, donne lecture de la lettre de démission de M. Georges Vuillemin, trésorier, son mandat venant à expiration et avisé, d'autre part les congressistes que M. Pierre Vuillemin, directeur de l'Harmonie Municipale d'Audincourt, habitant à Charquemont, a fait acte de candidature en vue du remplacement de son oncle M. Georges Vuillemin. Cette candidature est acceptée. Le président, après avoir remercié M. Georges Vuillemin pour ses services rendus à la musique, pour son travail au sein de la Fédération depuis plus de 40 ans, s'élève de la nommer trésorier fédéral honoraire. Ce qui est approuvé à l'unanimité par le congrès. Après le dépouillement des bulletins de vote, il est constaté que les membres sortants : MM. Vriez, Poirot, Compagnon, Dupont, Merlier Richard et Gros ont leurs mandats renouvelés, ce qui est un succès de

confiance et d'amitié pour cette équipe, les votants ayant manifesté ainsi leur sympathie et reconnaissance pour l'œuvre accomplie. M. Pierre Vuillemin est élu en remplacement de M. Georges Vuillemin.

Avant la clôture du congrès, M. Camille Pochon, vice-président, informe l'assemblée que le comité de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, a l'intention de fêter officiellement le jubilé de notre cher président M. Georges Vriez qui vient d'avoir 80 ans, dont 70 années consacrées à la musique, y compris 47 ans à la Fédération. M. Pochon lit le panegyrique du président, écouté, par les congressistes qui applaudissent chaleureusement en s'associant aux vœux du comité.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle des Arcades, présidé par M. Huelot, 1er adjoint au maire de Baume-les-Dames, qui a souhaité la bienvenue aux invités de la cité, le déjeuner pris en commun fut expédié au profit d'un nouveau rendez-vous sous le chapiteau, après un défilé en ville par les formations participantes qui se relayèrent sur le podium pour le festival. Ce fut l'apothéose et la Fanfare de Baume-les-Dames qui ouvrit cette amicale compétition, se fit un beau succès grâce à son chef Gérard Scheid, qui a conquis l'estime de tous, tant par sa prestation au pupitre que par la façon dont ce congrès avait été organisé.

Sous un beau soleil, Bois-d'Amont
a célébré le 80ème anniversaire
de l'Union instrumentale.

L'Union Instrumentale de Bois-d'Amont, fondée en 1893 par Henri Crélin et présidée par Georges Lacroix, a offert hier, un festival d'excellente qualité aux centaines d'auditeurs venus écouter cette formation chevronnée, ainsi que ses conseillers de M. Morez Longchaumois et Lons-le-Saunier.

Sous la direction de Marius Bailly-Maitre, l'Harmonie Municipale de Morez ouvrit le concert. Elle fut très applaudie. Succès non moindre pour l'Union Musicale de Longchaumois conduite par Pierre Prost-Romand. Ensuite Verdi et Schubert se succédèrent sous la baguette du merveilleux chef d'orchestre qu'est Alexandre Rochat, dirigeant l'Union Instrumentale. Berlioz et Strauss étaient au programme de l'Harmonie Municipale de Lons-le-Saunier. Très applaudie fut la Marche de la Damnation de Faust, vrai chef-d'œuvre. Apparaissant M. Georges Vriez, président de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort qui lui aussi, fêtait son 80ème anniversaire, et M. G. Vandel, maire de Bois-d'Amont. Après une allocution, avaient remis des médailles à plus de trente récipiendaires, geste fraternel à l'égard d'hommes fidèles et à leur commune, passion de l'art qu'est la Musique et la fête se termina par un merveilleux défilé de toutes les sociétés participantes, majorettes en tête ; la vallée avait réouvert son printemps. M. J. Grastier, sénateur et président du Conseil général du Jura ainsi que M. N.-G. Grenier, conseiller général et le Préfet de la Vallée de Joux, avaient tenu à honorer de leur présence cette belle manifestation musicale qui laissera un inoubliable souvenir dans le cœur et des auditeurs et des musiciens.

Une centenaire active

Bien que toujours très active au cours de cette année 1973 où elle célébra son centenaire, notre société officiellement fondée en 1872 au titre de « Harmonie des Enfants de Montbéliard » par le président-fondateur M. Bedeville avec comme directeur à l'époque M. Van Campo, avait déjà gagné quelques lauriers à Héricourt en 1866 et en 1868 en première division à Montbéliard.

Après un cheminement de travail, elle a glané sous diverses baguettes, où l'on distingue notamment MM. Roux, Mouchard, Lanoir (1919-1956), Bombled, Martin, Daniel Zemp et Berteloot (1965-1972), des lauriers à Anancy 1879, Besançon 1884 et 1905, Paris 1906, Dijon 1907, Rouen 1913, Toulon 1933, St-Raphaël 1936, Nancy 1952, Le Creusot 1967, Chalons-sur-Saône 1970, Nevers 1972, bien emmenée par des équipes de dirigeants toujours dévoués à la tête desquels on a remarqué les présidents Charles L'Espée Weitte, Canel, Marcel Schwander, Gabriel Vienot, Léon Méthéze, René Clère, tout ce travail effectué dans le sens du dévouement à la cause musicale aboutit à l'accession en division supérieure en 1972 à Nevers pour son Harmonie, mais également à la conversion de sa propre école de musique en Conservatoire dirigé actuellement par M. Jean-Louis Gand, ce qui laisse à l'équipe actuelle de dirigeants tous les espoirs quant au recrutement, donc à l'essor de la société et contribuer toujours et plus à la vie musicale du pays de Montbéliard.

Après un bref résumé de sa jeunesse, notre Harmonie retrace ci-après les différentes manifestations de son année du Centenaire : 1973 en musique.

3 février 1973 : Concert au théâtre de Montbéliard avec l'Orchestre Symphonique sous la baguette de M. Gand et la chorale « L'Ajoutotte » dirigée par M. Alain Pastre ; au cours de cette soirée on eut le plaisir d'entendre Schubert, C.M. Weber, Tchaikowski, Braxson, Moustaki, etc. toutes ces œuvres étant particulièrement appréciées.

22 juin 1973 : Ouverture de gala à la grande halle du Champ de Foire avec la participation de l'Har-

monie et la Chorale Folklorique locale « Le Diari » emmenées de main de maître par notre ami Etienne Maillard qui sut nous transporter des montagnes du Doubs à notre belle vallée du Doubs, chantée religieusement par ses solistes. La soirée animée par M. Jean Molard est poursuivie par l'élection de la Reine de la Musique, où l'assistance applaudit au sourire de la jeunesse de Mlle Nowapowicki Monique, reine. Mlles Goudry Nadine et Courtot Chantal demoiselles d'honneur.

23 juin 1973 : Deuxième soirée de qualité à la halle du Champ de Foire où succédait au prélude de l'Orchestre Symphonique, notre grande secour l'Harmonie des Automobiles Peugeot avec sa chorale sous la baguette de M. Daniel Zemp nous donna une mesure de son talent qui ne cesse de s'accroître, tout à l'honneur de son président M. Ravello.

21 juin 1973 : Aidées par le Dieu du Soleil, c'est avec un cortège féerique que la Reine et ses demoiselles d'honneur transportées par les plus beaux spécimens de la superbe Peugeot mis gracieusement à notre disposition, que l'Harmonie de Grand-Charment et ses majorettes drainent les amis de la musique à la fête de la Bière du Champ de Foire.

Il est également bon d'indiquer que tout au cours de la deuxième quinzaine de juin une magnifique vitrine du magasin « Aux Galeries », mise en évidence par le président René Clère, laissait apparaître les plus beaux trophées amassés au cours des ans.

La période des vacances terminée, la fête reprend alors son activité avec le soutien du Comité des fêtes.

9 septembre 1973 : Après un défilé parti de la gare, ouvert par les majorettes de la Cité, l'Harmonie Municipale d'Audincourt dirigée par M. Vuillemin, nous présente en première partie un programme de choix, très applaudi ; cette soirée étant ensuite réservée à l'Harmonie de l'Armée de l'Air dirigée par M. de Vogel, nous permit d'assister en auditeurs intéressés à la première d'un concert international, concert très réussi et goûté du public.

9 septembre 1973 : Sous un soleil éclatant, la soirée des grands jours est dans la salle et peut admirer et entendre de nombreux ensembles musicaux — instrumentaux ou chantés — de la région ou étrangers, mais aussi un défilé remarquable de la Musique de l'Air ; tout en fin de parcours, à l'honneur qui lui est dû c'est la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine dirigée par l'adjudant-chef Moreau qui, avec ses rutilants uniformes et ses montures aux harnais éclatants, nous fit entendre les possibilités de son imposant répertoire, cette journée est demeurée comme étant le clou des présentations populaires.

25 novembre 1973 : Rassemblement au restaurant « La Grange » à Colombier-Fontaines pour le traditionnel repas de Sainte-Cécile servi par le maître, du chef M. Pierre Baier, avec une table d'honneur de choix où l'on nota M. Lagarde, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; M. Lang, 1er adjoint, représentant M. André Bouilchoix, député-maire empêché ; M. Gand, directeur du Conservatoire ; M. Ravello, président de l'Harmonie des Automobiles Peugeot, le passage attendu des discours permit de constater que l'amour de la musique n'est pas un vain mot et fut ressenti avec plaisir par la nombreuse assemblée, fit également ressortir la somme de travail de compétence, de dévouement nécessaire à une société d'amateurs pour arriver à un résultat aussi flatteur, accession à la division supérieure au concours de Nevers en 1972 pour la première fois de son existence. La suite de la fête est consacrée à une importante remise de décorations (70 environ) où, en marge de la plaque de centenaire agrafée au drapeau par M. Lang, on note la remise d'un diplôme datant de 1912 au doyen M. Emile Nardin, 78 ans d'âge, 60 ans d'activité ; la médaille de 25 ans de direction au chef de batterie Lucien Vienot, 69 ans d'âge, 52 ans d'activité ; plusieurs médailles d'or, d'argent, de vétérans, sans compter les diplômes fédéraux.

1er décembre 1973 : Concert au théâtre très goûté du nombreux public. En première partie, la chorale « A cœur joie » de M. Alain Pastre ravit les amateurs du Bel Cantor, la deuxième partie consacrée à l'Harmonie dirigée tour à tour par MM. Le Guillou Yves et Tresard Claude donna un aperçu de son talent avec Rossini Weber, Saint-Saëns, Suppé, De Vogel.

22 décembre 1973 : Soirée de clôture avec un gala à la halle du Champ de Foire animée par le grand orchestre Caravello où une foule d'amis de la musique tint à venir témoigner une fois de plus sa sympathie à l'équipe responsable, où l'on distingue avec le président Malzet, MM. Lucien Vienot, Jean Pomme, Raymond Merlé et autres Le Guillou Yves, Lucas, etc.

Ce fut certes, une année épuisante pour toute l'équipe de camarades qu'est cette belle et vivante société brillamment épaulée dans son organisation par les services municipaux. Le Comité des fêtes, le journal l'Est Républicain, les groupements amis de toutes sortes, qui ont tous droit à des remerciements chaleureux et à notre gratitude à tous.

La musique populaire, non dénuée de qualité fait honneur — par notre société — à la cité qu'elle représente et espère demeurer digne des anciens encore de nombreuses années.

Pour le Comité, le secrétaire :
R. MERLE.

ILE-DE-FRANCE

Audition des élèves de l'Ecole de Musique de l'Harmonie municipale de Vanves.

Le vendredi 21 juin dernier avait lieu, dans la salle des fêtes de la mairie de Vanves l'audition de fin d'année des élèves de l'Ecole de musique de l'Harmonie Municipale. Cette manifestation était placée sous la présidence de M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, et de Mme Lesuisse, présidente de l'Harmonie Municipale de Vanves.

Le programme de cette audition, mise au point par M. Poidevin, directeur, permit d'entendre de nombreux élèves, soit en solistes, soit dans de petits ensembles de flûtes, de clarinettes ou de cuivres soit dans de petites formations de musique de chambre. Cette audition fut la démonstration de la valeur de l'enseignement donné et de l'excellent travail fourni par les élèves.

Après la distribution des prix qui clôture cette soirée, le président Paul Pin félicita Mme Lesuisse et M. Poidevin des résultats obtenus, et les encouragea vivement à poursuivre dans la voie de l'initiation à la musique d'ensemble.

ILE-DE-FRANCE

Club musical P.T.T.

Siège social: Secrétariat d'Etat aux P.T.T. 20 avenue de Ségur, 75700 Paris, C.C.P. 1318 91 Paris. Secrétariat: bureau de Paris XIII, 181, avenue de Choisy, 75013 Paris, tél. 336.35.71 (après-midi seulement).

Le Club Musical P.T.T. invite ses adhérents à participer à la reprise de ses activités qui aura lieu à partir du 16 septembre. L'association comporte entre autres sections une école de musique qui serait très heureuse d'accueillir de nouveaux membres désireux de s'initier au solfège et à la pratique des instruments, tels que: clarinette, saxophone, violon, trompette, piano, tuba, trombone, flûte, etc.

Six professeurs sont à leur disposition et les prix demandés sont très modiques. Le meilleur accueil est réservé non seulement aux agents mais également et surtout à leurs enfants. Les amis d'agents sont également admis.

Les musiciens peuvent trouver place dans les grandes formations du club:

- Harmonie: direction M. Dautricourt.
- Variétés: direction M. Davier.
- Accordéons: direction M. Poidevin.

Pour tout renseignement complémentaire, et notamment sur les horaires, consulter le secrétariat, 181, avenue de Choisy.

Les inscriptions pour les cours ont lieu à la salle de répétitions, 181, avenue de Choisy, du 2 au 10 septembre.

U.A.I.C.F. - Matinée artistique de l'Ecole de Musique des Services Centraux.

Le mercredi 19 juin dernier, l'Ecole de musique des Services Centraux a organisé sa 10ème manifestation de la S.N.C.F. clôturant son année scolaire organisée à l'occasion de la distinction qui se déroula à la salle des fêtes du 18, rue de Dunkerque, était présidée par M. J.-A. Pahn, président général de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français, et par M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

Après la projection de quelques films eut lieu la distribution des prix, à la fin de laquelle le président Paul Pin remit la médaille d'encouragement de la Fédération de l'Ile-de-France à M. Gilles Moreau, entré à l'Ecole de musique en 1964 qui, après deux années de solfège, a commencé l'accordéon et fait partie depuis 1968 de l'Orchestre d'accordéons, dont il est l'un des meilleurs et des plus dévoués éléments. Cette petite cérémonie fut l'occasion pour le président Paul Pin d'insister une nouvelle fois sur la nécessité absolue de l'étude sérieuse du solfège si l'on veut vraiment apprendre un instrument.

Puis ce fut une audition d'un certain nombre d'élèves, ce qui permit au public d'apprécier les résultats obtenus grâce au travail des élèves eux-mêmes, mais aussi à la compétence et au dévouement du directeur, M. Fornet et de ses professeurs.

En intermède, on put entendre un virtuose du pipeau qui, sur cet instrument rudimentaire, interpréta magistralement, accompagné au piano par Mme Fornet, quelques-unes de ces poésies pour petite flûte qui firent les délices des auditeurs des concerts de kiosque du début de ce siècle.

La séance se termina par une présentation, trop courte au gré des auditeurs, de l'Orchestre d'Accordéons, sous la direction de M. Fornet, et de la Chorale de Lutèce, sous la direction de M. Bellanger.

70ème anniversaire de l'Union départementale des Sociétés musicales de Paris.

Créée en 1904, l'Union départementale des Sociétés Musicales de Paris a fêté le dimanche 19 mai dernier son 70ème anniversaire. A cette occasion, elle avait organisé

une grande journée de concerts publics dans différents squares de la capitale, et notamment l'après-midi un grand concert de gala au Jardin du Luxembourg.

Le matin, de 11 h. à 12 h., l'Harmonie « La Renaissance » de Paris-Austerlitz (directeur: M. Desrumaux) se fit entendre place des Vosges (4ème) et l'Harmonie des P.T.T. (directeur: M. Dautricourt) au Parc de l'avenue de Choisy (13ème).

L'après-midi, de 15 h. à 16 h., trois concerts permirent au public d'entendre l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord (directeur: M. Ducrocq), au Champ de Mars (7ème); l'Harmonie des P.T.T. (directeur: M. Dautricourt), au square Ferdinand-Brunot (14ème); la Chorale de Lutèce (directeur M. Bellanger) et l'Orchestre d'Accordéons de l'U.A.I.C.F. (directeur: M. Fornet), au parc des Buttes-Chaumont.

Au Luxembourg, devant un nombreux public, fidèle jusqu'à la fin, se déroula de 15 h. à 18 h. 30 un grand concert de gala, sous la présidence effective du Maître Serge Lancon Grand Prix de Rome, et de M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

Ce fut la batterie-fanfare du personnel de la RATP qui, sous la direction de Jean Langin, ouvrit le feu. Elle obtint un gros succès dans l'interprétation d'œuvres modernes qui, utilisant au maximum les ressources limitées des instruments, exigent des exécutants d'être des musiciens à part entière.

L'Orchestre à Peccote de la S.N.C.F. que dirige notre ami Sylvain Dago, tint ensuite le public sous le charme, en interprétant successivement Romantique Purpie, de Roger-Roger; Sérénade, de Haydn; Annen-Polka, de Johann Strauss; et Imperia, ouverture de Macchiocelli.

Ce fut alors le tour de l'Orchestre d'Accordéons de Paris sous la direction de son fondateur, notre ami Etienne Lorin. Ce remarquable ensemble fut certainement une révélation pour un grand nombre d'auditeurs. Son programme comportait: la Joyeuse Ouverture, de Serge Lancon; Risches Suite, de Mathias Selber; la Danse Persane, d'Ernest Guiraud; et enfin Paris, une fantaisie sur des airs populaires, œuvre d'Etienne Lorin.

Enfin l'Harmonie du Personnel de la RATP, sous la direction de notre ami Georges Fossier, interpréta brillamment l'Ouverture Texane, de Serge Lancon; les Entractes de Carmen, de Georges Bizet; la Deuxième Rhapsodie Hongroise, de Franz Liszt et le Ballet des Deux Pigeons, d'André Messager.

Et pour conclure cette belle manifestation, trois sociétés chorales, la Cocelle de Paris (directeur: M. Baron), la Lyre de Montmartre (directrice: Mme Huys) et la Chorale de Lutèce (directeur: M. Bellanger) avec l'Orchestre d'Accordéons de Paris, l'ensemble placé sous la direction d'Etienne Lorin, interprétèrent l'Enfant au Tambour et la Marche des Rois, extraite de l'Arlesienne de Georges Bizet.

Toutes ces formations recueillirent de nombreux et chaleureux applaudissements, qui prouvèrent l'attachement du public à la musique populaire.

Le soir, un banquet amical réunit les membres du bureau de l'Union départementale des Sociétés Musicales de Paris ainsi que les dirigeants et des représentants de toutes les sociétés ayant pris part aux diverses manifestations de cette belle journée. Prenant tour à tour la parole, M. Désiré Huys, président de l'Union départementale, et M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France remercièrent les sociétés de leur participation et les félicitèrent pour les remarquables concerts présentés au public des différents quartiers de Paris, concerts qui constitueront sans nul doute une excellente propagande pour les sociétés musicales d'amateurs. Puis l'un et l'autre exaltèrent le rôle culturel et social de nos sociétés et les belles amitiés qui naissent sur leurs rangs de l'amour commun de la musique.

INDRE-ET-LOIRE

Centenaire de la Musique municipale de Limeray

En ce dimanche du 23 juin dernier, Limeray, charmante commune de Touraine, a vécu une émouvante et fastueuse journée. Ce jour-là en effet, sous les auspices de la municipalité, la présidence de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire et de M. Michel Debré, maire d'Amboise, venu en voisin, se célébrait le centenaire de la Musique municipale.

La Fanfare de Limeray fut, en effet, créée en 1874 par un instituteur, M. Racaut, qui dirigea jusqu'en 1879, M. Mareland lui succéda de 1879 à 1887, puis ce furent successivement MM. Renard (1887-1890), Guichard (1890-1891), Adrien Ronfard (1891-1892), puis le Dr Lécureuil de 1892 à 1905, M. Arnould dirigea alors de 1905 à 1908, M. Eugène Boninjal de 1908 à 1935, M. Emile Martin, de 1935 à 1957 et, depuis cette date, M. Georges Boninjal toujours en fonctions.

Participaient donc à cette commémoration, la Fanfare municipale de Limeray, l'Orchestre Juniors de Biéré et « La Boulonnaise » de Boulogne-Billancourt. Les musiciens de cette dernière société, arrivés en fin de matinée, apprécièrent le sympathique repas pris dans une grange du 13ème siècle qui servit, en son temps, de Palais de Justice.

A 14 h. 30, place de la mairie, M. Duterre, maire de Limeray (par ailleurs exécutant dans la fanfare), souhaita la bienvenue aux sociétés présentes puis ce fut le défilé en musique vers le lieu du concert. Dès 15 h., eut lieu l'après-midi, par un temps malheureusement maussade, mais devant les caméras de l'ORTF et une nombreuse assistance, les échos de la place des Tilleuls, résonnèrent des flots d'harmonie dispensés par les trois sociétés.

Tout d'abord, les jeunes de la Fanfare municipale de Limeray, sous la direction de leur dévoué professeur, M. Garrigue, exécutèrent brillamment « Les Dragons de Noailles », de Jules Semler-Collery, puis la Fanfare municipale habilement dirigée par M. Georges Boninjal, joua la populaire « Suite orientale », de Francis Popy. Ce fut ensuite au tour de l'Orchestre Junior, de la Fanfare municipale de Biéré, de se présenter sur le podium. M. Fomard (qui, officieusement secondait l'œuvre à Biéré depuis six ans, avec le plus grand succès) sut obtenir de ses jeunes d'excellentes exécutions du « Coucier du Soleil au Camp », méditation de Pope de Stephen Foster's Songs; Sélection d'airs du folklore américain, de D. Arend, et de Ah! Vous diriez le maman, finale de la « Petite Symphonie folklorique » d'André Thyry et de la suite « Le Bal de Béatrice d'Este », due à la plume si distinguée de notre grand Reynaldo Hahn. Avant l'entrée le présentateur, M. Morice, d'Amboise, en quelques paroles habiles, mit l'accent sur la part importante prise par les jeunes — certains, même, des bambins — dans la première partie de ce concert.

A « La Boulonnaise » était réservée la seconde partie. Hors programme ce fut une surprise pour l'auditoire de voir le capitaine élix Boyer ancien chef de la Musique du 46ème RI et de celle de la garnison d'Alger diriger allégrement — harmonie et batterie-fanfare « Etinles » — son populaire refrain « Boire un petit coup c'est agréable ». M. Bruno Mayan, nouveau chef de l'Harmonie de Boulogne-Billancourt, dirigeait alors successivement la « Marche Jubilaire » de Léon Jahn (transcription de René Rungis),

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET

Rayon Musique: 28, rue de la Chapelle, PARIS 18e. Tél.: 205.85.39.
Rayon Majorettes: 30, rue de Lisbonne, PARIS 8e. Tél.: 522.34.00.

l'ouverture de « Coriolan » de Beethoven, transcrit par Wettge, deux extraits de « Sigurd Jorsalfar » de Grieg (Prélude et marche solennelle) arrangés par P. Dupont... Continuant par des œuvres d'un caractère plus léger: La « Danza » de Rossini (arrangement de J. Devogel), les « Gammes variations » de Paul Bonneau (transcription de D. Dondoyne), le « Concerto pour une voix de « Saint-Preux » (arrangement L. Delbecq) qui mit en valeur le jeu de l'excellent trompette solo M. Terrou... et terminait par « Dans les rues d'Antibes » de Sydney Bechet. Une dynamique exécution de « Le travail c'est la santé » de Henri Salvador (arrangement R. Martin), par la « Boulonnaise » au grand complet, terminait le concert. Des applaudissements nourris saluèrent M. Mayan qui vient de succéder à M. Dautricourt: avec lui l'Harmonie est certaine de marcher sur la lancée que lui a donnée son prédécesseur. Du reste, M. Mayan a de qui tenir, puisque son père Jean-Joseph Mayan (1875-1953) dirigea la Musique des Equipages de la Flotte à Toulon, puis à Brest.

Venait alors la partie officielle de cette mémorable journée. D'abord l'exécution du « Défilé du Centenaire » de Georges Esson, par l'ensemble des musiciens dirigés par M. Georges Boninjal, chef de la musique de Limeray. Ensuite M. André Boninjal, président de la société concernée en fit l'historique, insistant sur les difficultés traversées pour arriver à ce que la musique de Limeray soit classée en 2ème division, 1ère section en 1934, grâce aux conseils de M. René Rungis, le compositeur et chef d'orchestre bien connu son président d'honneur, et soulignant les heureux résultats obtenus par les jeunes grâce à M. Garrigue, puis M. Froidefond, président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire, éphémère la médaille du centenaire à la bannière de la société, en soulignant qu'elle était la 13ème médaille de ce genre à être remise dans le département. Sur le podium, il était entouré des édités des communes avoisinantes et de nombreuses personnalités musicales, parmi lesquelles le capitaine Félix Boyer, le commandant Dautricourt, ancien chef de la « Boulonnaise », accompagné de M. Gaston Le Duc, dévoué président de cette société, des chefs des sociétés présentes mais aussi de M. René Rungis qui, vivement applaudi, souligna le courage et le dévouement à la cause musicale qu'éurent les vigneronniers pour former des élèves au retour de leur travail!

Je n'oublierai pas l'hommage rendu à M. Robert Nenti, actuellement âgé de 88 ans, et présent dans l'assistance, qui vient d'être promu chevalier du Mérite, après avoir appartenu à « La Boulonnaise » de 1903 à juillet 1973, comme cor alto!

Une vibrante exécution de la « Marsillaise » par toutes les sociétés présentes, sous la direction de M. Froidefond, terminait cette manifestation musicale de premier ordre.

Pierre DEBIEVRE.

MIDI

PYRENEES-ORIENTALES

Congrès à Saint-Estève de l'Union départementale des Sociétés musicales et chorales.

Les Sociétés musicales et chorales ayant leur siège dans le département des Pyrénées Orientales et affiliées à la Fédération des Sociétés musicales du Midi se sont réunies en congrès dans la salle Jean-Jaurès, à Saint-Estève, le dimanche 16 juin 1974.

La première manifestation musicale de cette journée a été fournie par la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes qui a donné le ton en défilant en musique, sous la direction de son chef, M. Berclagère.

Dans la salle du congrès étaient représentées: l'Harmonie municipale de Perpignan, par son directeur, M. Michel Peus et par MM. Onis et Bonnet Jean; l'Harmonie de Narbonne, par son président, M. Tournet; la Lyre Roussillonnaise de Lézignan, par son président, M. Cadène et son directeur M. Berclagère; le Réveil Laurentin, de Saint-Laurent-de-Cerdans, par son président M. Jean-Pierre Roubé; Le Réveil bayennais, de Banyuls-sur-Mer, par MM. Barthes directeur et M. Barthes, fils, trésorier, les Cantaynes Catalans, par M. Albert Sinote, leur directeur, la Clique-Harmonie de Saint-Estève, par son président, M. François Comès et par son directeur M. Vila, la Clique-Fanfare de Port-Vendres, par M. Gimenez, président, M. Barrios, M. Gabet, et M. Piccolo, chef de musique, la Clique-Fanfare d'Elne, par M. Chauvaud, président, et M. Senexas, trésorier, les Gais Troubadours par M. Thiabault.

Les dirigeants de l'Estudiu d'Alcega-sur-Têt, de la Clique-Fanfare de Cerdà, et de l'Orphée de Rivesaltes, étaient excusés.

M. François Comès, président de la Clique-Harmonie de Saint-Estève a prononcé une allocution au cours de laquelle il a remercié en passant la mémoire de M. Roubé, chef de clique, récemment décédé.

M. Ey, maire de Saint-Estève et conseiller général, a souhaité la bienvenue aux congressistes dans sa ville et a tenu à exprimer tout l'intérêt qu'il porte à l'activité des sociétés musicales et chorales.

M. Michel Peus, président de l'Union départementale, a ouvert la séance de travail en remerciant les délégués d'être venus nombreux à ce congrès qui est le premier à se tenir depuis la création de l'Union départementale, et en formant des vœux pour que les sociétés soient bientôt des pouvoirs publics, compte tenu de leur rôle social.

M. Moreaux, secrétaire de l'Union, a présenté un rapport moral passant en revue, en premier lieu les circonstances de la création de l'Union départementale, et toutes les questions auxquelles les dirigeants des sociétés sont appelés à donner de réponses dans la vie de leurs sociétés.

M. Sinote a rendu compte de l'état des finances de l'Union dont il est le trésorier, en déplorant que la caisse soit très peu alimentée.

A l'issue de la séance les délégués se sont regroupés pour un défilé en musique dans les principales rues de la ville jusqu'au monument aux morts où M. Ey, maire, et M. Peus, président de l'Union départementale, ont procédé au dépôt d'une gerbe, la Musique de Saint-Estève exécutant la Marche aux morts et la « Marsillaise ».

L'Harmonie de Saint-Estève a donné ensuite sur la place Torcatis, sous la direction de son chef, M. Vila, un très agréable apéritif concert qui a permis aux auditeurs d'apprécier les qualités de l'ensemble et des solistes.

Un vin d'honneur a été offert dans une salle de la mairie à tous les participants au congrès.

Un repas amical a ensuite réuni tous les congressistes et les musiciens des sociétés locales sous la présidence de M. Ey, maire de Saint-Estève.

Cette première manifestation collective de l'Union départementale a été favorisée par un temps magnifique et les délégués des sociétés se sont séparés avec la satisfaction d'avoir bien préparé l'avenir des sociétés musicales et chorales dans le département.

CASTELNAUDARY

Festival de musique

La Musique marche au pas, on la regarde toujours avec plaisir à l'occasion quand elle offre un visage débouffé et martial comme celui qu'on montre le 23 juin dans les rues de Castelnau-d'Aud, les diverses sociétés qui ont assisté au festival organisé par M. Césaire Collet et

GLEBLANC PARIS

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

ses collaborateurs à l'occasion du cinquantième de l'Harmonie « Les Sans Soucis »

Le président Etienne Roy et Célestin Collet ainsi que les membres du Comité directeur sont ravis par le succès qu'a obtenu cette manifestation musicale qui s'est déroulée depuis le vendredi 21 juin. Mais c'est surtout le dimanche 23 juin que cette cérémonie se révéla vraiment extraordinaire.

De 9 h. à 10 h., réception des divers sociétés musicales, place de la République; à 10 h., la Lyre Narbonnaise offrait un magnifique concert dans le jardin de la mairie, ce fut ensuite le tour de la Chorale de Thodars qui, par ses chœurs, sut conquérir un public enthousiaste. A midi, les responsables des sociétés musicales furent reçus à la mairie par M. Cassabel, maire de la ville. M. Collet en des termes très révélaient les personnalités présentes, tandis que M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, fit l'éloge des sociétés participantes; remercia MM. Pache et Lavouche, député - maire d'Iverdon (Suisse), pour la participation de leur fanfare à ce festival, ainsi que la musique du 1er Régiment de Parachutistes de Pau avec à sa tête le capitaine Fasu; M. Cassabel conseiller général - maire de Castelnaudary, remercia également les sociétés participantes et le président présent. Nous avons remarqué dans l'assistance, M. Fromental, ex-président des Fédérations musicales d'Afrique du Nord; M. Trinquier, président de la Fédération du Vaucluse; M. le capitaine François de la Fédération des Hautes-Pyrénées.

A 15 h., on procéda à la mise en place des sociétés qui allaient offrir à la population chaurienne un magnifique défilé scrupuleusement minuté, les majorettes de Cas delaudary prenant la tête du cortège jusqu'au stade municipal abondamment garni, sous un ciel radieux. Il y avait 13 sociétés musicales, le corps de musique d'Iverdon (Suisse), les Troubadours montagnards de Tarbes, l'Avenir musical de Tarbes, l'Éveil Roquecourbais (Tarn), l'Alerte mazamétaine l'Harmonie municipale d'Avignon, l'Étoile du Rall de Béziers, la Fanfare des Landes « Les Gaulois » Lohr-et-Cher, Le Réveil Camarguais d'Arles, la Lyre Narbonnaise, la Fanfare « La Tour du Pin », la Lyre de Lavaur, et l'excellente musique du 1er Régiment de Parachutistes de Pau, la Chorale de Thodars (Deux-Sèvres), les clowns du Lauragais, et les majorettes de Salle-d'Ande. Toutes ces sociétés firent le maximum pour distraire les nombreux auditeurs présents sur le stade. Celle qui impressionna le plus fut la musique militaire sous les ordres du capitaine Fasse Marseillais d'origine.

L'Harmonie « Les Sans Soucis » et les chœurs du Lauragais qui donnèrent un magnifique concert le vendredi soir, furent applaudis par une foule immense venue encourager ces deux belles formations artistiques, la 1ère placée sous la direction de M. Célestin Collet et les chœurs sous la haute direction de Mme Destienne.

Puisent ces manifestations se reproduire tous les ans la musique n'est pas une chose que l'on renie, il n'y a pas de fête sans musique et une ville sans musique est une ville morte. Castelnaudary possède deux belles formations, espérons qu'elles fêteront le centenaire en 2024.

LIMOUUX (Aude)

Stage départemental de jeunes musiciens

L'Union départementale des Sociétés musicales du département de l'Aude, créée en janvier 1974, a connu son premier stage départemental des jeunes musiciens du département, puisqu'il a eu le jour à Limoux, le 1er juillet 1974. M. Célestin Collet, directeur de l'Union musicale « Les Sans Soucis » de Castelnaudary, président de l'Union départementale en fut la cheville ouvrière et a mis tout son cœur à la réalisation de ce projet qu'il caressait déjà depuis fort longtemps, aidé par MM. Brunel de Pleusse, Sabouraud de Narbonne, Thibaud et Oriol, de Limoux, ce stage réunissant pour un début 30 jeunes musiciens de 11 à 19 ans, venus des quatre coins du département. Ils furent logés dans le coquet CES de Limoux dont M. le proviseur, n'est autre que M. Badoc, maire de Limoux qui, avec M. Pelous, adjoint et le conseil municipal tout entier, ont su par leur générosité et l'amour qu'ils ont pour la musique et pour les jeunes en particulier, faire chanter la corde sensible de cette jeune et éphémère harmonie composée de musiciens en herbe qui garniront un jour les rangs de nos harmonies.

La capitale du Razès, a vécu durant 6 jours d'agréables journées musicales aux sons harmonieux qui mettaient de très jeunes artistes à la tête desquels était placé le jeune et talentueux Bernard Grimaud, lauréat du Conservatoire national de musique de Toulouse qui en fut le chef d'orchestre.

Ces 30 jeunes, aussitôt après le petit déjeuner, se mettaient à la disposition de M. Collet qui leur faisait un cours de théorie musicale: notions préliminaires, intervalles, tétracorde, tonalités, tons voisins, etc... Venait ensuite sous l'autorité de M. Grimaud la répartition de détail du programme, tandis que la musique adoucit les mœurs, mais aussi aiguise les appétits, un car amenait les enfants dans un petit restaurant de la ville,

une sieste obligatoire et une heure de détente, la salle des répétitions se garnissait à nouveau pour la musique d'ensemble et ce jusqu'à 17 heures où le sport prenait la place de la musique dans la piscine municipale jusqu'à 18 h. 30 pour la musique d'ensemble et ce jusqu'à 17 heures où le sport prenait la place de la musique dans la piscine municipale jusqu'à 18 h. 30 où l'on se remettait galement à table. A 20 heures avaient lieu dans une salle du CES des auditions de disques avec des commentaires, des discussions et des questions posées par les élèves, cela jusqu'à 22 heures après lesquelles arrivait l'heure du repos, et ainsi de suite jusqu'au samedi 5 juillet où l'après-midi, eut lieu une petite excursion en car qui amena les jeunes musiciens à Saint-Ellaire.

Le vendredi 4 juillet avait eu lieu et ceci en l'honneur de M. Brunel et des musiciens de l'endroit, un concert public donné dans la cour de la mairie de Pleusse où une foule enthousiaste encouragea par ses applaudissements les jeunes musiciens et au cours duquel, M. Robert, maire et producteur de « Blaquette » leur fit honneur par des rafraichissements de son cru. La journée du 5 juillet fut consacrée à la mise en place des œuvres qui constituaient le programme du concert qui devait être exécuté le même soir à 21 h.

A 19 h., un vin d'honneur, offert par la municipalité, auquel assistaient M. et Mme André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, et au cours duquel, prirent la parole, M. Pelous Marius, adjoint au maire, M. Moulis représentant M. Badoc, maire, pris par des engagements antérieurs avec M. Capdeville député et président du Conseil général de l'Aude, M. Collet animateur du stage et enfin M. Sarzi, président fédéral, alors que les jeunes stagiaires instruments en mains sous les ordres de M. Grimaud, exécutaient avec aisance une superbe marche de Delbecq qui mettait un terme à cette cérémonie officielle.

Le repas fut pris au restaurant habituel et à 21 h. 30, un grand concert musical avait lieu sous la halle aux grains.

Avant le concert, M. Pelous, au nom de la municipalité et au nom de l'Harmonie municipale, remerciait les jeunes musiciens, MM. Collet, Grimaud, Brunel, Thibaud, Oriol, adressait des paroles aimables en l'honneur de M. et Mme Sarzi pour leurs présences à ce concert. Aussitôt après les premières notes du concert, on entendit le Tambourin de Rameau, la Berceuse, de Schubert, l'Hymne à la Nature, de Beethoven, l'Ariélesienne (Menuet) de Bizet, qui fut magistralement exécutée à la flûte par la jeune Anne-Marie Goupe de l'Harmonie républicaine de Coursau, ce qui lui valut une grande ovation de la part du public. Ce fut ensuite l'American Patrol célèbre marche américaine, de Delbecq et pour terminer, dans les jardins d'un monastère, de Kételbey.

Disons tout de suite que ce concert, fut très apprécié par un public, hélas ! peu nombreux, mais qui sut, par ses applaudissements, apprécier la valeur de ces jeunes musiciens auxquels il ne ménagea pas ses enthousiastes sympathies. Le concert était placé sous la présidence de MM. Pelous et Sarzi.

Puisent ces manifestations de jeunesse toutes musicales, exprimées par de jeunes musiciens, aimant la musique, s'extérioriser à travers notre département et à travers le Monde, de telle sorte que le stage 1975 connaisse un succès encore plus considérable en amenant dans la ville où il se déroulera, un grand nombre de jeunes se réunissant autour de moniteurs avertis, comme ceux qui se sont manifestés au cours du stage 1974. Ceux qui ont participé à ce stage et qui en furent les pionniers vous diront leur joie et leur enthousiasme d'avoir échangé des amitiés réciproques entre jeunes venus de Septimanie, du Lauragais, du Razès, du Kercor de la Haute-Vallée de l'Aude, etc.

Parents de toutes conditions, faites apprendre la musique à vos enfants. Elle leur est indispensable dans le contexte de notre vie moderne, puisqu'elle amène la détente et la joie, cet appel est lancé à ceux qui deviennent adultes et ayant fondé un foyer, ont abandonné cet art si beau pour se donner à la télévision. Quittez votre poste un soir par semaine, reprenez votre place derrière votre pupitre dans la salle des répétitions, vous y retrouverez ceux qui n'ont jamais abandonné et qui vous accueilleront avec joie, ainsi nos sociétés musicales populaires retrouveront leurs valeurs d'antan et seront plus compétitives. Nous comptons sur vous, les jeunes en sont un exemple frappant.

Qu'il nous soit permis d'adresser tous nos remerciements à la ville de Limoux, à M. Badoc, maire, et à son conseil municipal pour avoir accepté la création du premier stage à M. Capdeville, député et président du Conseil général, pour y avoir assisté quelques instants et aussi pour la subvention adressée à l'Union départementale qui a pris l'initiative de la création de ce stage et de ceux à venir. Merci aussi à M. le proviseur du CES pour avoir mis à la disposition des jeunes, quelques locaux de son bel et somptueux établissement. Merci aussi à M. Meaurio, restaurateur de Limoux, qui a si bien gâté les jeunes stagiaires par son art culinaire qui a satisfait les estomacs les plus difficiles. Merci enfin à tous ceux, qui de près ou de loin ont apporté une collaboration efficace à ces débuts prometteurs. Qu'il nous soit permis d'adresser nos félicitations à M. Pelous, président de l'Harmonie municipale de Limoux à M. Collet, dynamique organisateur du stage, à M. Grimaud qui a su par son savoir et sa pédagogie, transformer nos jeunes musiciens, en jeunes artistes à MM. Brunel, Sabouraud, Thibaud et Oriol et les musiciens de Pleusse.

Merci à vous M. André Sarzi, président fédéral, d'avoir voulu faire le déplacement pour présider cette fin de stage, qui fut une consécration. Merci à vous jeunes du département qui en avez remporté un agréable souvenir, mais encore la palme d'or avec votre savoir.

A. S.

LANSARGUES

Festival de musique

Jamais festival de musique n'a connu plus de succès que celui qui s'est déroulé à Lansargues (Hérault) du jeudi 13 juin au lundi 17 juin 1974. Il est vrai qu'il fut animé par une population en liesse qui accueillait dans ses murs pour la première fois la Musique de Dossenheim (Allemagne de l'Ouest), qui en 1973 durant le festival qu'elle organisa dans sa ville, avait accueilli les musiciens de Lansargues et son directeur M. Castan.

Dès le Jeudi 13 juin, à 5 h. 30, la Fanfare de Dossenheim arrivait en gare de Montpellier, aussitôt réceptionnée par les musiciens de Lansargues, les musiciens allemands, ayant à leur tête leur directeur, M. Baumgartner; leur président, M. Zimmermann, et M. Schumaker, maire de Dossenheim, défilèrent leurs instruments et interprétèrent sur les quais de la gare quelques pas redoublés dont ils ont le secret, ce qui amusa les voyageurs des trains à l'arrêt. Aussitôt après ils prirent les cars car il y avait au moins 30 suiveurs et se dirigèrent sur Lansargues. Ils furent accueillis par la population matinal et les musiciens de l'Union musicale qui les représentèrent en leur arrivée, une aubade à laquelle ils ne s'attendaient nullement pas.

Tous ces musiciens furent logés chez l'habitant. Le soir de leur arrivée, visite de la ville de Montpellier, du théâtre et à 18 h., une réception leur était faite à la maison d'Hedeborg.

La journée du vendredi fut consacrée à la visite d'une partie du littoral méditerranéen: Carmon, La grande Motte, visite du Casino, l'un des plus beaux d'Europe. A midi, déjeuner au centre aéré du Grau du Roi, promenade en mer visite d'Aigues-Mortes, Nîmes, la Maison Carrée, les arènes, le jardin de la Fontaine, rentrés à Lansargues pour dîner, 21 h. 30, projection du film du festival de Dossenheim.

Le samedi 15 juin, dès 8 h., le petit déjeuner eut lieu dans les prés au « Mas des Panores », visite de la manade Lousteau-Vevel dans ce coin où naît la Provence et où le taureau est roi. L'ambiance y fut merveilleuse, le déjeuner connut un grand succès, il fut très apprécié dans les ajoncs, par des saucisses grillées sur la braise, ce qui donna naissance à une grande farandole unique dans nos annales, elle fut dansée par les musiciens allemands et français, elle fut surtout très appréciée par les Allemands.

A 19 h., eut lieu une grande réception à l'Hôtel de Ville, notons en passant que M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, avait été invité à cette manifestation. Ce fut remarquable car les marques de sympathie de la part des Allemands et des Français y furent nombreuses, elles se concrétisèrent par des échanges de cadeaux, et de discours auxquels prirent part M. Estève, président de l'Union musicale de Lansargues; M. le maire de Lansargues; M. Zimmermann, président de la musique de Dossenheim; M. Schumaker, maire, et M. Sarzi, président fédéral.

Des fleurs furent offertes aux invitées par de charmantes petites filles en costume local, tandis que devant la porte de l'Hôtel de Ville, une immense table se dressait, emplit de verres, et on trinqua avec le « Pastis » au succès et au rapprochement des deux peuples que la musique avait réunis en ces belles journées d'été.

Les musiciens allemands toujours sur la brèche donneront une audition au cours de ce vin d'honneur.

A 21 h. 30 eut lieu un grand gala de variétés dans les arènes de Lansargues où un public nombreux s'était donné rendez-vous pour écouter l'Accordéon-Club de Montpellier, l'Octorde de Chant de Montpellier, l'Union Musicale de Lansargues et l'Union Musicale de Dossenheim, tandis que les musiciens allemands prenaient place sur le podium pour faire danser une population en fête.

Le dimanche 16 juin, à 11 h. 30, un grand apéritif concert fut donné par l'Union Musicale de Dossenheim sur la place Saint-Jean.

A 13 h., un grand déjeuner réuniront tous les musiciens et leurs dirigeants. Il fut placé sous la présidence de M. Freiche, député, M. Luce, conseiller général et maire de Manguiou; M. Rosier, conseiller général et suppléant de M. Freiche; M. le maire de Lansargues, M. Estève, président de l'Union musicale de Lansargues; MM. Zimmermann, Schumaker, Baumgartner, M. Sarzi, président fédéral.

Des discours furent prononcés par toutes ces personnalités en faveur de la musique. A 16 h., un grand défilé composé par les sociétés participantes attira

une foule considérable dans les arènes où avait eu lieu un grand festival de musique. La Fanfare de Vauvert avec ses tambours résonnants, l'Harmonie Union Musicale de Vauvert, la Fanfare de Gignac, les Majorettes de Saint-Jean-de-Sédas, les Majorettes de Villeneuve-les-Maguerbrunes, la Fanfare de Courcouronnes et son jeune soliste Marc Lopez, l'Harmonie de Gignac et enfin l'Union Musicale de Dossenheim. Toutes ces sociétés ont à féliciter pour leurs exécutions leurs tenues et leur remarquable défilé.

A 21 h. avait lieu un grand festival aurlin où les jeunes parent s'en donner à cœur joie avec les vachettes quelques peu agressives, tandis que les gardians d'Arles faisaient une belle démonstration de cavaliers, il y eut aussi des chants méridionaux et des danses folkloriques par le groupe « La Salavella » de Saint-Just et « La Garrigou » de Montpellier. Un grand bal débuta vers minuit et se termina à l'aube du lundi.

Le lundi 17 juillet, visite de la grande cave coopérative de Lansargues (100.000 hl); à 19 h., réception à l'Hôtel de Ville de Manguiou par M. Luce, conseiller général-maire, alors que le départ des Allemands eut lieu vers 23 h. Mais dès 22 h., les musiciens de Dossenheim avaient déballé leurs instruments et donnaient des sérénades au milieu d'une population lansargaise qui dansait et pleurait le départ et la fin des fêtes du 16 juin. Ce n'est qu'un an revolv puisque les musiciens de Lansargues reviendront à Dossenheim l'an prochain. Puisse ces marques de sympathie apporter une longue paix à tous les peuples par la musique.

RODEZ

Le 2ème Festival de musiques de l'Aveyron

« La musique qui marche au pas, il en est que ça ne regarde pas... » Mais on la regarde avec plaisir à l'occasion quand elle offre un visage martial débouanné comme celui qu'on montre hier dans les rues de Rodez les sociétés musicales du département.

Malgré le temps maussade de la matinée, les Ruthénois ont été nombreux à se presser de part et d'autre de l'avenue Victor-Hugo et la foule était particulièrement dense sur la place d'Armes lorsque s'est déroulé, vers 11 h. 30, le rassemblement précédant la cérémonie au monument aux morts.

Avant que MM. Riom, maire adjoint, et Galibert, président de la Diane Rougère ne déposent chacun une gerbe au pied du monument aux morts, les musiciens de l'Harmonie Decazevilloise ont joué d'une façon remarquable une marche funèbre que le nombreux public, en dépit du reculelement que commandait la cérémonie n'a pu se retenir d'applaudir.

Il s'agissait de « L'éternité » d'E. Flamand, morceau exécuté sous la baguette de M. Robin, directeur de la Lyre Decazevilloise et président de la Fédération des Sociétés Musicales du département (dont le secrétaire général est M. Boyer, président de la Lyre Decazevilloise). Plusieurs milliers de spectateurs ont assisté depuis les gradins, sous les feux du soleil épisodiquement tempérés par des rafraichissements passages nuageux, aux évolutions des sociétés musicales qui se sont présentées les unes après les autres sur une plate-forme située sur le stade en bordure de la piste. La petite tribune officielle dressée au bas des gradins avait elle-même été désertée, les personnalités ayant préféré s'abriter à l'ombre d'un autocar.

Parmi les personnalités, on notait la présence de M. Riom, adjoint au maire, représentant M. Boscary-Monservin, sénateur-maire; M. Rouquette, vice-président du conseil général, conseiller général de Decazeville; M. de Valors, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; M. Galibert, président de la Diane Rougère, etc. Les collaborateurs de ce dernier, M. Michel Rouquet en tête, ont veillé au bon ordonnancement du programme qui s'est déroulé dans un ordre parfait.

Les sociétés musicales disposaient de dix minutes chacune pour jouer devant le public des morceaux de leur choix; quinze minutes dans le cas où deux d'entre elles se présentaient associées (harmonie-fanfare ou chorale-harmonie).

Elles se sont succédé dans l'ordre suivant: « Diane Rougère », « Chorale Emma Calvé de Millau », « Echo de la Vallée d'Espalion », « Lyre d'Africaine », « Elan Millavois », « La Madelon et la Lyre Capdenacoise », « la Chorale « Cœur Jole » », « Mineur » de Decazeville, « la Lyre et l'Avenir » de Decazeville, « La Pastourelle » de Rodez, « l'Union Musicale de Villefranche », « l'Espérance de Rignac » et la « Batterie-Fanfare » de Villefranche.

Cette deuxième édition du festival des musiques de l'Aveyron était organisée, on le sait, par la Diane Rougère dont les musiciens se sont beaucoup dépensés depuis quelques semaines. Le festival de l'année dernière, premier du nom, avait eu lieu à Capdenac. Le prochain aura lieu en 1975 à Rignac.

NORMANDIE

LISEUX

A l'occasion de la « résurrection » d'une fête de quartier, à la demande des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, l'Harmonie Municipale a donné, sous la direction d'André Petit un concert dans la

nouvelle église de Hauteville. Peu d'auditeurs bien qu'il s'agisse de la ZUP, partie neuve de la ville groupant près de 10.000 habitants. L'expérience peu concluante n'encourageant pour les musiciens n'aura vraisemblablement pas de lendemain et cependant un agréable programme avait été mis sur pied.

Soirées Musicales sur des thèmes de Rossini (marche, canzonetta, tyrolienne, boléro, tarentelle), B. Britten.

Ballet d'Isoline, A. Messager (clarinette: E. Genvrin). Cinq Minutes avec Cole Porter, (sous la direction de Jean-Claude Deslandes, sous-chef de l'Harmonie).

Fandango, Fr. Perkins.

Promenade en Traineau, Leroy Anderson.

P.M.O. Polka, Roger-Roger. My Fair Lady sélection, Fr. Loewe.

EVREUX

On exulte à l'école de musique Emile-Clérissé. Et l'on a d'excellentes raisons d'être enthousiaste. Quelques semaines après que le flûtiste Philippe Gauthier, 23 ans, fut entré en fonctions à l'Orchestre national de l'ORTP, le clarinetiste Jean-Noël Crocq, lui aussi élève de l'établissement ébreuvain, vient d'être admis, à l'issue d'un très difficile concours, à l'Orchestre de l'Opéra.

M. Lion, directeur de l'école Emile-Clérissé, qui fut également son professeur de solfège, considère qu'un tel succès est amplement mérité eu égard au talent, au sérieux et à la capacité de travail de Jean-Noël.

Elève de l'école de musique depuis 1960, c'est avec M. Bourcier, ancien professeur de l'école, qu'il fit ses débuts à la clarinette. — études poursuivies depuis 1962 jusqu'au concours final avec le professeur actuel de la classe, M. J.-G. Biron, premier prix du Conservatoire.

Brillant élève dans toutes les matières, il obtint successivement les récompenses suivantes: premier prix de clarinette et de solfège en Fédération Musicale de Normandie, à Lisieux; premier prix de clarinette et de solfège au concours d'excellence de la Confédération Musicale de France à Paris (1964); Prix d'honneur de clarinette en division d'excellence du concours Léopold Bellan et premier prix de solfège en division supérieure de ce même concours (1965).

A toutes ces récompenses viennent s'ajouter le premier prix au Conservatoire de Paris, en 1969 et, bien entendu, la distinction éminente qu'il vient d'obtenir, à 26 ans, à l'aube d'une carrière dont on peut prédire, sans être grand devin, qu'elle s'annonce brillante.

oOo

Parce qu'ils sont restés, selon le mot de leur directeur, Numa Lion, « une grande famille une particulièrement attachée à cette tradition », élèves et professeurs de l'école municipale Emile-Clérissé se sont retrouvés, mardi soir, au théâtre, devant une salle comble, pour la distribution annuelle des prix, et la lecture d'un palmarès particulièrement copieux et éloquent.

M. Azéma, maire d'Evreux, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux MM. Schifano, her. Fischer, Le Thuillier, Clouet ainsi que MM. Jarno et Ducellier, respectivement secrétaire général et secrétaire général honoraire, avaient tenu à répondre à l'invitation du directeur sus-nommé, dont les propos d'introduction résumèrent toute une philosophie que ce fut à travers la défense et l'illustration du solfège et des méthodes traditionnelles, la référence « familiale » déjà citée, ou le rappel de la règle d'or de l'École: « Un seul but: la qualité de son enseignement et la valeur des résultats ».

Comme pour mieux en témoigner, M. Lion mit en exergue les deux distinctions dont son établissement vient d'être indirectement l'objet par les récentes nominations de Jean-Noël Crocq, clarinetiste, et Philippe Gauthier (23 ans), flûtiste.

Honneur auquel fut également sensible M. Azéma, qui se plut à souligner au cours de son allocution, « le dévouement et la valeur des professeurs », « la qualité d'un enseignement réputé », « établissant enfin un parallèle entre son idéal propre et celui de l'École Emile-Clérissé: « un lieu qu'on fréquente avec bonheur »; « une démarche permanente vers ce qui est meilleur, vers ce qui est meilleur, surtout lorsque la jeunesse est en cause ».

Cette jeunesse, nous allions l'entendre avec beaucoup d'intérêt et de plaisir au terme de la distribution des prix. La place nous est inheureusement mesurée pour que nous puissions les citer tous ainsi qu'ils le mériteraient.

Aussi nous limiterons-nous à constater — et avec nous un public unanime — que cette « qualité » n'est pas une formule de circonstance; elle transparaît tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'ensemble instrumental (dans cette symphonie des jouets abusivement attribuée à Haydn: son auteur véritable en serait Léopold Mozart, le père de Wolfgang...); des solistes, principalement les pianistes de la classe de Brigitte Lion; les jeunes Emmanuel Fieintel et Jeanne Lherminier interprétant respectivement avec une étonnante maîtrise et beaucoup d'expression le difficile « Alle-

gro Barroca» de Bela Bartok et les délicates «Jardins sous la pluie» de Claude Debussy; du violoncelliste Frédéric Lecoq accompagné au piano par M. Aubin; des classes de flûte, de saxophone ou bien encore des duos de violons et, surtout, du quatuor de clarinettes (Patrick Bellec, Yves Maugars, Jean-Claude Franc, Charles Dupuis) dont le niveau, assurément digne des meilleurs conservatoires, fit très forte impression.

Nul doute, pour reprendre une expression de M. Azémia, que l'École de musique puisse, à nouveau, «se pencher sur un avenir aux résultats éblouissants flatteurs. Avec la tranquille assurance de ceux qui savent où ils vont, par des voies qui ont fait — brillamment — leurs preuves.

P. R.

OISE

Cinquantième de la Fanfare d'Ivry-le-Temple

C'est par une belle journée ensoleillée que se déroula cette agréable manifestation organisée pour commémorer le Cinquantième de la Fanfare d'Ivry-le-Temple, qui fut fondée en 1923 par quelques dévoués de l'art musical, auxquels vinrent s'associer d'autres musiciens d'Ivry-le-Temple et des communes environnantes.

Grâce au dévouement de certains musiciens, des jeunes furent formés et la fanfare, après un temps relativement court, put se présenter et participer à de nombreuses manifestations et prendre part à plusieurs festivals parmi lesquels: Gisors, Chantilly, Cires-les-Mello et Beauvais.

Le départ de musiciens vers des centres industriels priva la fanfare de la majeure partie de ses exécutants, mais cela ne l'empêcha pas de se maintenir avec l'aide de musiciens de Ste-Geneviève et de Andeville.

Malgré des efforts constants, elle ne put attirer la jeunesse et ce sont toujours les vieux musiciens qui maintiennent son activité, ce qui est tout à leur honneur.

Cette manifestation à laquelle la fanfare des cadets d'Andeville et l'Harmonie de Chambly-Moulin-Neuf participaient, débuta par un défilé dans la commune pour se rendre au Monument aux Morts où M. Boulland, maire, déposa une gerbe.

Après quoi, les sociétés se rendirent sur la place où devant un public nombreux se déroula un programme musical de qualité.

Pour débiter, la Fanfare d'Andeville, placée sous la direction de son chef M. Emile Petit, exécuta quelques morceaux de son répertoire parmi lesquels, un extrait de Carmen et de la Vie Parisienne.

Cette phalange constituée uniquement de jeunes formés par leur dynamique directeur, permit d'apprécier leurs, déjà, bonnes qualités musicales.

Puis, l'Harmonie de Chambly, dirigée par M. Bernard Bedier, succéda à la fanfare d'Andeville.

Elle exécuta avec beaucoup de classe quelques morceaux de son répertoire parmi lesquels, il faut citer: Poète et Paysan le Mariage secret de Cimarosa et l'American Panorama de John Darling.

La batterie-fanfare de l'Harmonie de Chambly, placée sous la direction de M. Paroissien, clôtura le concert.

Le morceau d'ensemble fut dirigé par M. Dromaque, chef de la fanfare

d'Ivry-le-Temple. Tout au long de ce programme, les musiciens reçurent de chaleureux applaudissements.

M. Jean Neumann, président de la Fédération, qui avait honoré de sa présence cette fête, adressa ses vives félicitations à tous les musiciens ainsi qu'aux organisateurs de cette manifestation.

Il souhaita longue vie à la Fanfare d'Ivry-le-Temple, remercia le Maire pour le soutien qu'il apporte à la société musicale de sa commune.

Pour clôturer cette très agréable manifestation, des vieux serviteurs de l'art musical se virent décerner des récompenses fédérales et confédérales.

Parmi celles-ci, quatre médailles de direction furent remises: M. Bernard Bedier (Chambly), argent, 20 ans; M. Florin (Ste-Geneviève), vermeil, 37 ans; M. Emile Petit (Andeville), vermeil, 40 ans; M. Dromaque (Ivry-le-Temple), vermeil, 43 ans.

C'est le président fédéral qui remit ces récompenses ainsi que la médaille du Cinquantième à Ivry-le-Temple.

Parmi les nombreuses personnalités qui avaient honoré cette manifestation de leur présence, on remarquait:

MM. Tempez, conseiller général; Boulland, maire d'Ivry-le-Temple; le maire de Nénouville; M. Molay, président de l'Harmonie de Chambly et membre du Comité directeur de la Fédération.

Un vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie clôtura cette belle réunion musicale dont chacun gardera un excellent souvenir.

Concert et remise des prix à l'Harmonie municipale de Creil

C'est dans la splendide salle du Centre Culturel de Creil que s'est déroulée, sous la présidence de M. J. Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise et de M. Chanut, maire de Creil, cette très belle soirée musicale organisée par l'Harmonie.

Un public très nombreux assista à cette très sympathique manifestation.

Dès 21 heures, placés sous la direction de M. Vinck, sous-chef, les 120 exécutants que compte l'Harmonie, débuta magistralement ce concert avec la Marche de la 2ème D.B.

Puis, sous les applaudissements du public, M. Jean Rucquols, directeur, prit la baguette pour faire exécuter plusieurs morceaux du répertoire.

Au cours de cette soirée, les jeunes instrumentistes et les élèves de l'École de Musique eurent l'occasion de faire apprécier leurs talents prometteurs.

C'est ainsi que l'on entendit l'ensemble du pupitre de clarinettes de l'Harmonie, les chœurs des élèves de l'École de Musique, des jeunes solistes et l'ensemble de cuivres (trompettes et bugles) interpréter d'une façon remarquable, une berceuse de Schubert et «Sarabande» de Händel.

Avant de clôturer la 1ère partie du programme, M. Jean Rucquols lut le palmarès des quelque 300 élèves qui ont passé avec brio les examens fédéraux.

M. Jean Neumann prit ensuite la parole pour féliciter musiciens et élèves.

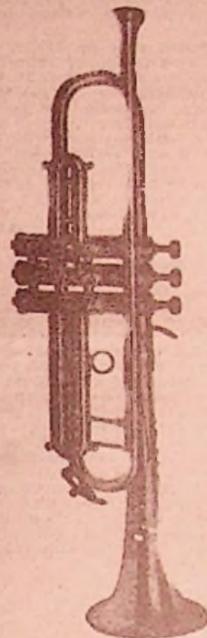
Le président fédéral remercia chaleureusement M. Chanut, maire de Creil pour l'effort important et constant apporté par la municipalité, en faveur de l'Harmonie et par voie de conséquence à l'art musical populaire.

Il félicita MM. Rucquols, Camperelli, Fleury père et fils, profes-

CHEFS DE MUSIQUE! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	387	545
CORNET, si b	495	650
BUGLE, si b	565	735
ALTO, mi b	765	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1425	1700
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4290	5170
TROMBONE à coulisse	645	815
TROMBONE à pistons	890	1070



LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1090
SAXO ALTO, mi b	1150
SAXO TENOR, si b	1350
SAXO BARYTON, mi b	2640
CLARINETTE, si b, super ébène	630
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

seurs de l'École de Musique pour leur dévouement.

Il ne cacha pas sa grande satisfaction de voir l'Harmonie de Creil et l'École de Musique en pleine expansion, et se fit l'interprète de tous les musiciens, directeur et professeurs, pour adresser ses vifs remerciements aux très nombreuses personnes qui assistaient à cette soirée prouvant l'estime qu'elles portaient à cette très importante et brillante formation ainsi que pour leur soutien qu'elles manifestent à la musique.

Après l'entr'acte, l'harmonie reprit place sur scène pour clôturer ce gala musical et c'est à la satisfaction générale que se termina cette très agréable soirée.

Plusieurs personnalités avaient honoré ce concert de leur présence, parmi lesquelles, on remarquait: MM. Anciant, conseiller général; Tronchet, secrétaire-archiviste de la F.M.O.; Morel, membre du Comité directeur de la F.M.O.; Legros, ex-chef de l'Harmonie et professeur de musique; Mouton, chef de la Lyre musicale de Béthisy-St-Pierre; Leroy, membre dirigeant de cette société.

jeur adjoint de la Musique de la 1ère RA et de M. Notet.

Personnalités présentes: M. le Sous-Préfet de Charolles; M. Durafour, député; Maître Claudon, maire et conseiller général de Palinges; M. Mérelle, président d'honneur de la FMSL; M. Bouillot, président actif de la FMSL; M. Charleux, trésorier de la FMSL; M. Dubard, président de l'Elian Palinges, société organisatrice de cette manifestation.

Palmarès du concours de batteries-fanfaires de Palinges (Saône-et-Loire):

Division excellence B. — Le Réveil Chauffailion de Chauffailles (Saône-et-Loire), 27/30, 1er prix à l'unanimité.

1ère division, 1ère section. — Batteries de la Fanfare Municipale de Blanzay (Saône-et-Loire), 27/30, 1er prix à l'unanimité. Mention spéciale au directeur.

2ème division, 1ère section. — Les Amis Réunis de Digoin (Saône-et-Loire), 28/30, 1er prix ascendant. Mention spéciale au directeur.

2ème division, 2ème section. — La Diane de la Chapelle-au-Mans (Saône-et-Loire), 24 1/2/30, 1er prix.

3ème division, 1ère section. — Le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 24 1/2/30, 1er prix.

3ème division, 3ème section. — Etoile San Germainoise de Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire), 30/30, 1er prix ascendant. Mention spéciale au directeur.

SAONE-ET-LOIRE

LE CREUSOT

Compte rendu du concours de batteries-fanfaires de Palinges (Saône-et-Loire) le 30 juin.

Toutes les conditions se trouvaient réunies pour que cette manifestation connaisse un grand succès.

Organisation impeccable sous la responsabilité de M. Beauchamp, directeur de la Batterie l'Elian Palinges et membre du conseil d'administration de la FMSL, et puis le temps qui, maussade la matinée fit place au soleil l'après-midi, ce qui contribua à la réussite du défilé et du festival. Le festival se déroula au stade avec la participation des sociétés qui avaient pris part au concours le matin ainsi que 2 troupes de majorettes qui firent admirer, sur le podium, la grâce de leurs évolutions en alternance avec les productions très applaudies des batteries.

Toutes les sociétés avaient bien préparé leur concours, en puisant largement dans le répertoire d'œuvres de genre modernes qui seraient des marches traditionnelles.

Deux jurys avaient la charge de juger les concurrents: l'un présidé par M. Florentin, tambour major de la 1ère RA de Dijon assisté de MM. Genty et Chevallier; l'autre présidé par M. Fonta, directeur de la Musique Municipale «La Vallante» de Chalons-sur-Saône et membre du comité de la FMSL, assisté de M. Lefolle, tambour ma-

jeur adjoint de la Musique de la 1ère RA et de M. Notet.

Personnalités présentes: M. le Sous-Préfet de Charolles; M. Durafour, député; Maître Claudon, maire et conseiller général de Palinges; M. Mérelle, président d'honneur de la FMSL; M. Bouillot, président actif de la FMSL; M. Charleux, trésorier de la FMSL; M. Dubard, président de l'Elian Palinges, société organisatrice de cette manifestation.

Palmarès du concours de batteries-fanfaires de Palinges (Saône-et-Loire):

Division excellence B. — Le Réveil Chauffailion de Chauffailles (Saône-et-Loire), 27/30, 1er prix à l'unanimité.

1ère division, 1ère section. — Batteries de la Fanfare Municipale de Blanzay (Saône-et-Loire), 27/30, 1er prix à l'unanimité. Mention spéciale au directeur.

2ème division, 1ère section. — Les Amis Réunis de Digoin (Saône-et-Loire), 28/30, 1er prix ascendant. Mention spéciale au directeur.

2ème division, 2ème section. — La Diane de la Chapelle-au-Mans (Saône-et-Loire), 24 1/2/30, 1er prix.

3ème division, 1ère section. — Le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 24 1/2/30, 1er prix.

3ème division, 3ème section. — Etoile San Germainoise de Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire), 30/30, 1er prix ascendant. Mention spéciale au directeur.

mental du tourisme de S.-et-M., avec à la présidence d'honneur: M. Peyrefitte, ministre des Affaires Culturelles, maire de Provins, M. le Préfet, M. le sous-Préfet de Provins; M. Dally, vice-président du Sénat, Président du C.G., maire de Nemours; MM. Pinté et Papillon, respectivement député et conseiller général de la circonscription; le commandant Semler-Collery, Président de la CMF; M. Chalumeau, Président de la Fédération départementale; M. Seramy, Président du Comité départemental du tourisme de S.-et-M.; M. Felloux, Président de l'U.F.; M. Griveau, maire de Sainte-Colombe; M. Thomassin, Président de l'Avenir de Sainte-Colombe.

Dès 9 heures, les sociétés participantes étaient reçues par les responsables locaux, qui les dirigèrent vers les lieux où chacune allait se faire entendre dans un traditionnel concert matinal.

A l'issue de celui-ci, chaque formation allait converger en d'impeccables défilés vers la mairie, devant laquelle se formait le cortège qui devait se rendre au Monument aux Morts où une gerbe fut déposée par M. Magnier, sous-Préfet de Provins, assisté de M. Griveau, maire de Sainte-Colombe. Réformé et toujours conduit par l'Harmonie SNCF de Romilly, le défilé regagna alors la place de la mairie. Devant le front des sociétés participantes, M. Chalumeau, président de la FDSMSM, confiait alors la garde du drapeau fédéral au Président de l'Avenir de Sainte-Colombe, société qui en aura la responsabilité jusqu'au prochain festival.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité de Ste-Colombe, devait réunir invités et responsables dans les salons de l'Hôtel de Ville, tour à tour, MM. Griveau, maire, Chalumeau, président de la FDSMSM; Peyrefitte, ministre des Affaires Culturelles, prenaient la parole et exaltaient l'idéal qui anime tous nos musiciens et les bienheureux qui cure la musique.

Après le repas pris en commun à la salle des fêtes de Longueville, chaque société prenait le départ pour le défilé qui devait se dérouler au stade de Sainte-Colombe où nous allions pouvoir les applaudir dans des œuvres judicieusement choisies, le podium fut occupé successivement par l'Harmonie municipale de Provins, l'Espérance Longuevilloise, l'Harmonie Municipale de Coulommiers, l'Harmonie Municipale de Bray-sur-Seine, l'Union Musicale de Chelles, l'Union Musicale de Fontainebleau, l'Avenir de Sainte-Colombe, la Fanfare de Run-



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10° - TÉL. 607.77.85

SOCIETES DE MUSIQUE!

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à:
L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

gis, qui apportait au festival, outre la qualité de ses exécutions, le panache folklorique de ses uniformes, enfin l'excellente Harmonie S.N.C.F. de Romilly qui assurait le concert d'honneur. (La fanfare de Dammarny-Lès-Lys, présente au concert du matin avait dû nous quitter en raison d'un engagement antérieur).

Réunis devant le podium, et sous la direction de M. Francis Hanat, directeur de la société organisatrice, la masse des sociétés exécutait le morceau d'ensemble « Sans peur » de Watalic.

Enfin, après une prestation très appréciée de l'Avant de Sainte-Colombe et de ses majorettes, M. Chalumeau, président de la F.D.S.M.S.M., dirigeait une vibrante « Marsellaise » qui clôturait un festival dont l'organisation due au président Thomasson et à son Comité fut parfaite et laissera un souvenir durable à un public qui partit ravi de l'excellente journée consacrée à la saine musique populaire.

DEGRE MOYEN : 1ère MENTION. — Endeweld Pascal, Ragu Pierre, Violette Daniel, Darry Olivier, Trullard Alain, Atikoss Christian. 2ème MENTION. — Cornu Sylvain, Novello Catherine, Mouroux Pierre, Caboussin Luc. 3ème MENTION. — Colombel Marc.

CLASSES DE SAXOPHONES DEGRE PREPARATOIRE : 1ère MENTION AVEC FEL. — Frisson Pascal, Meloche Christophe, Renaud J.-Claude, Aubert Richard, Rivalland Christophe, Tournemeule.

1ère MENTION. — Querrec Claude, Lamoureux J.-Philippe, Holle Evelyne, Glaselmann Philippe, Dargère Maryse, Rogue Véronique, Dargère Maryse, Bourdelat Eric, Tymeruk J.-Paul, Monstion Patricia, Rogue Véronique.

2ème MENTION. — Vandeville Dominique. 3ème MENTION. — Bonnay Patricia.

DEGRE ELEMENTAIRE : 1ère MENTION AVEC FEL. — Marot Gérard, Tournant Didier, Atikoss Christian, Renon Moulic, Suberziski.

1ère MENTION. — Lopez Antonio, Sauvage Philippe, Rivalland Christian, Dargère Marine, Pointier Anne, Delaporte Fabrice, Houdot Pascal, Goncalves Alexandre.

2ème MENTION. — Monterin Philippe, Simlan Philippe, Pierre Eric, Levert Pascal, Caboussin Luc, Patouillet Michelle. 3ème MENTION. — Lacrimier Eric.

DEGRE MOYEN AVEC FEL. — Travers Francis. 1ère MENTION. — Carlot Yves, Vallat Fabrice, Cassedanne Denis, Gavillet Philippe.

2ème MENTION. — Picot Patrick, Rigault Monique. 3ème MENTION. — Desrosiers Patrick, Dargère Marine, Pointier Anne, Delaporte Fabrice, Houdot Pascal, Goncalves Alexandre.

DEGRE SUPERIEUR : 1er ACCESSIT. — Montarrand Alain.

CLASSE DE TROMPETTE, CORNET, BUGLE

DEGRE PREPARATOIRE : 1ère MENTION AVEC FEL. — Gustave Jean-Luc, Ferru Christian, Lopez Roland, Gatelala Emmanuel, Fibelkorn Joel, Dormeac Claude, Patouillet Christian, Lemaux Patricia, Robbot P., Lemaux Gilles, Bureau Gilles, Bourdelat Patrick, David Didier, Quinchon Jean-Denis, Demoyelle E., Mathe Patrick, Bousard Claude. 1ère MENTION. — Rogue Joelle, Dolfus Philippe, Okogio Michel, Pargon Claude, Monstion Philippe, Pierre J.-Marc, Tison Christian, Simon Olivier, Mopin Philippe, Cathala Jean-Marc, Givonne Thierry, Boubert Olivier, Eléau Philippe, Houppe Frédéric, Motel François, Devaux Frédéric, Bourgeau Lionel, Louail Laurent, Desrosiers Patrick, Van Pull Thierry, Fayler J.-L., D'Arco Armand, Joussein Patrick, Desailly Michel, Gasparini Pascal, Gouverne.

2ème MENTION. — Cornu Hubert, Cherei Philippe, Fenet Guillaume, Mathieu Eric, Pérez Luis, Soulabail Jean-Louis, Louzillé Thierry, Gallot Alain, Durand Alain, Dury Serge, Christen Jean-Michel, Durand Alain, Loupias Philippe, Diery Serge.

3ème MENTION. — Maillard Thierry.

DEGRE ELEMENTAIRE : 1ère MENTION AVEC FEL. — Boussard Claude, Huart Patrice.

1ère MENTION. — Montel Denis, Gouton Philippe, Gouverne Bernard, Wadicky Daniel, Savin Armand, Beaugendre Thierry, Moulin Thierry.

2ème MENTION. — Calvo Eric, Christen J.-Michel, Dumartin Jean-François, Remy Jean-Luc, Hiet Marc Malochot Eric, Leydier Dominique, Weibel Pascale, Chaudy Jean-Claude.

3ème MENTION. — Bourgeau Pascal, Bambust Daniell, Bengala François, Lopez Armand.

DEGRE MOYEN : 1ère MENTION AVEC FEL. — Perraguin Pierre. 1ère MENTION. — Vallot Christian, Freulon Xavier, Nonnat Alain.

2ème MENTION. — Bonnet Alain, Lestrade Larry.

CLASSES DE COR ET SAXHORN ALTO

DEGRE PREPARATOIRE : 1ère MENTION. — Vergnot Pascal, Lefevre Jacqueline.

2ème MENTION. — Bressy Patrick, Berthelot Frédéric.

3ème MENTION. — Vergnot Patrick.

DEGRE ELEMENTAIRE : 2ème MENTION. — Moreau Jean-Yves, Venet Dominique, Bigard Bruno.

3ème MENTION. — Venet Roger.

CLASSES DE TROMBONE, SAXHORN BARYTON ET BASSE DEGRE PREPARATOIRE : 1ère MENTION AVEC FEL. — Cornu Marcel, Lefevre Michel.

1ère MENTION. — Perrudin Roger.

DEGRE ELEMENTAIRE : 1ère MENTION. — Bonnet Louis, Vitry Philippe.

DEGRE MOYEN : 1ère MENTION. — Fahy Philippe.

2ème MENTION. — Liard Jean-Paul, Maximovitch Jean-Claude.

CLASSES DE SOLEFGE DEGRE PREPARATOIRE : 1ère MENTION. — Devin P., Journet Daniel, Portbault P., Isler J.-C., Dujardin Valérie, Neuranter C., Solet G., Poyau P., Racine V., Sanchez J.-M Valledique C., Papeau F., Savary M.-F., Delima S., Givonne T., Morzinsky L., Fossier M., Canlet E., Phely E., Mirvaux V., Micheletto A., Depret L., Mirvaux P., Mirvaux L., Phely M., Phely C., Betrou E., Bertin P., Mirvaux P., Mirvaux L., Trugeon S., Botton A., Tournemeule D., Lorin T., Percheron B., Gallet J.-M., Mulch P., Remy J.-N., Bassoch B., Perrodia H., Devaux P., Constant S., Bourgeau P., Louail L., Weibel P., Bourgeau P., Millo-

chot E., Vallée S., Plique C., Guyot C., Engrand P., Verhacche A., Blanchard S., Alarçon P., Devemy C., Hanse P., Hanse F., Billoud A., Burdel C., Cardinal Christine, Cardinal Gorlino Laumon V., Perveurie S., Venturini P., Couprit C., Daniel M., Contremine M.-H., Marguerite P., Torel P., Lopez R., Bourdelat E., Bourdelat P., Giot J.-C., Bonisse F., Wieloczek, Bonicoll J.-M., Beaumont P., Quichon J.-D., Aubert R., Pierre A., Okroglic M., Dollfus P.

2ème MENTION. — Boulay R., Ampeot F., Guitel Corinne, Guilain B., Martin J.-P., Beauissant C., Darocha D., Darocha J., Fayon M., Darocha I., Sanchez F., Brindelle A., Lavellan M., Caldirora F., Deloese F., Valledique T., Girault M.-C., Cathala M., Daniloff N., Compin E., Menager P., Beaudin J.-N., Gallot D., Remy J.-F., Martel M., Culpin J.-M., Bouthelin J.-L., Mathieu L., Pérez J., Latropoulos C., Perez, Elchard D., Van Pul T., Geisnkorn L., Bourgeau L., Desrosiers P., Dargorn P.-Y., Tenaquillo L., Marchand A., Travet B., Vallée A., Lemetier D., Simon M., Lefevre J., Corneau A., Vernaeche J., Gisselmann D., Duhaud J.-F., Bottos C., Clavier P., Gisselmann P., Gullbaud J.-J., Le Jaoudour T., Pierrel P., Aqueida T., Hanse V., Krebs V., Vanuxen A., Magneron T., Mateos J., Dauboin B., Coupry Y., Damarche C., Morais G., Salmon N., Salomon L., Gilles H., Ortega J., Metals C., Golse M.-H., Morais O., Ortega F., Tellet S., Ariandis R., Cymbalista P., Rousselle R., Blyak P., Abdilla F., Mison E., Dargère M., Granjean E., Barbaroux L., Genard Y., Bourgoin M., Bourgoin R., Grapin, Gasparini P., Lamande P., Tymczak J.-P., Joussein P., Soulabailie J.-H., Denoyelle F.

3ème MENTION. — Guitel C., Robcis C., Yvon B., Brissy O., Ferrelle F., Robcis G., Guillaune L., Guillaune A., Brissy S., Perre P., Bertaud P., Ravignot F., Schmeier G., Callard T., Perez M., Engrand V., Tibergien P., Zannier A., Coualan P., Esprit E., Gullbaud F., Guery H., Grojean C., Marguerite A., Mateos S., M.-E., Gentilezza C., Mazzaro M., Palliarque C., Rousselle H., Billout Gal L., Chevalier L., Contremine V., Champel C., Gasnot P., Viglier F., Bougaux S., Lanballe P., Lavens C., Valle C., Robin P., Chevalier M., Martin G., Lanenois P., Tauquet L., Vignot G., Lantenols N., Rougère F., Bonnay P., David D., Demary F., Larzillière F., Aube P., Cordier P., Cordier B., Jumelle F., Confric N., Favereau C., Saves G.

DEGRE ELEMENTAIRE : 1ère MENTION. — Gasquet M., Huard Vincent, Huard Valérie, Marion A., Passet J., Mopin P., Villiers S., Velle C., Ayaia S., Deloese M., Bonnemains M., Querec C., Lopez A., Houdant S., Tigoulet A., Fallet M., Husson S., Simmlar P., Lemaux P., Gouton P., Goncalves A., Laval O., Richard G., Remy J.-C., Robot P., Vallet F., Trumeau J.-P., Chapot O., Laminette J.-L., Civade H., Lemaux G., Ploot E., Pointier A., Coussard C., Picot F., Plique C., Guyot, Prost A., Holce E., Aurus P., Renaud J.-C., Brunna M., Calligaro D., Martin C., Vinard C., Houdot P., Moulin T., Maillard E.

2ème MENTION. — Lemarchand P., Journet S., Lamoureux J.-P., Roudet H., Monterin P., Taitre S., Alaya J.-L., Perrin H., Chesneau T., Ballarin C., Guerinot J., Houdant G., Cathala J.-M., Cornu H., Chereil F., Dumont V., Neuranter B.H., Cornu S., Cathala G., Derville A., Endeweld P., Jonard S., Parreau R., Remy M.-C., Botton M., Perathoner V., Gouverne B., Gouverne F., Hiet M., Leydier D., Fadda M.-L., Plique C., Houx C., Corneau M., Tibergien F., D'Arco A., Gisselmann P., Gullbaud J.-L., Le Jaoudour T., Goujeau B., Lebrun J., Martha A., Lours N., Cochet O., Huart E., Vitry P.

3ème MENTION. — Pierre J.-M., Gerome S., Calvo E., Bertaut P., Bonnet F., Kaminsky L., Meot L., Touvetot T., Favier J.-L., Calzergue C., Mace T., Larche S., Perveurie P., Breguoux F., Gadelin M., Venet D., Moreau J.-Y., Rigault M., Bigard B., Venet R., Chaudy J.-C., Desailly M., Lefevre M., Savin A., Chantreaux JP., Tymczak A., Fautre F., Montarrand A., Merabet Z.

DEGRE MOYEN : 1ère MENTION. — Liard J.-P., Gasquet D., Thomain D., Gasquet A., Gustave J.-L., Ivalin E., Novello C., Borritz B., Cornu S., De Lima J., Dassy O., Maximovitch J.-C.

2ème MENTION. — Cornu L., Ragu E., Cassedanne D., Pierre C., Pierre E., Rivet A., Lestrade L., Joubert G., Travers F.

3ème MENTION. — Levert P.

DEGRE SUPERIEUR : 1er PRIX. — Neuranter Thierry.

1er ACCESSIT. — Trullard Alain.

2ème ACCESSIT. — Gavillet Philippe, Raton Philippe.

Ces lauréats appartiennent aux 27 sociétés suivantes :

Harmonie Municipale de Coulommiers, Harmonie Municipale de Nangis, Fanfare de Jouy-sur-Morin, Harmonie de Thorigny, Union Musicale de Mity-Mory, Harmonie de Champagne-sur-Seine, Ecole de Musique de Fontainebleau, Harmonie d'Égreville, la Lyre Mitymone, Harmonie Municipale de Provins, le Réveil Mormantais, Fanfare de Fontenay-Tresigny, Fanfare de Molsay-Cramayel, Union Musicale de Chelles, Union Musicale Avon, la Lyre Crecoise, Harmonie de Nemours, Union Musicale de Champs-sur-Marne, Avenir Musical de Vaires et Brou, Harmonie de Pontault Combault, Le Réveil Fertols, fanfare d'Herley, du Carillon Gretsols, Fanfare de Dammarny-lès-Lys, l'Espérance Melodiste, l'Echo de l'Yverre, l'Harmonie Municipale de Bray-sur-Seine.

SUD-OUEST BORDEAUX

Harmonie de La Bastide et Lyre Bastidienne réunies

L'Harmonie, sous la direction de son chef d'orchestre, M. Pierre Leenart, devant un jury composé de représentants éminents de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales de France, a subi avec succès les épreuves de classement. Les membres du jury, réunis le 24 juin, pour faire subir les épreuves de classement de l'Harmonie, en vue de sa participation à un prochain concours, décident que la société devra se présenter en 2ème division 1ère section. Une sympathique réunion à laquelle furent conviés tous les participants, parents et amis, termina cette soirée au cours de laquelle M. Ciran, président du jury ; M. Dauquet, président de l'Harmonie dans des allocutions très appréciées, félicitèrent chaleureusement tous les musiciens, ainsi que leur chef d'orchestre, M. Leenart. C'est avec une pointe d'émotion que M. Dauquet remercia M. Filzammes pour le dévouement inlassable qu'il a montré tout au long de sa carrière de chef d'orchestre de l'Harmonie. Un vin d'honneur terminait cette réunion.

La nuit des jeunes du Cercle artistique St-Augustin

Organiser un spectacle au cours d'un week-end d'été peut paraître téméraire. Et pourtant, cette gageure a été tenue par le Cercle artistique de Saint-Augustin. La salle des fêtes était comble lorsque débuta la Nuit des Jeunes, que présentaient André Pupouy, secrétaire général. Avec la danse, l'accordéon occupa une place majeure. M. Aldoni présenta de brillantes élèves, tels que Marylene Rose, Yannick Le Boutelec, Philippe Boyer, Claudine Pasicot, et aussi Jean-Marc Baraton, Alain Rolland, Martine Porthie, Viane Mérieot et Jean-Marc Lacroix. On retrouva tous ces élèves, dans l'orchestre d'accordéons superbement monté par M. Aldoni, qui dirigea avec un brio étourdissant. Mlle Fréchou avait monté trois ballets qui furent un ravissement. La beauté des costumes (particulièrement ceux de la Parade des écuyères), la gentillesse des petits rats, leur maîtrise aussi (le divertissement sur une musique de Vivaldi) méritèrent amplement leur grand succès.

Il serait injuste de ne pas souligner le talent des pianistes que forma la remarquable Mlle Paulette Barber. Ne nous attendons pas sur le sketch (involontaire) du piano qu'il faut monter sur le podium, puis démembrer, mais félicitons plutôt Jean-Michel Lanusse, Dominique Nelenhils (brillante dans la Valse favorite de Mozart), Véronique Artie (une petite fille au talent précoce), Xavier Corne, Karine Devaux, Florence Mugeot, Eriu Rhodés (dans une œuvre de Satie), Marie-Laure Lopez et Philippe Varelle (qui joua avec sûreté la Valse de Beethoven).

Mme Ollivères, la présidente, dont on ne dira jamais assez tout le désintéressement, le dévouement et la délicatesse dont elle fait preuve, avait eu l'excellente idée d'incorporer dans le programme (très long mais nullement ennuyeux) deux grands artistes. La fantasiste Colette Mad et le baryton Guy Lorenzi obtinrent une véritable triomphe. Le spectacle s'acheva dans l'allégresse générale. Danses, accordéonistes chantant en guise d'au revoir « Est-ce que la France ! que le public reprit en chœur... »

Avant l'entracte deux allocutions furent prononcées : celle de Mme Ollivères, qui remercia les professeurs et les élèves. Elle souligna aussi l'aide précieuse de la municipalité notamment de M. Lagère, le président d'honneur.

Celle de M. Dufourg, représentant M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, qui exprima son admiration : « Une œuvre comme la vôtre doit être poursuivie et encouragée. »

Dans l'assistance, nous avons remarqué, outre les personnalités déjà citées : M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; Mme la Présidente de l'Accordéon-Club de France ; M. Goy, délégué cantonal ; M. Chabert, les directeurs d'écoles, etc...

BORDEAUX - CAUDERAN

Au cinquième concours-festival de la Cauderanaise

La batterie-fanfare la Cauderanaise et ses majorettes, que présida avec une belle abnégation, M. Noël Loubal, depuis quatorze ans, organisait dimanche, place des Pins - France, à Cauderan, le cinquième grand concours - festival fédéral international de batterie-fanfare et majorettes. Cette manifestation, qui réunit douze sociétés, trois cent - soixante-quatorze musiciens et deux cent quatre - vingt-deux majorettes, était placée sous le patronage de la municipalité de Bordeaux, de la confédération musicale de France, de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, Fédération des batteries-fanfarses d'Aquitaine, de l'Union des batteries-fanfarses.

Malgré le temps assez frisquet, le matin, un public nombreux est venu assister au concours d'exécution puis au défilé. Le jury chargé de noter les concurrents était composé par MM. ent Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Jean Tis-

mé ; Fernand Elie, de l'Union des batteries-fanfarses, André Tréhou, adjudant-chef de la Beme région aérienne. Outre les personnalités déjà citées, la remise des prix eut lieu à 18 h, en présence de M. Philippe Racle, représentant le maire de Bordeaux ; Albert Ballard, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; Gréaud, conseiller de la Communauté urbaine ; Betsua, luthier-rhabilleur, etc...

Voici le palmarès du cinquième concours auquel, notons-le, la batterie-fanfare la Cauderanaise et ses majorettes ne participaient pas, puisqu'elles s'occupaient de l'organisation. Hors-concours, elles purent néanmoins se livrer à une très belle démonstration.

Coupe de la Ville de Bordeaux : Pour la fanfare Evell Maysa (47) ; pour les majorettes les intrépides de Saint-Gervais.

Coupe du défilé : Premier prix, Aurore Bastidienne ; deuxième prix, le Réveil Lugonnais.

Grandes Plaquettes : Le Réveil Lugonnais, Aurore Bastidienne, les Enfants de Cardoze. Moyennes Plaquettes : Batterie communale Saint-Estèphe ; les Amis de Pomerol, l'Étalle Sportive Eyssialaise.

Petites Plaquettes : Quand-même de Merignac ; l'Espérance Landaise de Pomerol, Réveil Ardente de Bruges. Coupe des Supporters des Girondins : Les Intrépides de Saint-Gervais.

PESSAC

Brillante soirée « son et lumière » au château Pape-Clément

Ce fut une soirée d'une très haute tenue musicale sur ce coin de vieille terre pessacaise tout imprégné d'histoire.

Elle aurait eu amplement sa place et au premier rang, dans ces spectacles de plus large audience qui bénéficient parfois, dans notre cité, de la renommée.

Elle a entraîné des dizaines de grands musiciens et, surtout, surpris plus qu'on croit les nombreux invités de la Société musicale Saint-Martin et de son président, M. Muzet, qui s'étaient rendus au château du Pape-Clément. Le parc, avec la somptuosité de ses essences et la majesté de son cédre plusieurs fois centenaire, le tapis de ses pelouses, le relief et la profondeur que donnaient les illuminations dans les feuillages, était le cadre idéal, initialement prévu pour cette soirée.

Mais il faisait frais ; devant l'insolence du temps, il a donc fallu choisir un des chais au château et préférer aux frondaisons, le volinage des prestigieuses barriques bien alignées sur leurs tins. Au charme champêtre du parc se substituaient la noblesse de la toiture, au blason orné des clés et de la tiare papales.

La soirée était présentée par Mme Musy ; elle le fit avec simplicité et précision, le tout allié à beaucoup d'éloquence. La Fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan, l'Étalle de la Société musicale Saint-Martin, constituée uniquement de cultures, d'où son nom de fanfare, venait de remporter, il y a quinze jours, son plus grand titre de gloire en obtenant à Laxay, la promotion Division d'honneur.

M. Henri Dupart, président directeur de la Fanfare depuis 26 ans et professeur au Conservatoire national de région, conduisit ses musiciens avec une maîtrise et une sensibilité qui, dès les premières mesures, donnent un coup au cœur. L'ouverture de « Poète et Paysan » a permis au soliste Jacques Miqueu, saxo ténor, lauréat du Conservatoire national supérieur de Paris, de se révéler aux Pessacais.

« Robespierre », ouverture dramatique de J. Boulton, qui, avec quelle ferveur, quel lyrisme les musiciens ont su tour à tour, évoquer la violence, les rêves de brette ou la tristesse du dernier jour de la Terreur.

Avec « la Vie parisienne », fantaisie d'Offenbach, on revenait à une musique plus légère et Christian Miqueu, cornet solo, 1er prix du Conservatoire national de région, en évoquant la grâce, la joie de vivre...

Deux ou trois jeunes élèves de la Société musicale Saint-Martin ont assuré de petits intermèdes au piano. L'entracte réunissait autour des tables, les invités, heureux de se retrouver entre amis et d'apprécier ensemble un buffet de qualité.

« Michel Servet » ouverture dramatique de J. Boulton, qui, avec « Robespierre », ont valu le prix ascendant : Division d'honneur à la Fanfare Sainte-Marguerite, bien que très difficile d'exécution, était interprétée avec une absence extraordinaire.

Après les « Lupercales », poème symphonique de A. Wormser, tout de charme et d'originalité, un jeune musicien de grand talent, Francis Fedemay, a été applaudi par un public ravi et enthousiasmé. Premier prix de cornet au Conservatoire national de Paris, il y a deux ans, il a obtenu cette année celui de trompette.

Il a 20 ans et est élève du prestigieux Maurice André. Accompagné au piano par M. Leenart, il interprète avec aisance « Trois marches héroïques », de Telemann. Le concert s'est terminé par un brillant morceau de jazz « Bugler's Holiday », de Leroy-Anderson. Les six solistes : P. Pitou, 1er prix du Conservatoire national de Paris, professeur au Conservatoire national de région ; J.-F. Dion, 1er prix du Conservatoire national de Paris ;

H. Laborde, C. Miquet, P. Bordenais, M. Bordenais premiers prix du Conservatoire national de région, l'ont interprété debout, brillamment accompagnés par tout l'orchestre jouant avec une belle fougue et un bel enthousiasme qui ont subjugué le public.

La fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan a été pour les invités venus l'écouter — et nous nous devons d'insister — une grande révélation.

La perfection de l'interprétation, l'extraordinaire élan que communiquent à ses musiciens leur chef, M. Dupart, ont fortement impressionné les auditeurs. Dans le très beau cadre du château Pape Clément mis à la disposition des organisateurs par M. Montagné, le concert donné par M. Dupart, ses musiciens et le jeune trompettiste, Francis Pedemay fait partie de ses manifestations dont le souvenir ne peut s'effacer qu'à la longue.

Car, c'est en ces moments-là qui sont privilégiés, que le terme de communion a un plein sens.

Pour sa part, au cours de cette première partie, l'Alerte, sous la direction de M. Georges Marcou, était parfaitement ses qualités dans des morceaux mis au répertoire par son ancien chef, M. Montagné : « En avant les jeunes », « La Valse souriante », mais aussi dans « La Garde du Roi ».

Avant l'entracte, les deux groupes interprétaient en commun une marche particulièrement entraînante « Louis XIV », méritant parfaitement en relief l'excellent travail d'ensemble de l'harmonie et de la fanfare aux répétitions.

La seconde partie du programme allait être particulièrement brillante. Après la « Marche des enfants de troupe » interprétée conjointement par les deux sociétés, le public avait le grand plaisir d'écouter la « Symphonie inachevée » en si mineur, de F. Schubert. Œuvre grandiose marquée par la présence au hautbois solo du jeune Michel Nègre. L'Alerte rendait ensuite un hommage à une société hélas en sommeil, le Réveil Bastidien, qui avait à sa tête un homme remarquable, un grand ami de la musique, M. Fihol. Certains anciens éléments bastidiens ayant rejoint l'Alerte, M. Marcou avait donc inscrit au répertoire une magnifique valse « La Bastidienne », qui a obtenu un bon succès.

Pensant aux jeunes, l'Harmonie clôturait son propre programme par une œuvre très rythmée « Rytm' Parade », fantaisie-jazz, de J. Darling; puis la soirée se terminait par un morceau d'ensemble « Joyeux trompette » et le chant de l'Alerte Mazamétaine. Ce fut une très belle soirée à l'actif de nos deux sociétés et nous félicitons vivement les organisateurs et les musiciens, pour les efforts qu'ils déploient à seule fin que Mazamet continue à posséder de la musique animée.

GAILLAC
Festival de musique

Abbatiale Saint-Michel à Gaillac. Samedi 5 octobre 1974, à 21 h. : Orchestre régional de Toulouse.

Samedi 19 octobre, à 21 h. : Orchestre national de Chambre de Toulouse.

Samedi 26 octobre à 21 h. : Ensemble vocal instrumental de Toulouse.

Samedi 16 novembre, 21 h. : Réclat John William.

Harmonie « Union des Enfants d'Albi »

Cette vaillante société a brillamment clôturé sa saison 73-74 avec un bilan des plus positifs.

En effet, le 5 juin, elle donnait un concert sur la place de la Gare, à Albi-Madecleine. Malgré un temps maussade, l'assistance était nombreuse dans ce si sympathique quartier. M. Imbert, conseiller général et premier adjoint au maire d'Albi, accompagné de Mme Imbert, félicita les musiciens à l'issue de leur belle exécution.

Le dimanche 9 juin, l'Harmonie participait au festival départemental de musique à Lacauze. Dans une sage intention d'économie elle fit coïncider ce déplacement avec sa sortie annuelle. Dès le matin, elle partit d'Albi vers Castres et le Sidobre, fit halte au Lac du Merle et à divers rochers dont le « Tremblant » et de « l'Ole », à Lacrouzette pour pousse-café ou apéritif et à midi, savourait à l'Hôtel du Balcon, à Brassac, la truite de l'Agout assaisonnée du plus délicat accueil des maîtres. L'après-midi, à Lacauze, sa parfaite tenue au cours du défilé et la qualité de sa participation au concert fédéral furent vivement remarquées et applaudies.

Le 3 juillet, autour du kiosque du Jardin National, plusieurs centaines d'auditeurs eurent à leur tour un programme musical de circonstance que notre belle Harmonie donna, avec le concours de sa société amie : la Fanfare « Réveil Albigeois ».

Le 18 juillet c'est à la maison de retraite de La Renaudie que notre Harmonie au grand complet, renforcée même d'anciens élèves de son école aujourd'hui lauréats de Conservatoire et en vacances, remporta un nouvel et éclatant succès. Les félicitations de M. Mathieu, maire d'Albi et de M. Duprey directeur du centre hospitalier, venus spécialement les entendre, les en récompensèrent ainsi que la satisfaction bien expressive de ceux dont le cœur — même au troisième âge — a toujours vingt ans, la musique « éternel printemps » y aidant.

Enfin, le dimanche 25 août, en pleine période de vacances et d'évasions vers la mer ou la montagne, nos musiciens, répondant avec bonne grâce à la sollicitation du comité organisateur des cérémonies commémoratives du centième anniversaire de la Libération d'Albi exécutèrent avec brio au monument aux morts « La Marsillaise » et le « Chant des Partisans ».

Que pour ces différentes et remarquables prestations notre Harmonie, son président M. Moutier, son chef M. Avril, tout le bureau et tous les musiciens soient félicités et remerciés. Ils font honneur au renom artistique d'Albi. Que le cycle 74-75 qui va s'ouvrir dans quelques jours, leur donne le même succès et nous vaille, grâce à eux, les mêmes satisfactions.

LE REVEIL LAUCAUNAIS

La saison 1974 se termine et nous allons faire le point sur les activités passées et à venir de notre groupement.

Le Réveil Laucaunais a eu le plaisir de recevoir les dirigeants des sociétés musicales du département lors du congrès du 10 mars et l'ensemble des musiciens de la Fédération pour le festival du 9 juin.

Notre festival a été réussi malgré le temps qui a perturbé cette journée. Les meilleures preuves sont bien les marques de reconnaissance et félicitations qui nous sont adressées à ce sujet de part et d'autres.

Le Réveil Laucaunais s'est produit cet été, presque tous les dimanches ou en semaine, soit à Lacauze ou à l'extérieur.

Fort de ses quarante-cinq membres, la société a le droit d'être fière d'elle. De nombreux jeunes, encadrés de leurs aînés (plusieurs anciens sont revenus et désirent revenir). Les uns et les autres contribuent à l'essor du Réveil et ses dirigeants encouragés par la bonne volonté de tous, ne peuvent que persévérer dans leur action.

Lors du congrès fédéral nous avons manifesté le désir et souhaité que Lacauze puisse avoir un professeur de musique. Dans sa réponse, lors de ce même congrès, le docteur Bonnet, maire de Lacauze, avait chargé les dirigeants de s'occuper de cette question. Après de multiples démarches, il s'est rencontré que M. Fau Guilbaud, professeur à Sorèze, soit intéressé par notre ville. Après entente préalable, la municipalité a aussitôt mis un logement au château de Calmès à sa disposition et dès la rentrée, M. Guilbaud assurera l'enseignement musical dans nos établissements scolaires, aux jours et heures qui lui seront répartis. Il donnera également des cours à l'école de musique, dans le cadre des activités de la société secondant ainsi notre directeur M. Bouissou pour la future batterie-fanfare que peut devenir le Réveil Laucaunais. A noter également que M. Guilbaud donnera des leçons particulières sur la demande des intéressés. Connaissant bien M. Guilbaud, nous savons le travail qu'il fournira pour l'art musical dans notre ville. A sa famille et à lui-même nous souhaitons la bienvenue chez nous.

Pour la saison à venir, qui débutera en octobre, nous demandons aux anciens qui désirent réintégrer et aux jeunes de bien vouloir se faire inscrire afin de pouvoir les convoquer pour la réunion générale, fin septembre.

La satisfaction que nous a laissée le festival fédéral de musique, l'encouragement des Lacauzains et des autorités locales, les multiples bonnes volontés qui se sont manifestées et dévouées à notre cause nous permettent d'être optimistes pour l'avenir de la musique et de notre société le « Réveil Laucaunais ».

Fêtes de Lavaur

L'ouverture des fêtes de Lavaur s'est faite en musique avec un grand concert donné par la Lyre de Lavaur, l'Ecole Municipale de Musique, la Batterie-Fanfare Vauréenne et l'exceptionnelle participation de Maxim Saury avec son jazz-fanfare.

Cette manifestation s'est déroulée le vendredi 30 août, à 21 h., sous la grande halle aménagée pour la circonstance.

Avant de céder la baguette à M. Bernard Alquier, directeur de la Lyre, il appartenait à son président M. Bardet d'exprimer en médiane autant qu'en homme de cœur l'amitié que suscite la musique, cette amitié dont il proposait de faire le « mot clef » de cette soirée et qu'il exaltait en ces termes délicats : « Qu'il s'agisse de musique populaire, classique ou de jazz, c'est toujours l'amitié qui prime dans les accords musicaux ou humains, si l'on entend qu'ils deviennent les accords les plus parfaits. Un pour tous, tous pour un... reste tel comme ailleurs l'éternelle

devisé des musiciens ». Après l'allégre indicatif de « La Piste aux Etoiles » exécuté sous les bravos de la salle, la Batterie-Fanfare Vauréenne, que dirige M. Lagrillière et dont le drapeau rouge et bleu était fièrement porté par trois petites filles dans un angle de la scène, fit sonner l'éclat de ses cuivres comme les trompettes de Jéricho, entraînantes et joyeuses, avant de céder le flambeau à la Lyre seule qui s'imposa d'emblée dans le préjude et le final de « l'Ariésienne » où elle mérita une première ovation et une mention particulière pour la soliste : Mlle Line Angelino.

Elle interpréta ensuite « Granada », puis « Till » le célèbre thème de jazz qui lui valut deux bis mérités et l'estime de toute la salle. Enfin, conjointement avec la Lyre, Maxime Saury joua le célèbre « When the Saints... » ; il en chanta même le refrain au micro sous une ovation générale du public, qui se prolongea tout au long de son répertoire.

Encore une fois, il nous plaît de constater une performance de la part de M. Bernard Alquier, dont l'homogénéité des effectifs laisse rêveur. Quel travail, en effet, que de parvenir à inspirer un tel amour de la musique à des musiciens de tous âges, dont l'attitude en scène exprimait toute la foi qui est la leur. Quelle passion de la part de ce jeune chef qui n'hésite pas à se donner à fond pour servir un art qui est sa raison d'être, et sur l'expression de qui on litait tout à la fois : le respect, l'enthousiasme et la ferveur.

Bravo à la Lyre à son école de musique et à la Batterie-Fanfare Vauréenne pour cette belle et bonne soirée musicale.

VAUCLUSE

Festival de musique populaire à Cheval-Blanc le 21 juillet

En ce dimanche de juillet, fidèle à sa tradition, le festival de musiques, fanfares et majorettes de la Sirène Chevalblanaise a connu son habituel succès.

Six sociétés musicales participèrent à ce rassemblement placé sous le signe de l'amitié; parties de Cheval-Blanc la Canebière, elles devaient défilé dans les artères principales pour se rendre sur la place de l'Eglise où le rendez-vous était fixé en présence d'une foule particulièrement dense malgré un violent mistral.

A la tribune officielle sur laquelle avaient pris place M. Poncet, maire de Cheval-Blanc et MM. les conseillers municipaux; D. Genevet, trésorier fédéral; Metaxou, secrétaire général représentant le président de la Fédération; M. Trinquier, empêché; M. Imbert, professeur à l'école municipale de musique de Cheval-Blanc et directeur du Réveil Sorguais; M. Blanc.

Parfaitement ordonné, l'ordre de passage sur le podium faisait découvrir au public la valeur musicale de la Fanfare municipale de Vitrolles et la fraîcheur « des Jeunes filles de Mistral d'Arles » ravissantes dans leur tenue rose bonbon, rehaussée d'un chapeau de gardian noir ceint d'un ruban rose.

Les Midinettes et Troubadours, association des majorettes et fanfare de Châteaurenard brillante société très prisee dans les manifestations régionales.

La Philharmonique et les Bleuettes de la Durance et la Roque d'Anthéron qui pour être jeunes dans le métier, n'en montrèrent pas moins un talent des plus prometteurs.

Le Réveil Sorguais et ses Majorettes sous la direction de son chef de fanfare Mestre et Imbert pour l'harmonie, toujours égal à sa renommée, c'est-à-dire très brillante.

Le groupe folklorique les Papeillons Blues sous la responsabilité de son président Jocelyn Montgard avec une bien sympathique fanfare qui devait faire le bonheur et faire vibrer le cœur de nos chers Provençaux — amenée par la ravissante « Miss Crémade 1974 » contadine du groupe.

Enfin pour clôturer, la Sirène Chevalblanaise dirigée par son chef Sedallant, démontrait une fois de plus la grande valeur de cette harmonie-fanfare.

Mais le bouquet de ce 6ème festival fut certainement le final dans une Marche des Enfants de Troupes formidablement exécutée et dirigée de façon magnifique par M. Gabriel Imbert qui devait recevoir après la remise des coupes, un coffret de disques pour ses 79 ans d'âge et ses 50 ans de présence à la fanfare.

A l'issue de cette fête, un apéritif d'honneur offert par la municipalité devait rassembler à la mairie les présidents et directeurs des sociétés.

A noter que c'est le 1er festival dans le département qui accueille une société folklorique. Osons espérer que cet exemple sera amplifié et que l'année prochaine les groupes folkloriques de la Fédération participeront aux différents festivals.

AVIGNON

Nécrologie

A Claviers en hommage à notre président d'honneur Albert Ehrmann, président de la Fédération internationale de la Musique

En prologue aux festivités du 14 juillet, qui ont revêtu, hier soir, un éclat particulier, le comité des fêtes a agréablement la fin d'après-midi de samedi de quelques réjouissances

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél : 255.90.02 - 255.90.20

dont les Avignonnais ont apprécié à la fois la fraîcheur et la sonorité.

En fait c'est une collaboration étroite entre M. Millard, président du comité des fêtes et M. Trinquier, président de la Fédération des Musiciens du Vaucluse, qui a permis à la chorale de Weil der Stadt d'entretenir le podium de la place de l'Horloge.

Une chorale qui est la résultante de l'ensemble des groupes vocaux de la cité avignonnaise et qui se trouvait en tournée dans la région.

Près de 70 chanteurs ont interprété des chansons populaires germaniques bien sûr mais aussi anglaises (Swane River, Aura Lee, My Bonnie is over the ocean) non sans ajouter à leur répertoire un « Pont d'Avignon », « Le Joli Tambour », « Vive l'amour ».

Une prestation appréciée par les spectateurs nombreux sur la place de l'Horloge et que « La Jouvenesse » de Montfaucon d'abord, « Le Réveil Avignonnais » ensuite avaient mis au goût du jour.

Une sympathique réception nous accueillit enfin à l'Hôtel de Ville avignonnais, danseurs et choristes autour du verre de l'amitié.

Après que M. Millard, représentant Me Henri Duffaut député-maire, ait remercié au nom de la municipalité les participants à ce prologue aux cérémonies du 14 juillet, il appartenait à M. Jean-Noël Clamond de faire l'hommage.

Et c'est aux accents de la Coupo Santo qu'on clôtura cet agréable rencontre où le folklore yagna quelque eunesse!

VALREAS

Nécrologie

M. Jules Niel, président d'honneur du conseil général de Vaucluse, maire de Valreas, notre président d'honneur, commandeur de la Légion d'Honneur, s'est éteint dimanche 5 août, à l'Hôpital de Valreas qui porte son nom. Il avait 14 heures et déjà dans la ville de Valreas retentissent les accents des fanfares annonçant le Credo de la Lavande.

La cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur était venue souligner son dévouement à la cause publique, mais aussi le grand courage dont il sut faire preuve, dans des circonstances particulièrement difficiles, face aux troupes allemandes en 1944.

Aujourd'hui notre Fédération pleure l'homme extraordinaire et le serviteur de la musique lui-même excellent musicien qu'il fut toujours.

« Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles » a écrit Charles Péguy.

A ses obsèques : M. le préfet de Vaucluse, M. le sous-préfet de Carpentras, de nombreux maires et parlementaires, une foule immense est recueillie, notre Fédération était représentée par notre président Trinquier et son vice-président Henri Deudon sans oublier Mme Pradère et M. Coulon.

Lors de la cérémonie religieuse en la cathédrale de Valreas, nos amis de l'Entente Musicale Vauclusienne se firent entendre dans des morceaux de circonstances.

DRAPEAUX
A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme Tel: 08.24.87
POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Artistes de Fêtes
Catalogue sur demande

TARN
MAZAMET
Mardi soir, 25 juin, à 21 h., le Palais des Congrès de Mazamet accueillait dans sa salle principale nos deux grandes sociétés de musique : l'Harmonie et l'Alerte Mazamétaine, venues offrir à leurs membres honoraires, bienfaiteurs et amis de la musique un grand concert en commun. Parmi les personnalités présentes nous avons noté M. Maurice Raynaud, maire-adjoint, représentant M. Pierre Barrière, maire; M. Jean-Pierre Cabané, conseiller général; MM. Chabbert et Dougados, adjoints; MM. Bessière, Bordes, Boquet et Sire, conseillers municipaux; MM. Carroy et Bonnet, présidents de l'Alerte et de l'Harmonie.

En introduction au concert, M. Bonnet vint souligner que le but de ce concert était de remercier les membres bienfaiteurs des deux sociétés et la municipalité mais aussi de conserver une place de choix à la vraie musique. Il remerciait ensuite très chaleureusement la présence au sein des interprètes d'amis musiciens de Roquecourbe et de Graulhet près de leurs directeurs, MM. Laval et Dondeyne, venus spontanément rejoindre leurs collègues de Mazamet afin de donner un effet de puissance et de qualité à tous les pupitres.

Le concert débutait par un morceau d'ensemble entre l'Alerte et l'Harmonie « Salut au 85ème », pas redoublé bien connu qui fut chaleureusement applaudi puis c'était au tour de l'Harmonie seule de présenter son premier morceau : une ouverture dramatique « Néron », œuvre de Francis Popy, méritant particulièrement en valeur le pupitre des trompettes. Toujours sous la direction de son chef, M. Nol Grand, l'Harmonie interprétait « La Plainte du Cocher », de G. Balay, une belle évocation de la vie d'un village régie par le tintement de ses cloches; « La Marche du couronnement de la Muse du peuple » de Gustave Charpentier, œuvre particulièrement ardue qui fut interprétée de façon magnifique et recueillit une véritable salve de bravos bien mérités.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones
Dalmat
66, rue de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française
catalogue franco sur demande

AVIGNON

Nombreux rappels d'un public enthousiaste pour l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

L'orchestre de chambre d'Avignon, sous la direction de Georges Catalanotti, a une fois de plus obtenu un brillant succès auprès des auditeurs venus nombreux à l'église Saint-Symphorien, Les Carmes. Au programme, des œuvres du XVIIIème au XXème siècles, de Haendel, Vivaldi, Haydn, Franck, Fauré, Britten et Schindler. Il faut noter pour la partie chantée (Pauls Angelicus de C. Franck, de G. Fauré, soir et Ave Verum) le concours d'une extrême qualité de Suzy Bonet, soprano et Marie-Céline Catalanotti, mezzo-soprano.

Nous l'avons entendu, en mai dernier, au cours d'un brillant concert des premiers 73, au théâtre de notre ville, accompagné par l'orchestre symphonique municipal, sous la direction de Guy Lajoie, directeur du Conservatoire, dans le premier mouvement du concerto en ut mineur, de Beethoven.

Il a été également très apprécié dans une excellente exécution au cours de l'audition de fin d'année des élèves de Mme Lucette Descaves, au Conservatoire supérieur de Paris.

Nos félicitations à ce jeune pianiste qui est le fils de notre ami Georges André, délégué régional de

riage d'un excellent musicien, Daniel Pradier, clarinetiste à l'Harmonie d'Avignon qui prenait pour épouse Mlle Bernadette Gangloff. Après la cérémonie civile à l'Hôtel de Ville d'Avignon, c'est en l'église Saint-Joseph que devait avoir lieu la cérémonie religieuse.

Au nom de notre grande famille qu'est la Fédération, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et adressons nos plus vives félicitations aux familles si heureusement réunies.

Notre jeune concitoyen Jean-Luc André, premier prix 1973 du Conservatoire national de musique d'Avignon en solfège, piano et musique de chambre, vient d'obtenir en cette fin d'année scolaire, un premier prix de piano au Conservatoire régional de Versailles.

Nous l'avons entendu, en mai dernier, au cours d'un brillant concert des premiers 73, au théâtre de notre ville, accompagné par l'orchestre symphonique municipal, sous la direction de Guy Lajoie, directeur du Conservatoire, dans le premier mouvement du concerto en ut mineur, de Beethoven.

Il a été également très apprécié dans une excellente exécution au cours de l'audition de fin d'année des élèves de Mme Lucette Descaves, au Conservatoire supérieur de Paris.

Nos félicitations à ce jeune pianiste qui est le fils de notre ami Georges André, délégué régional de

L'Association des Anciens de la Musique Nationale de Châtel-Guyon, membre de la Commission musicale de la Fédération du Vaucluse, membre de la Commission administrative du Conservatoire d'Avignon, et membre du jury des examens de cet établissement.

oOo

L'Orchestre de Chambre d'Avignon à l'Abbaye de Saint-Michel de Frigolet.

Une assistance nombreuse avait pris place dimanche 19 mai dans l'église abbatiale pour entendre un concert donné par l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

Ce fut un régal pour les auditeurs car si la renommée de l'Orchestre conduit par M. Georges Catalanotti est très grande on peut affirmer qu'une fois encore les musiciens ont donné un concert vraiment exceptionnel.

Au programme : Concerto op. 6, de G. Fr. Haendel ; Concerto en si b, de A. Vivaldi, pour violon et orchestre ; soliste, Georges Catalanotti ; Concerto opus 4 en sol mineur de G. Fr. Haendel, pour orgue et orchestre, soliste : Roger Duvalne, Concerto No 2 en ré majeur pour cor et orchestre de J. Haydn, soliste, Daniel Catalanotti et la Symphonie de B. Britten.

Magnifique succès de l'Harmonie municipale d'Avignon au Festival de Musique de Castelnaudary les 22 et 23 juin.

A l'occasion du festival de Musique populaire organisé à Castelnaudary qui réunissait 18 sociétés (Chorales - Harmonies - Fanfares) les musiciens de l'Harmonie sont allés encore et une fois de plus, porter au loin le renom d'Avignon. Le samedi 22 juin, quelque peu perturbé par la pluie, le concert de gala donné par le corps de musique d'Yverdon (Suisse) et l'Harmonie municipale a dû se dérouler dans la salle des fêtes de Castelnaudary où un public très nombreux et attentif s'était rassemblé et pour écouter et applaudir nos musiciens qui ont su se faire apprécier dans le programme suivant : « Vieux camarades » de Tike ; P.M.O. polka, de Roger Roger ; la Belle au Bois Dormant, valse extraite du ballet de Tchaikovski ; la 3ème Marche aux flambeaux, de Meyerbeer, et enfin Saitarelle pour hautbois solo et harmonie exécutée avec le brio que nous lui connaissons par notre ami, M. Taurignan.

Le succès musical de ce festival à leur chef, Emile Dal Bello et la parfaite organisation de cette soirée à M. Gilbert Testenière, musicien lui aussi et avec qui il est toujours heureux de sortir.

CAVAILLON

« Li Cantaire Dou Souleu » et le Quintette « Davarea Musica » vivement appréciés des mélomanes.

L'Association culturelle de Provence que préside M. Jocelyn Montagnard, a donné mardi 25 juin une soirée musicale et chorale fort appréciée des nombreux mélomanes que compte la ville de Cavillon. C'est en effet dans la chapelle du grand couvent, cadre prestigieux rehaussé encore par l'exposition des œuvres de Garouste, accrochées aux cimaises que ces mélomanes s'étaient donné rendez-vous et parmi eux on pouvait reconnaître plusieurs personnalités.

C'est la chorale « Li Cantaire dou Souleu » qui, la première dans sa tenue fort seyante, apparut au public. Et de son répertoire à la folklorique et varié, nous retiendrons notamment « La Ballade en novembre », d'Anne Vanderlove et « Le Petit Cheval » de Georges Brascens, en première partie, et cet « Alleluia », véritable morceau de bravoure qui avait déjà connu tant de succès lors de l'audition précédente à la cathédrale au cours de la seconde partie consacrée à des œuvres classiques.

Mais cette soirée devait nous présenter des nouveautés, tou d'abord, les solistes : Mme Toul, qui interpréta remarquablement un extrait des « Noces de Figaro », de Mozart, et M. Constantin dont l'air de la « Calomnie du Barbier de Séville » n'est pas prêt d'être oublié.

Et cet ensemble musical, de création récente, le quintette « Davarea Musica » composé de M. Forlin, au violoncelle ; M. Robert, premier violon ; Mme Adam, deuxième violon ; M. Mathieu à la flûte, et Mme Bidon, au piano, qui, pour sa première apparition publique, fit preuve d'une grande virtuosité en interprétant la « Primavera » de Vivaldi tandis que successivement, chacun des musiciens qui le composent montrait son talent au cours de plusieurs exécutions.

Une soirée bien séduisante pour les mélomanes. Merçi à notre excellent ami organisateur de ces belles soirées musicales et chorales. Notre Fédération était représentée par M. Henri Genevet trésorier.

ISLE-SUR-SORGUE

Un cinquantenaire parfaitement réussi et pas comme les autres.

Les 50 ans de présence du président Reboul au sein de la Fanfare l'Avenir d'Isle ont été fort bien fêtés au cours d'une manifestation à laquelle s'étaient associées les Amazones de Cavillon et l'École de la Sorgue qui au cours de la matinée du dimanche 16 juin, sont allés donner une aide aux pensionnaires de l'Hôpital-Hospice qui applaudissent aux évolutions des Majorités et des Comtadines avant de se rendre à la salle des fêtes où devait avoir lieu la remise de médailles à M. Reboul et au chef Trobitsch ainsi récompensés officiellement de leur dévouement à la tête de cette phalange musicale où le président Reboul, cet excellent ami, a débuté très jeune au temps à laquelle il a franchi toutes les étapes d'une carrière entièrement passée sous le signe des tambours et clairons d'Isle où il continue à donner l'exemple aux très jeunes troupes actuelles.

Le président Reboul est un cas, d'une facture très agréable, d'un dévouement sans limite pour la musique populaire, parfaitement désintéressé, une force de la nature malgré ses 60 ans il est l'exemple de la continuité chez lui l'ami est un ami, qu'il aime profondément. Il n'est particulièrement agréable de le lire et la présence des maires du canton de M. Ayme, conseiller général et maire de Pernes, lui aussi le distingué président des Eufants de la Nesque, la présence encore de la Municipalité de l'Isle-sur-Sorgue, des présidents des Sociétés culturelles et sportives, du trésorier de notre Fédération, M. Henri Genevet et de M. Grégorio Metaxian secrétaire général, et président de l'Echo musical de Montfavet.

Qu'un ami véritable est une douce chose.

MONTFAVET

Audition des élèves de l'École de Musique de l'Echo Musical.

Dans la salle des fêtes de Montfavet, l'École de musique de Mont-

favet a donné le jeudi 20 juin, à 21 h., une audience publique de fin d'année devant un nombreux public chaleureux et attentif.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient à ce concert : M. Robert Choussé, adjoint municipal, président d'honneur de l'Echo musical représentant M. Henri Dal-faut député-maire et conseiller général ; M. Joseph-Paul Cluchier, préfet honoraire, président d'honneur de l'Echo musical ; Mme Alice Cluchier, poëtesse ; M. André-Fernand Trinquier président fédéral, retenu au dernier moment ; M. Grégorio Metaxian, président de l'Echo musical ; MM. le docteur Paul Liaume et Jacques Beaulaton, présidents ; M. Marc Silvani, trésorier de l'Echo musical ; M. Robert Samery, directeur de l'École de musique de Pernes-les-Fontaines, et bien sûr les professeurs ; M. Maurice Gouvers, solfège et instruments à bois ; M. Claude Frégia piano ; M. Jean-Marie Lombardi, cultures ; de nombreux parents et amis ; M. Gabriel Imbert, professeur de musique à Sorgues.

Pendant plus d'une heure, quarante et un morceaux furent joués, tous marqués par la même qualité dans l'interprétation, le même sens du rythme, la même fidélité au partition, la même justesse. Personne ne détonna et c'est un bien que les élèves méritent toutes les félicitations et encouragements pour leur application, leur sérieux et leur travail consciencieux. Assomons leur les professeurs dont le talent, les qualités personnelles et professionnelles, le sens des relations humaines et la patience ont permis à l'Echo musical de mener l'extension qu'il prend et de remporter de louables et mérités succès.

Dans cette soirée de qualité que devait écourter la proclamation des résultats des examens de fin 1974, nous retiendrons la magnifique interprétation de « l'Hymne à la Soie », de Beethoven, par le petit Bernard Ballou trompette, première année, la très bonne prestation de Eric Gouvers, piano, première année, dans « Atoy », de Kots, une excellente « Promenade aux Chartreux » par Pascal Bordas à la clarinette, brillant lauréat des examens de fin d'année qui en plus de la très mention a obtenu les félicitations du jury.

OPPEDE

Un brillant concert de la Philharmonique aptésienne et la Fraternelle Oppédoise.

Dans la cour de l'École Saint-Exupéry, la Philharmonique Aptésienne et la Fraternelle Oppédoise placées sous la baguette du chef Harold Borghesi ont donné un brillant concert, malgré le temps peu favorable en cette journée de dimanche, un nombreux public a pu apprécier le talent de nos musiciens auxquels il n'a pas ménagé ses applaudissements.

Petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

■ VILLE DE SAÏNE-SAVINE (15.000 hab.) rech. pour son harmonie (85 ex.) URGENT chef de musique avec enseignement solfège, école de musique en création. Emploi commis, logement assuré. Ecr. à M. le Président de l'Harmonie Municipale, Hôtel de ville.

■ URGENT : Ville de 12.000 hab. recrute un professeur à temps complet de musique et de chant pour ses écoles primaires. Place réservée à candidat jouant d'un instrument d'harmonie. Ecrire au journal sous le No 174 qui transmettra.

■ VILLE 130 km Sud Paris dispose place municipale de métier ou peintre, réservée à musicien dirigeant Ecole de Musique et Harmonie. Ecr. au journal sous No 175.

■ Harmonie Municipale BLOIS recherche tambour-major confirmé, jouant la basse. Emploi municipal assuré. Ecr. M. PIPELIER, 21, rue J.-Perrin, Joazeiro C.V. musical et professionnel.

■ GARDIENNAGE du musée et de la cathédrale est proposé à clarinetiste ou musicien capable diriger chorale. Logement eau, gaz, électricité gratuits + rémunérations par la ville et par la paroisse de la cathédrale. Ecr. Directeur Ecole de Musique, B.P. 119, 19003 TULLE.

QUELQUES AVIS PRATIQUES

● Utiliser le chèque postal de préférence au chèque bancaire. Ne pas oublier d'indiquer au verso la distribution précise des sommes versées.

● Joindre les timbres-poste nécessaires ou les enveloppes affranchies lorsque la lettre demande une réponse, ou si elle doit être transmise.

● Dans les articles pour le Journal, ne pas allonger inutilement le texte. Abreger le plus possible en écrivant notamment M., Mme, Mlle, ler, 2ème, etc.

● Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa Fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses seront transmises par la voie inverse.

Vous avez dû recevoir notre nouveau catalogue de septembre vous annonçant nos nouveautés pour harmonie ou fanfare et les diverses œuvres que nous avons publiées au cours de l'année écoulée. Si vous ne l'avez pas reçu et que vous soyez chef de musique, veuillez nous le réclamer en nous indiquant d'une façon précise quelle société vous dirigez ou, si vous êtes professeur de musique, quel instrument vous enseignez. Nous vous ferons immédiatement le service de ce catalogue.

NOUVEAUTÉS 74 POUR HARMONIE ou FANFARE

VALES DE TOUJOURS, pot-pourri de Laurent Delbecq sur des valse célèbres de l'époque 1925 à 1930.

LE TIERCE, marche avec clairons ad libitum sur le succès créé et enregistré par Carlos, arrt. de Robert Martin.

LA MALADIE D'AMOUR, la chanson de Michel Sardou, arrt. de Michel Delgiudice.

LES MARIÉS DE L'ETE, marche avec tambours et clairons sur la célèbre chanson créée par Rika Zarai, arrt. de Robert Martin.

LES P'TITES FEMMES DE PIGALLE, marche sur le succès de Serge Lama, arrt. de Laurent Delbecq.

CINQ PIÈCES DE LA 4ème SUITE FRANÇAISE, de Jean-Sébastien Bach, transcription de Félicien Forêt, Ex-Directeur Adjoint de la Musique de la Garde Républicaine de Paris.

LA GRANDE PORTE DE KIEV, (Extrait des Tableaux d'une Exposition de Moussorgsky), transcription de Jean-Claude Amiot.

MARCHE DU MARECHAL DE SAXE, avec clairons, trompettes et cors ad libitum, arrt. de Michel Delgiudice.

MARCHE DES MOUSQUETAIRES NOIRS, de J.-B. Lulli avec tambours, clairons, trompettes (trompes ad libitum), transcription de J.-P. Coulon.

A STRANGER IN NEW YORK, (Un étranger à New York), fantaisie américaine jazz symphonique de John Darling.

PASTORALE, pour flûte et harmonie de Marcel Boucard.

HELLO ! ANNY, boogie de John Darling.

CORELIA, slow-rock de James Cowler.

ALLO ! STANDARD, jerk de Daniel Leriche, arrt. de Laurent Delbecq.

TARAGONE, paso doble typique en 2/4 de Robert Martin.

A LA FRANÇAISE, marche avec clairons et trompettes ad libitum de Delbecq-Goute.

SIMPLEMENT, pas redoublé de Alfred Saguez.

SAVOIE-FESTIVAL, marche de Edmond Césari.

OPTIM 100 %, défilé avec tambours et clairons de André Beaumont.

NOUVEAUTÉS 74 POUR BATTERIE-FANFARE

5 morceaux pour batterie, clairons, trompettes, cors (contrebasse sib à 3 pistons ad libitum).

CLAIRE FONTAINE RAPSODIE (sur la chanson folklorique), de Laurent Delbecq.

TOUS SUR LE PONT (Variations sur le Pont d'Avignon), de Laurent Delbecq.

ALEGERA, paso doble de Delbecq-Goute.

TYROLER PARADE, marche tyrolienne de Delbecq-Goute.

MARCHE DU MARECHAL DE SAXE, de Michel Delgiudice.

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

METHODE PROGRESSIVE POUR LA FLUTE, de Claudius Pariat, en deux volumes.

RYTHMES ET DECHIFFRAGES POUR FLUTE, HOUTBOIS OU SAXOPHONES, de Marius Beuf.

METHODE PROGRESSIVE DE BASSE, CONTREBASSE ET TROMBONE A PISTONS, de Julien Porret et Pierre Guigou.

20 DUOS ET TRIOS FACILES ET PROGRESSIFS POUR CLARINETTES, de Michel Delgiudice.

LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC, méthode de flûte à bec de Robert Letellier.

Voir sur notre catalogue de septembre 1974 la liste des morceaux de musique instrumentale que nous avons publiés cette année.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Imprimerie de « La Vigne de Dieppe »
Le Gérant : J. SEMBLER-COLLERY